

**187**

**DQ9.1**

Projet d'agrandissement du lieu  
d'enfouissement sanitaire de Marchand  
Marchand 6212-03-017

MRC DES LAURENTIDES ET ANTOINE-LABELLE

## ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Évaluation des scénarios de gestion

**RAPPORT FINAL**

**ROCHE**

MRC DES LAURENTIDES ET ANTOINE-LABELLE

## ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

---

Évaluation des scénarios de gestion

**RAPPORT FINAL**

FÉVRIER 2003



N° Rév. : 22756

3075, ch. des Quatre Bourgeois  
Sainte-Foy (Québec) G1W 4Y4  
Téléphone  
(418) 654-9600  
Télécopieur  
(418) 654-9599

---

**Introduction**

## **INTRODUCTION**

---

Dans le cadre de l'élaboration de leur plan de gestion des matières résiduelles, les MRC Antoine-Labelle et des Laurentides ont mandaté Roche Itée afin de procéder à l'évaluation technique et financière de scénarios de gestion touchant à toutes les filières de gestions présentes ou à prévoir sur le territoire des deux MRC.

Ce rapport renferme des fiches techniques portant sur les modes de gestion et les infrastructures dans lesquelles le lecteur retrouvera les aspects techniques et économiques considérés dans l'analyse des différents scénarios préconisés par le promoteur. Afin de faciliter la compréhension des enjeux, les principaux scénarios sont représentés par des diagrammes et des cartes permettant de bien cerner les territoires impliqués. Les annexes présentent le détail des coûts de chacun des scénarios par municipalité et type de coûts.



---

Liste



**LISTE DES FICHES TECHNIQUES**

<b>FICHES TECHNIQUES</b>	<b>TYPE</b>	<b>DESCRIPTION</b>
<b>FTPD-01</b>	Prise de décision	Considérations méthodologiques d'ordre général
<b>FTIN-01-a</b>	Infrastructure	Centre de tri régional des matières recyclables de Marchand (existant)
<b>FTIN-01-b</b>	Infrastructure	Poste de transbordement des matières recyclables de Mont-Laurier (existant)
<b>FTIN-02-a</b>	Infrastructure	Éco-centre (futur)
<b>FTIN-02-b</b>	Infrastructure	Dépôt de résidus domestiques dangereux de Marchand (RDD) (existant)
<b>FTIN-02-c</b>	Infrastructure	Poste de transbordement des matériaux secs à Ville de Mont-Tremblant (existant)
<b>FTIN-02-d</b>	Infrastructure	Poste de transbordement des matériaux secs à Ste-Agathe-des-Monts (existant)
<b>FTIN-02-e</b>	Infrastructure	Dépôt de matériaux secs à Ste-Adèle (existant)
<b>FTIN-03-a</b>	Infrastructure	Site de traitement des boues à Mont-Tremblant (existant)
<b>FTIN-03-b</b>	Infrastructure	Site de traitement des boues à Nominique (existant)
<b>FTIN-04-a</b>	Infrastructure	Plate-forme de compostage à Marchand (future)
<b>FTIN-04-b</b>	Infrastructure	Plate-forme de compostage à Mont-Laurier (future)
<b>FTIN-05-a</b>	Infrastructure	Lieu d'enfouissement sanitaire de Marchand (existant)
<b>FTIN-05-b</b>	Infrastructure	Lieu d'enfouissement sanitaire de Mont-Laurier (existant)
<b>FTIN-05-c</b>	Infrastructure	Poste de transbordement des déchets ultimes de Mont-Laurier (futur)
<b>FTIN-05-d</b>	Infrastructure	Poste de transbordement des déchets ultimes de St-Faustin (futur)
<b>FTMG-01</b>	Mode de gestion	Récupération des matières recyclables
<b>FTMG-02</b>	Mode de gestion	Résidus encombrants, matériaux secs, résidus domestiques dangereux, résidus textiles
<b>FTMG-03</b>	Mode de gestion	Boues de fosses septiques
<b>FTMG-04</b>	Mode de gestion	Déchets organiques
<b>FTMG-05</b>	Mode de gestion	Déchets ultimes



## LIEN ENTRE OBJECTIFS ET FICHES TECHNIQUES

<i><b>OBJECTIFS</b></i>		<i><b>FICHES TECHNIQUES CORRESPONDANTES</b></i>	
		<i><b>Infrastructures</b></i>	<i><b>Modes de gestion</b></i>
<b>2.1.1</b>	Étendre la collecte sélective des matières résiduelles recyclables	FTIN-01-a FTIN-01-b	FTMG-01
<b>2.1.2</b>	Implanter un poste de transbordement des matières recyclables	FTIN-01-a	FTMG-01
<b>2.1.4</b>	Consolider le centre de tri à Marchand selon sa capacité maximale	FTIN-01-a	FTMG-01
<b>2.1.5</b>	Agrandir le centre de tri de Marchand	FTIN-01-a	FTMG-01
<b>2.1.6</b>	Agrandir le centre de transbordement des matières recyclables de Mont-Laurier	FTIN-01-b	FTMG-01
<b>2.2.1</b>	Implanter une collecte mobile annuelle des RDD (à partir de Mont-Laurier, l'Annonciation, St-Jovite, Saint-Agathe-des-Monts)	FTIN-02-b	FTMG-02
<b>2.2.2</b>	Implanter une collecte mobile annuelle des RDD dans les municipalités du territoire	FTIN-02-b	FTMG-02
<b>2.2.3</b>	Système décentralisé de plus petits dépôts volontaires	FTIN-02-a	FTMG-02
<b>2.2.4</b>	Postes de transbordement de matériaux secs sur le territoire	FTIN-02-c FTIN-02-d FTIN-02-e	FTMG-02
<b>2.3.1</b>	Système de valorisation des matières putrescibles	FTIN-04-a FTIN-04-b	FTMG-04
<b>2.3.3</b>	Plate-forme de compostage pour les matières putrescibles	FTIN-04-a FTIN-04-b	FTMG-04
<b>2.3.4</b>	Consolider les opérations des sites de traitement de boues de fosses septiques	FTIN-03-a FTIN-03-b	FTMG-03
<b>2.3.5</b>	Système de collecte de boues vers des sites de traitement conforme	FTIN-03-a FTIN-03-b	FTMG-03
<b>2.4.2</b>	Éliminer les déchets au LET de Mont-Laurier/implanter un ou des postes de transbordement	FTIN-05-b FTIN-05-c FTIN-05-d	FTMG-05
<b>2.4.3</b>	Éliminer les déchets au LET de Marchand et recours de sites existants à l'extérieur du territoire	FTIN-05-a	FTMG-05

---

Contenu des fiches



## FICHE TECHNIQUE PRISE DE DÉCISION

<p><b>CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES</b></p>	<p>Les aspects contextuels à considérer, aussi bien du côté «mode de gestion» que «infrastructure», sont de deux natures. D'abord, une présentation descriptive du mode de gestion ou de l'infrastructure est effectuée. Ensuite, les éléments propres au contexte des MRC des Laurentides et Antoine-Labelle et venant s'ajouter aux éléments objectifs de la situation seront passés en revue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation de la situation : l'objectif de cette partie est de dégager un portrait clair, concis et complet des principaux éléments concernés. Cette description permettra de situer les installations ou façons de faire actuelles dans la zone à l'étude et d'en connaître les caractéristiques de base. Également, les principaux scénarios envisagés pour un mode de gestion ou une infrastructure donnée seront identifiés et décrits;</li> <li>▪ Éléments contextuels : cette seconde section offrira une description des éléments contextuels permettant de comprendre davantage les contextes politique et réglementaire de la gestion municipale entourant le projet à l'étude. Ceux-ci permettront de mieux situer les projets dans leur ensemble régional et local, ainsi que de vérifier les conformités par rapport aux orientations prévues par les intervenants. En somme, elle s'attardera aux principaux enjeux non directement donnés par la seule description du projet. Par exemple, les récents projets ou initiatives concernant les opportunités d'agrandissement d'un site ou de détournement de sa clientèle font partie de cette section.</li> </ul>
<p><b>CRITÈRES TECHNIQUES</b></p>	<p>L'analyse technique portera sur les caractéristiques physiques, matérielles et fonctionnelles des modes de gestion, suivis ou envisagés, ainsi que des infrastructures, existantes ou non, sur le territoire à l'étude.</p> <p>Dans un premier temps, la portion technique des fiches «mode de gestion» s'intéressent aux caractéristiques des équipements et des opérations du déroulement de l'acheminement des matières résiduelles, à partir de l'origine de ces matières jusqu'à leur destination finale. D'abord, une synthèse du mode sera faite par type de matière (déchets, matières recyclables, matières putrescibles, déchets dangereux, etc.) au moyen d'une illustration schématique du circuit global d'acheminement. Également, les grands paramètres de ces opérations seront identifiés, dont la question des parcours optimaux, les caractéristiques et les modes d'opération du matériel roulant et des autres équipements employés, la fréquence des cueillettes, la présence ou non d'étapes intermédiaires entre la collecte et le dépôt au site final de traitement, etc.</p> <p>Du côté des fiches techniques «infrastructure», les caractéristiques structurelles et opérationnelles des infrastructures considérées seront prises en compte, incluant leurs principales caractéristiques, leur capacité, leur durée de vie utile, les questions de conformité à la réglementation, de même que les problèmes ou contraintes particulières d'ordre technique. En outre, cette section permettra de connaître les potentialités offertes aux différents sites.</p>
<p><b>CRITÈRES ÉCONOMIQUES</b></p>	<p>Dans le contexte de la gestion des matières résiduelles, l'analyse économique s'intéresse à la génération des matières résiduelles, aux infrastructures et aux modes de gestion destinés à leur traitement, ainsi qu'à l'optimisation de la présence et de l'organisation de ces derniers pour une disposition efficace et efficiente des volumes générés.</p> <p>L'analyse économique des fiches techniques «mode de gestion» présentera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ un profil général de la situation et de l'évolution des tonnages générés par type de matière concernée. Afin d'apporter une plus grande flexibilité à l'analyse des scénarios, deux types de prévision de tonnage ont été faites : une prévision optimiste, qui anticipe une participation de la population en ligne avec les objectifs gouvernementaux, et une prévision réaliste qui suppose que l'effort de recyclage ou de compostage fourni par la population ne permettra pas d'atteindre ces objectifs (par un facteur de d'environ 17%).</li> <li>❑ une description de la catégorie de coûts considérés (collecte, transport, transbordement, transport, traitement)</li> <li>❑ une estimation paramétrique des coûts totaux associés à chacun des scénarios considérés. Les coûts globaux constituent la somme des coûts d'investissement (sans tenir compte des paramètres de financement), de la valeur actualisée des coûts récurrents</li> </ul>

	<p>sur l'ensemble de la période (actualisés en \$ 2003 avec un taux d'actualisation de 8%) ainsi que la valeur résiduelle de ces coûts, valeur qui permet d'inclure les effets (et coûts) à long terme des options considérées. Cette valeur terminale a été estimée à partir d'une annuité de 8%. Les coûts présentés dans cette section représentent donc la totalité des coûts sur l'ensemble de la période considérée, en supposant qu'aucune méthode de financement ne soit utilisée et que l'ensemble des coûts soit payé en un seul versement au début de l'année 2003.</p>
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p>	<p>L'analyse financière présentera le coût moyen annuel associé à chacun des scénarios envisagés. L'approche financière tient compte des paramètres de financement notamment pour la construction ou l'investissement dans les infrastructures et l'achat de bacs ou de composteurs. Les coûts présentés distingueront entre les dépenses de financement des frais d'investissement et de construction et les dépenses récurrentes d'opération</p>
<p><b>ÉLÉMENTS DE PRISE DE DÉCISION</b></p>	<p>Dans un contexte municipal, l'évaluation de l'opportunité de réaliser des projets d'investissement est légèrement différente du même exercice réalisé dans un cadre privé. En effet, le mandat des municipalités n'est pas de dégager des profits mais bien de fournir les services dont les citoyens veulent se doter et ce, au meilleur coût possible. Pour ce faire, les municipalités disposent de revenus fonciers, ainsi que d'autres types de revenus (tarification, permis, amendes). Ainsi, pour un même projet comportant plusieurs options de réalisation, les revenus directement attribuables au projet sont généralement les mêmes, peu importe l'option retenue. Par conséquent, la règle de décision doit suivre la séquence suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ est-ce que les diverses options du projet permettent de livrer un service dont la nature et la qualité correspondent aux attentes de citoyens ?</li> <li>▪ parmi les options qui satisfont à ce premier critère, quelle est la moins coûteuse pour les citoyens ?</li> </ul> <p>Dans un contexte de choix entre plusieurs options, les autorités doivent opter pour le projet dont les coûts financiers sont minimaux pour une qualité de service comparable. Par ailleurs, il importe de ne pas confondre les deux décisions fondamentales en analyse financière, soit la décision d'investissement et la décision de financement. En effet, dans un contexte municipal,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la décision d'investissement s'intéresse à la pertinence du projet pour l'intérêt de ses citoyens. Elle est toujours prise indépendamment des conditions de financement des projets. En séquence, il s'agit de la première étape du processus décisionnel;</li> <li>▪ la décision de financement est nécessairement prise après que la nature et la teneur des projets à financer soient établies. Elle consiste à déterminer quel serait le meilleur assortiment d'instruments financiers à obtenir afin de couvrir l'ensemble des coûts du projet et de minimiser les coûts associés au remboursement des sommes empruntées. Par coûts du financement, on entend également le coût des diverses obligations et restrictions liées aux emprunts en question.</li> </ul> <p>En somme, bien que ces deux décisions soient intimement liées, elles demeurent fondamentalement différentes, tant dans leurs objectifs que dans leur nature et les résultats qu'elles produisent. La décision d'investir vient en premier, puis est complétée par la décision de financement. Il est possible d'unir ces deux processus dans un seul tableau des flux de trésorerie, lequel inclut les principales composantes de revenus et de coûts du projet en tant que tel, ainsi que les montants obtenus en financement et les remboursements qui y sont associés. En bout de ligne, cette analyse conjointe permet de déterminer l'ensemble des entrées et sorties de fonds associées au projet.</p>

FTPD-01

---

**1 - Récupération des matières recyclables**



## FICHE TECHNIQUE MODE DE GESTION

DESCRIPTION	RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES RECYCLABLES
<b>MATIÈRES RÉSIDUELLES CONCERNÉES</b>	<p>Les matières recyclables sont des matières pouvant être réintroduites dans le procédé de production dont elles sont issues ou dans un procédé similaire utilisant le même type de matériau.</p> <p>Les matières recyclables comprennent le papier, le carton, le plastique, le verre et le métal.</p>
<b>POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>	<p><b>La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles a pour objet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ de prévenir ou réduire la production de matières résiduelles, notamment en agissant sur la fabrication et la mise en marché des produits;</li> <li>▪ de promouvoir la récupération et la valorisation des matières résiduelles;</li> <li>▪ de réduire la quantité de matières résiduelles à éliminer et d'assurer une gestion sécuritaire des installations d'élimination</li> <li>▪ d'obliger la prise en compte par les fabricants et importateurs de produits des effets qu'ont ces produits sur l'environnement et des coûts afférents à la récupération, à la valorisation et à l'élimination des matières résiduelles générées par ces produits.</li> </ul>
<b>CIRCUIT D'ACHEMINEMENT</b>	<p>De façon générale, les matières recyclables sont collectées auprès des ménages pour ensuite être soit directement acheminées à un centre de tri ou soit être transigées vers un poste de transbordement. Du centre de tri, les matières recyclables sont acheminées vers une entreprise de recyclage.</p> <p>La figure FTMG-01 représente le circuit d'acheminement des matières recyclables et les cartes couleur montrent les secteurs concernés pour chacun des scénarios.</p>
<b>SCÉNARIOS ENVISAGÉS</b>	<p><b>Les scénarios envisagés dans le cadre des objectifs du mandat sont détaillés ci-dessous.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Scénario 1 :</b> Collecte sélective auprès des ménages et des ICI desservis par les services municipaux dans les 40 municipalités du territoire. Traitement des matières au centre de tri Marchand. Dans le cas des 15 municipalités du secteur de la Lièvre, les matières collectées transitent par le poste de transbordement de Mont-Laurier avant d'être acheminées au centre de tri Marchand.</li> <li>▪ <b>Scénario 2 :</b> Collecte sélective auprès des ménages et des ICI desservis par les services municipaux dans les 40 municipalités du territoire. Traitement des matières au centre de tri Marchand dans le cas de 34 municipalités du territoire. Traitement à Chertsey et Lachute pour les 6 municipalités du secteur Ste-Agathe-des-Monts. Dans le cas des 15 municipalités du secteur de la Lièvre, les matières collectées transitent par le poste de transbordement de Mont-Laurier avant d'être acheminées au centre de tri Marchand.</li> </ul>
<b>PARAMÈTRES OPÉRATIONNELS</b>	<p><b>Les principales informations portant sur les paramètres opérationnels de la récupération des matières recyclables sont les suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Fréquence de collectes :</b> 26 fois/année.</li> <li>▪ <b>Type de camions :</b> 6 tonnes pour la collecte et 15 tonnes pour le transbordement.</li> <li>▪ <b>Centres de tri :</b> Marchand, Lachute et Chertsey (secteur Ste-Agathe-des-Monts).</li> <li>▪ <b>Postes de transbordement :</b> Mont-Laurier</li> </ul>



**ASPECTS  
ÉCONOMIQUES**

**Prévision du tonnage**

- En 2001, le volume de matières recyclables collectées était de 4 951,97 tonnes au total, soit 0,07 tonne /personne ou 0,23 tonne/porte. Selon les objectifs de la politique québécoise de gestion des matières résiduelles, le volume prévu pour 2008, serait de 18 610 tonnes, soit 60 % de plus que le total actuel;
- La prévision du tonnage de matières recyclables sur la période 2001-2008 a été faite sur la base du taux de génération actuel de matières recyclables, du taux de croissance de la population et des objectifs de la politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Ces prévisions ont également tenu compte, lorsqu'applicable, de l'élargissement de la collecte à l'ensemble du territoire couvert par les MRC Antoine-Labelle et Laurentides;
- En ce qui concerne les ICI présentement desservis par un entrepreneur privé, la masse de matières a été projetée en fonction du taux de croissance de la population et d'une croissance économique moyenne de 2% par année;
- Au total, deux types de prévisions de tonnage de matières recyclées ont été faites : une prévision optimiste, qui anticipe une participation de la population en ligne avec les objectifs gouvernementaux, et une prévision réaliste qui suppose que l'effort de recyclage fourni par la population ne permettra pas d'atteindre ces objectifs (par un facteur de d'environ 17%);
- Prévision du tonnage résidentiel sur l'ensemble du territoire:
  - Prévisions optimistes : 6 356 tonnes en 2004 à 8 222 tonnes en 2008
  - Prévisions réalistes : 5 769 tonnes en 2004 à 6 852 tonnes en 2008
- Prévision du tonnage ICI sur l'ensemble du territoire :
  - Prévisions optimistes : 8 700 tonnes en 2004 à 11 255 tonnes en 2008
  - Prévisions réalistes : 4 459 tonnes en 2004 à 5 296 tonnes en 2008
- Prévision du tonnage total :
  - Prévisions optimistes : 15 057 tonnes en 2004 à 19 477 tonnes en 2008
  - Prévisions réalistes : 10 228 tonnes en 2004 à 12 148 tonnes en 2008
- Le nombre de ménages qui bénéficieront d'une distribution de bacs pour la collecte a été estimé, à partir du nombre de portes, à 9 658 en 2004.

**Catégories de coûts**

Les coûts considérés pour ce mode de gestion sont de six types :

- Achat de bacs : l'achat de bacs est nécessaire pour les municipalités auparavant non desservies par la collecte sélective. Le prix des bacs est estimé à 85\$ l'unité;
- Collecte : ces coûts réfèrent au salaire et au temps du personnel affecté à la collecte des matières (un chauffeur et un aide à la collecte);
- Premier transport : le premier transport s'effectue de la résidence collectée à la première destination (poste de transbordement ou poste de traitement). Son coût est déterminé en fonction du type de camion, du coût d'entretien au kilomètre du camion ainsi que du salaire et du temps de travail du chauffeur;
- Transbordement : s'il y a lieu, un coût de transbordement est calculé selon le coût à la tonne de construction et d'opération du centre de transbordement utilisé;
- Transport subséquent : le transport subséquent s'effectue, s'il y a lieu, entre le poste de transbordement et le centre de traitement des matières. Son coût est déterminé en fonction du type de camion, du coût d'entretien au kilomètre du camion ainsi que du salaire et du temps de travail du chauffeur;
- Traitement : le coût de traitement des matières est calculé selon le coût à la tonne de construction et d'opération du centre utilisé, ou en fonction du prix chargé à la tonne pour l'utilisation d'infrastructures situées à l'extérieur du territoire.

**Description de l'analyse économique**

L'analyse économique présente un coût global (et non annuel) associé à chacun des scénarios sur l'ensemble de la période considérée (2004-2008 en l'occurrence). Pour permettre la combinaison de coûts survenant à divers moments au cours de cette période, l'ensemble des coûts sont convertis en une seule unité monétaire (ou actualisés). Dans le cas présent, les coûts sont actualisés en \$ 2003 avec un taux d'actualisation de 8%. Par

ailleurs, l'approche économique ne tient pas compte des conditions offertes pour financer la construction ou l'investissement dans les infrastructures. De plus, une estimation de la « valeur résiduelle » des scénarios a été ajoutée aux coûts totaux afin d'inclure les effets (et coûts) à long terme des options considérées. Cette valeur terminale a été estimée à partir d'une annuité de 8%.

**Résultats de l'analyse économique**

Les résultats détaillés, par municipalité et par catégorie de coûts, sont présentés à l'annexe 1 du présent document. Le tableau suivant résume le total de ces coûts selon les scénarios :

Scénarios	Investissement en infrastructure (\$2003)	Valeur résiduelle (\$ 2008)	Total actualisé (\$ 2003)
Scénario 1 – optimiste	340 000 \$	31 217 648 \$	31 266 092 \$
Scénario 2 – optimiste	340 000 \$	27 446 460 \$	27 627 822 \$
Scénario 1 – réaliste	340 000 \$	29 880 345 \$	30 265 231 \$
Scénario 2 – réaliste	340 000 \$	26 574 962 \$	27 016 511 \$

**ASPECTS FINANCIERS**

**Description de l'analyse financière**

L'analyse financière présente le coût moyen annuel associé à chacun des scénarios. L'approche financière tient compte des paramètres de financement pour la construction ou l'investissement dans les infrastructures. Les hypothèses de financement des infrastructures sont les suivantes : taux de financement à 5% et période de financement de 20 ans. D'autre part, l'achat de bacs pour la collecte est financé sur une période de 7 ans au taux de 5%.

**Résultats de l'analyse financière**

Les résultats détaillés, par municipalité et par catégorie de coûts, sont présentés à l'annexe 1 du présent document. Le tableau suivant résume le total de ces coûts selon les scénarios :

Scénarios	Financement annuel des infrastructures	Coûts d'opération annuels moyens	Total annuel	Coût moyen à la tonne	Coût moyen à la porte
Scénario 1 – optimiste	169 153 \$	2 255 753 \$	2 424 906 \$	333 \$	39,16 \$
Scénario 2 – optimiste	169 153 \$	1 984 975 \$	2 154 128 \$	296 \$	34,79 \$
Scénario 1 – réaliste	169 153 \$	2 227 019 \$	2 396 173 \$	380 \$	38,70 \$
Scénario 2 – réaliste	169 153 \$	1 975 769 \$	2 144 922 \$	340 \$	34,64 \$

**RECOMMANDATION**

Le scénario le plus avantageux est le scénario 2 qui prévoit que les municipalités du secteur de Ste-Agathe continueront d'expédier les matières recyclables vers l'extérieur de la MRC (Lachute et Chertsey). Cette façon de procéder est logique dans la mesure où les matières recyclables provenant de ce secteur n'auront pas à remonter vers le nord pour être traitées puis transporter à nouveau vers le sud pour être vendues. Cependant, il ne faudra pas négliger, avec la réalisation de ce scénario, la nécessité d'agrandir le poste de transbordement de Mont-Laurier pour prendre en charge l'augmentation de la quantité de matières recyclables d'ici 2008.

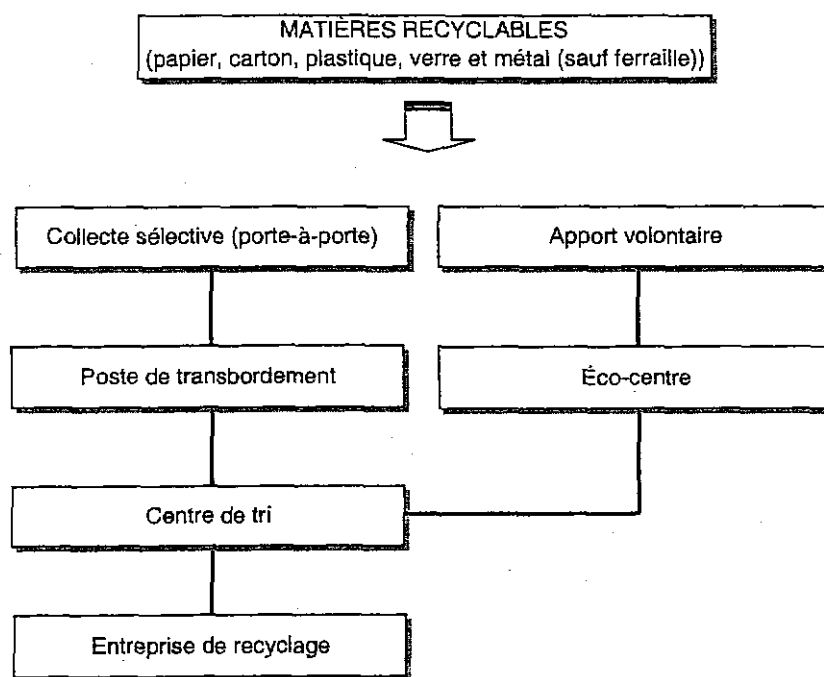


FIGURE FTMG-01 Gestion des matières recyclables

# RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES RECYCLABLES

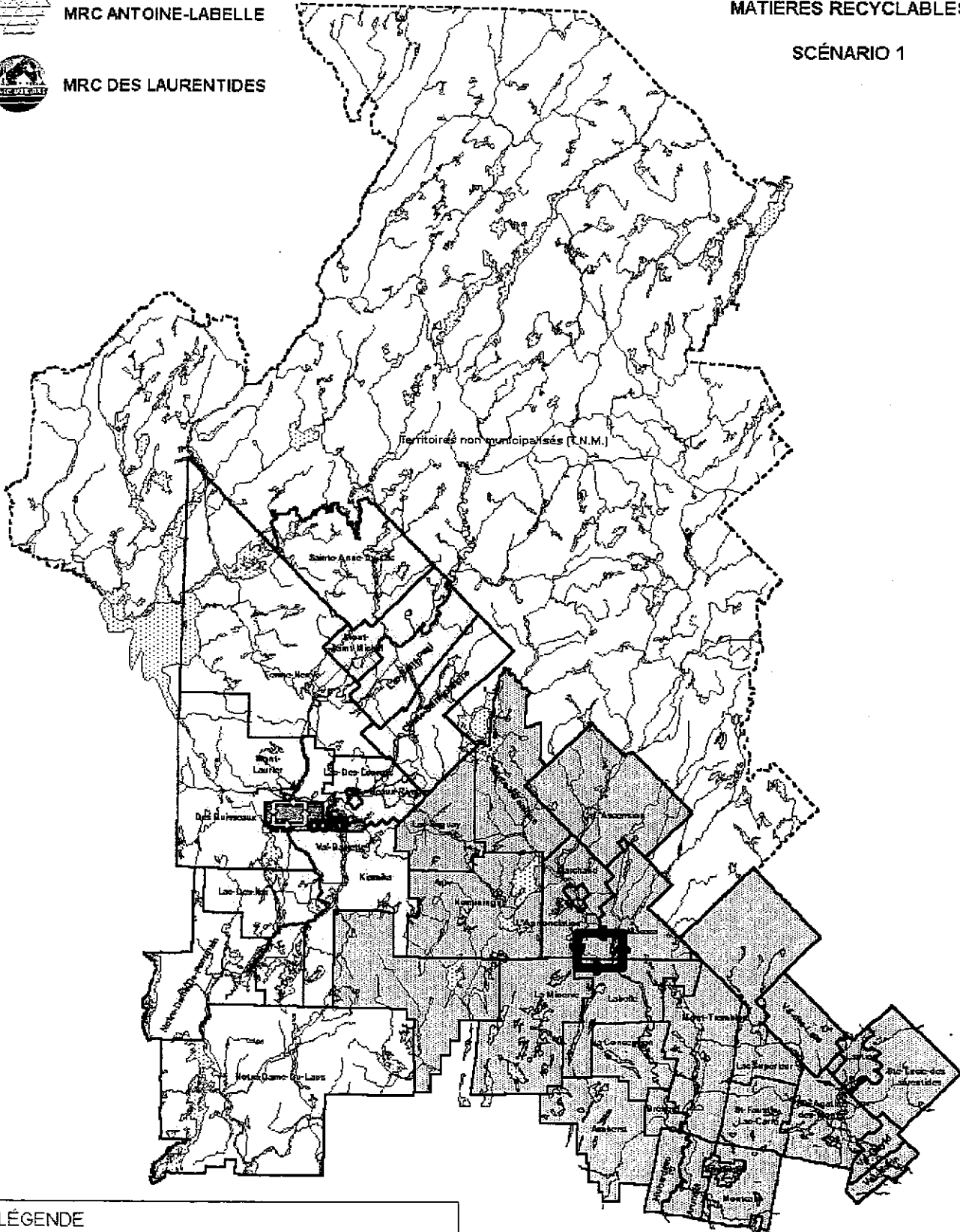
## SCÉNARIO 1



MRC ANTOINE-LABELLE





MRC DES LAURENTIDES



Territoires non municipalisés (T.N.M.)

### LÉGENDE

-  Acheminement et traitement à Marchand
-  Transbordement à Mont-Laurier et traitement à Marchand

15 0 15 30Km

Échelle: 1:900 000



RÉCUPÉRATION DES  
MATIÈRES RECYCLABLES

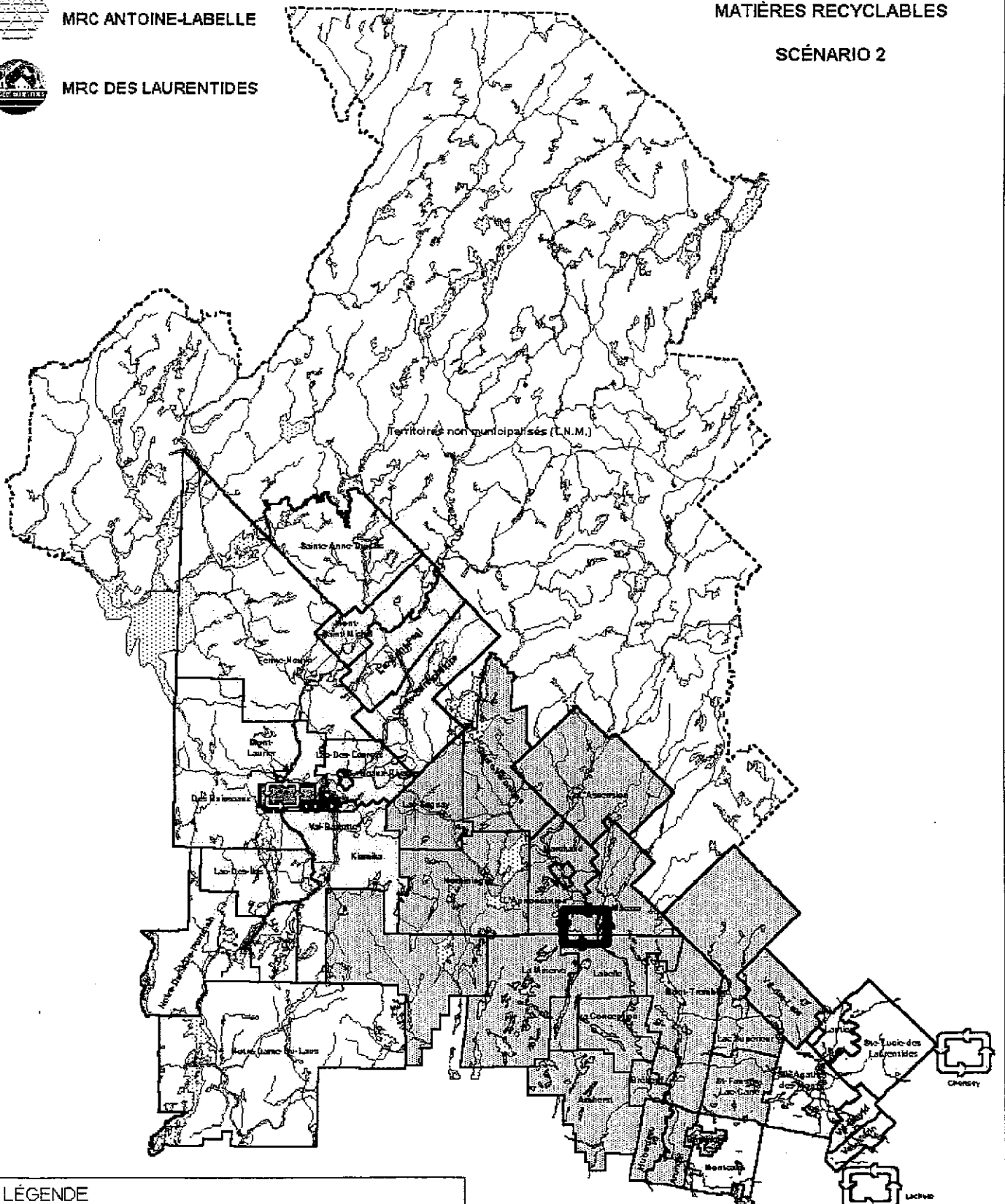
SCÉNARIO 2



MRC ANTOINE-LABELLE



MRC DES LAURENTIDES



LÉGENDE

- Acheminement et traitement à l'extérieur
- Acheminement et traitement à Marchand
- Transbordement à Mont-Laurier et traitement à Marchand

15 0 15 30Km

Échelle: 1:900 000

Conception: Suzanne Mercier, cartographie: Martin Chénard, MRC des Laurentides, 2002-11

## FICHE TECHNIQUE INFRASTRUCTURE

INFRASTRUCTURE	CENTRE DE TRI RÉGIONAL DES MATIÈRES RECYCLABLES DE MARCHAND (EXISTANT)
<b>PRÉSENTATION</b>	<p><b>Localisation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans la MRC d'Antoine-Labelle</li> </ul> <p><b>Contexte:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En exploitation depuis mai 1995</li> <li>▪ Était opéré à l'époque par les deux régies : la Régie Intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) et la Régie Intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL);</li> <li>▪ Depuis, la Régie Intermunicipale de Récupération des Hautes Laurentides (RIRHL) fut créée (en 1997) et regroupe 29 municipalités membres.</li> </ul> <p><b>Scénario envisagés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Scénario 1 :</b> Traitement des matières provenant des ménages et des ICI desservis par les services municipaux dans les 40 municipalités du territoire.</li> <li>▪ <b>Scénario 2 :</b> Traitement des matières provenant des ménages et des ICI desservis par les services municipaux dans 34 municipalités du territoire (les matières provenant des 6 municipalités du secteur Ste-Agathe-des-Monts étant acheminées à l'extérieur du territoire).</li> </ul>
<b>ENJEUX RÉGIONAUX</b>	<p><b>Contexte gouvernemental:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En 2008, les objectifs gouvernementaux sont fixés à 60% des matières données par les ménages et pouvant être traitées au centre de tri.</li> <li>▪ Pour les ICI, récupération de 95% des métaux et du verre et 70% des plastiques et des fibres</li> </ul>
<b>ASPECTS TECHNIQUES</b>	<p><b>Caractéristiques actuelles de l'infrastructure:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Traite aujourd'hui un peu plus de 5000 tonnes de matières recyclables provenant des secteurs résidentiel et commercial;</li> <li>▪ Un quart de travail par jour soit : 23 personnes, 7 heures par jour et 5 jours par semaine (250 jours ouvrables/année)</li> <li>▪ À l'été 1 quart de travail partiel supplémentaire soit : 17 personnes, 2 soirs par semaine pendant 5 mois (42 jours ouvrables/année)</li> <li>▪ Production unitaire = (23pers. * 1 quart/j * 250j/an * 7h/quart) + (17pers. * 1quart/j * 42j/an * 7h/quart) = 45248pers.-h/an</li> </ul> <p><b>Hypothèses pour augmentation de capacité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmentation du nombre de quarts : 3 quarts de 7 heures</li> <li>▪ Augmentation du nombre de jours de travail soit; 7 jours/semaine x 50 semaines (350jours/an)</li> <li>▪ Augmentation de la vitesse d'entraînement du convoyeur et augmentation du nombre d'employés de 23 à 28</li> <li>▪ L'agrandissement du centre de tri et la mécanisation des opérations n'ont pas été analysés</li> <li>▪ L'augmentation du nombre de quarts de travail et du nombre d'employés est une solution simple et qui permet aux MRC des Laurentides et Antoine-Labelle de s'ajuster dans le temps en fonction des besoins. Cette solution ne nécessite pas d'investissements importants tels que pour l'agrandissement du bâtiment ou pour l'achat de machineries et d'équipements</li> <li>▪ Production unitaire maximale : (28 pers. * 3 quarts/jour * 7 h/quart * 350j/an = 205800 p-h/an (soit 22741 tonnes/an). Cette capacité maximale permet de traiter les tonnages prévus aux scénarios 1 et 2.</li> </ul>
<b>ASPECTS ÉCONOMIQUES</b>	<p><b>Prévision du tonnage</b></p> <p>Les prévisions de tonnage de matières recyclables résidentielles sur la période 2004-2008 ont été appliquées aux scénarios pertinents au centre de tri de Marchand pour produire les résultats suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Scénario 1 : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prévisions optimistes : 6 356 tonnes en 2004 à 8 222 tonnes en 2008</li> <li>○ Prévisions réalistes : 5 769 tonnes en 2004 à 6 852 tonnes en 2008</li> </ul> </li> <li>▪ Scénario 2 : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prévisions optimistes : 4 203 en 2004 à 5 105 tonnes en 2008</li> <li>○ Prévisions réalistes : 4 640 tonnes en 2004 à 6 127 tonnes en 2008</li> </ul> </li> </ul>

**Catégories de coûts**

Les coûts des scénarios considérés se rapportent aux coût de revient de l'infrastructure. Ce coût doit être distingué du tarif chargé aux municipalités, qui ne correspond pas toujours aux véritables coûts d'utilisation des infrastructures. Le coût de revient est calculé à la tonne et inclut les investissements, les salaires ainsi que les dépenses d'opération, d'entretien et de gestion. Étant donné la présence de coûts fixes et de coûts variables, le coût de revient estimé varie selon le scénario considéré. Les coûts considérés pour cette infrastructure sont:

- Investissement : soit les investissements ou dépenses de construction nécessaires à l'utilisation de l'infrastructure;
- Opération : soit le coût annuel d'opération et d'entretien de l'infrastructure.

**Description de l'analyse économique**

L'analyse économique présente un coût global (et non annuel) associé à chacun des scénarios sur l'ensemble de la période considérée (2004-2008 en l'occurrence). Pour permettre la combinaison de coûts survenant à divers moment au cours de cette période, l'ensemble des coûts sont convertis en une seule unité monétaire (ou actualisés). Dans le cas présent, les coûts sont actualisés en \$ 2003 avec un taux d'actualisation de 8%. Par ailleurs, l'approche économique ne tient pas compte des conditions offertes pour financer la construction ou l'investissement de l'infrastructure. De plus, une estimation de la « valeur résiduelle » des scénarios a été ajoutée aux coûts totaux afin d'inclure les effets (et coûts) à long terme des options considérées. Cette valeur terminale a été estimée à partir d'une annuité de 8%.

**Résultats de l'analyse économique**

Les résultats détaillés, par municipalité, sont présentés à l'annexe 1 du présent document. Le tableau suivant résume le total de ces coûts selon les scénarios :

Scénarios	Investissement en infrastructure (\$2003)	Valeur résiduelle (\$ 2008)	Total actualisé (\$ 2003)
Scénario 1 – optimiste	0 \$	16 762 538 \$	15 974 121 \$
Scénario 2 – optimiste	0 \$	12 910 123 \$	12 255 467 \$
Scénario 1 – réaliste	0 \$	15 479 689 \$	15 002 354 \$
Scénario 2 – réaliste	0 \$	12 102 906 \$	11 682 111 \$

**ASPECTS FINANCIERS****Description de l'analyse financière**

L'analyse financière présente le coût moyen annuel associé à l'utilisation de l'infrastructure pour chacun des scénarios. L'approche financière tient compte des paramètres de financement pour la construction ou l'investissement de l'infrastructure. Les hypothèses de financement sont les suivantes : taux de financement à 5% et période de financement de 20 ans.

**Résultats de l'analyse financière**

Les résultats détaillés, par municipalité, sont présentés à l'annexe 1 du présent document. Le tableau suivant résume le total de ces coûts selon les scénarios :

Scénarios	Financement annuel des infrastructures	Coûts d'opération annuels moyens	Total annuel
Scénario 1 – optimiste	0 \$	1 157 616 \$	1 157 616 \$
Scénario 2 – optimiste	0 \$	880 536 \$	880 536 \$
Scénario 1 – réaliste	0 \$	1 127 346 \$	1 127 346 \$
Scénario 2 – réaliste	0 \$	870 355 \$	870 355 \$

**ÉLÉMENTS DE PRISE DE DÉCISION**

Afin de rentabiliser les opérations du centre de tri requises par l'apport d'une plus grande quantité de matières recyclables, il faut, avant de considérer l'agrandissement du centre de tri ou une augmentation de la mécanisation des équipements, viser une augmentation du nombre de travailleurs et des quarts de travail. En considérant cet aspect, le scénario le plus profitable serait le scénario 2, soit celui prévoyant la prise en charge de toutes les matières de la MRC à l'exception de celles provenant du secteur de Ste-Agathe-des-Monts. Voir fiche FTMG-01.

FTIN-01-a

## FICHE TECHNIQUE INFRASTRUCTURE

<b>INFRASTRUCTURE</b>	<b>POSTE DE TRANSBORDEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES DE MONT-LAURIER (EXISTANT)</b>
<b>PRÉSENTATION</b>	<p><b>Localisation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Situé à l'entrée du bureau administratif du LES</li> </ul> <p><b>Caractéristiques:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Entrée en fonction en juillet 1995</li> </ul> <p><b>Scénarios envisagés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Scénarios 1 et 2:</b> Transbordement des matières provenant des ménages et des ICI desservis par les services municipaux dans les 15 municipalités du secteur de la Lièvre.</li> </ul>
<b>ENJEUX RÉGIONAUX</b>	<p><b>Population desservie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dessert les municipalités membres de la RIRHL du territoire desservie par la RIDL</li> </ul>
<b>ASPECTS TECHNIQUES</b>	<p><b>Caractéristiques actuelles de l'infrastructure:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ce bâtiment couvert a une dimension de 1200 pi<sup>2</sup>, conçu afin d'assurer une facilité d'accès quant aux déchargements des camions.</li> <li>▪ Pour les années 2000 et 2001, ce centre a transbordé 1326 et 1522 tonnes respectivement pour être acheminées ensuite au centre de tri Marchand pour traitement.</li> <li>▪ La capacité actuelle maximale du site est de 8 t/jour (capacité du conteneur en place + 1 voyage vers le centre de tri). Il y a 1 voyage par jour (ou au 2 jours) vers le centre de tri.</li> <li>▪ Cette capacité maximale pourrait être poussée jusqu'à 16 t /jour simplement si une aire d'accumulation des matières recyclables de 8 t était aménagée et protégée des intempéries (incluant 2 voyages/jour vers le centre de tri).</li> <li>▪ Dans les conditions actuelles d'exploitation, la capacité maximale du site de transbordement de 8 t/ jour est atteinte.</li> </ul> <p><b>Contraintes techniques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La tarification pour les municipalités non membres est de 40\$/tonne</li> <li>▪ La capacité maximale est présentement atteinte. Pour que ce poste de transbordement traite les volumes escomptés aux scénarios 1 et 2, il faudrait qu'il soit agrandi car les tonnages anticipés sont supérieurs à 16 t/jour pour 2008.</li> <li>▪ Un 2<sup>ème</sup> conteneur devrait être implanté et la bâtisse devrait être agrandie pour protéger les 2 conteneurs et l'aire d'accumulation contre les intempéries.</li> <li>▪ Le site est opérationnel 5 jours/semaines durant 52 sem/an (soit 260 j/an).</li> <li>▪ Les coûts de transport des matières entre le centre de transbordement et un centre de tri ne sont pas comptabilisés.</li> <li>▪ Les coûts d'investissement pour agrandir le site incluent la construction et l'aménagement du site, un bâtiment de protection contre les intempéries, un conteneur de 10 t minimum et un camion pour transporter le conteneur.</li> </ul>



<p><b>ASPECTS ÉCONOMIQUES</b></p>	<p><b>Prévision du tonnage</b>  Les prévisions de tonnage de matières recyclables résidentielles sur la période 2001-2008 ont été appliquées aux scénarios pertinents au centre de tri de Mont-Laurier pour produire les résultats suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Scénario 1 : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prévisions optimistes : 4 142 tonnes en 2004 à 5 780 tonnes en 2008</li> <li>○ Prévisions réalistes : 2 842 tonnes en 2004 à 3 671 tonnes en 2008</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Catégories de coûts</b>  Les coûts des scénarios considérés se rapportent aux coût de revient de l'infrastructure. Ce coût doit être distingué du tarif chargé aux municipalités, qui ne correspond pas toujours aux véritables coûts d'utilisation des infrastructures. Le coût de revient est calculé à la tonne et inclut les investissements, les salaires ainsi que les dépenses d'opération, d'entretien et de gestion. Étant donné la présence de coûts fixes et de coûts variables, le coût de revient estimé varie selon le scénario considéré. Les coûts considérés pour cette infrastructure sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Investissement</u> : soit les investissements ou dépenses de construction nécessaires à l'utilisation de l'infrastructure;</li> <li>▪ <u>Opération</u> : soit le coût annuel d'opération et d'entretien de l'infrastructure.</li> </ul> <p><b>Description de l'analyse économique</b>  L'analyse économique présente un coût global (et non annuel) associé à chacun des scénarios sur l'ensemble de la période considérée (2004-2008 en l'occurrence). Pour permettre la combinaison de coûts survenant à divers moment au cours de cette période, l'ensemble des coûts sont convertis en une seule unité monétaire (ou actualisés). Dans le cas présent, les coûts sont actualisés en \$ 2003 avec un taux d'actualisation de 8%. Par ailleurs, l'approche économique ne tient pas compte des conditions offertes pour financer la construction ou l'investissement de l'infrastructure. De plus, une estimation de la « valeur résiduelle » des scénarios a été ajoutée aux coûts totaux afin d'inclure les effets (et coûts) à long terme des options considérées. Cette valeur terminale a été estimée à partir d'une annuité de 8%.</p> <p><b>Résultats de l'analyse économique</b>  Les résultats détaillés, par municipalité, sont présentés à l'annexe 1 du présent document. Le tableau suivant résume le total de ces coûts selon les scénarios :</p> <table border="1" data-bbox="427 1178 1446 1283"> <thead> <tr> <th>Scénarios</th> <th>Investissement en infrastructure (\$2003)</th> <th>Valeur résiduelle (\$ 2008)</th> <th>Total actualisé (\$ 2003)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Scénario 1 – optimiste</td> <td>340 000 \$</td> <td>706 616 \$</td> <td>1 012 170 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 1 – réaliste</td> <td>340 000 \$</td> <td>897 121 \$</td> <td>1 202 272 \$</td> </tr> </tbody> </table>	Scénarios	Investissement en infrastructure (\$2003)	Valeur résiduelle (\$ 2008)	Total actualisé (\$ 2003)	Scénario 1 – optimiste	340 000 \$	706 616 \$	1 012 170 \$	Scénario 1 – réaliste	340 000 \$	897 121 \$	1 202 272 \$
Scénarios	Investissement en infrastructure (\$2003)	Valeur résiduelle (\$ 2008)	Total actualisé (\$ 2003)										
Scénario 1 – optimiste	340 000 \$	706 616 \$	1 012 170 \$										
Scénario 1 – réaliste	340 000 \$	897 121 \$	1 202 272 \$										
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p>	<p><b>Description de l'analyse financière</b>  L'analyse financière présente le coût moyen annuel associé à l'utilisation de l'infrastructure pour chacun des scénarios. L'approche financière tient compte des paramètres de financement pour la construction ou l'investissement de l'infrastructure. Les hypothèses de financement sont les suivantes : taux de financement à 5% et période de financement de 20 ans.</p> <p><b>Résultats de l'analyse financière</b>  Les résultats détaillés, par municipalité, sont présentés à l'annexe 1 du présent document. Le tableau suivant résume le total de ces coûts selon les scénarios :</p> <table border="1" data-bbox="394 1633 1468 1740"> <thead> <tr> <th>Scénarios</th> <th>Financement annuel des infrastructures</th> <th>Coûts d'opération annuels moyens</th> <th>Total annuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Scénario 1 – optimiste</td> <td>27 282 \$</td> <td>48 517 \$</td> <td>75 799 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 1 – réaliste</td> <td>27 282 \$</td> <td>63 664 \$</td> <td>90 946 \$</td> </tr> </tbody> </table>	Scénarios	Financement annuel des infrastructures	Coûts d'opération annuels moyens	Total annuel	Scénario 1 – optimiste	27 282 \$	48 517 \$	75 799 \$	Scénario 1 – réaliste	27 282 \$	63 664 \$	90 946 \$
Scénarios	Financement annuel des infrastructures	Coûts d'opération annuels moyens	Total annuel										
Scénario 1 – optimiste	27 282 \$	48 517 \$	75 799 \$										
Scénario 1 – réaliste	27 282 \$	63 664 \$	90 946 \$										

<b>ÉLÉMENTS DE PRISE DE DÉCISION</b>	Ce poste de transbordement ne pourra pas prendre en charge l'augmentation de la quantité de matières recyclables susceptibles d'y transiter au cours des ans. Pour ce faire, il faudra obligatoirement y aménager de nouvelles infrastructures. Si cette option est choisie, il faudrait penser à modifier le poste de transbordement pour qu'il puisse prendre en charge plusieurs types de matières, telles les matériaux secs, les encombrants, etc. Voir fiche FTMG-01.
--	---

**FTIN-01-b**



---

## 2 - Récupération des autres matières



## FICHE TECHNIQUE MODE DE GESTION

DESCRIPTION	AUTRES MATIÈRES (RÉSIDUS ENCOMBRANTS, MATÉRIEAUX SECS ET DÉBRIS DE CONSTRUCTION ET DÉMOLITION, TEXTILES ET RDD)
<p><b>MATIÈRES RÉSIDUELLES CONCERNÉES</b></p>	<p>Les résidus encombrants sont les gros rebuts provenant des ménages ou des industries et qui ont perdu leur entière utilité. Ils comprennent les vieux chauffe-eau, les <i>fours</i> inopérant, les vieux divans rebutés, etc.</p> <p>Les matériaux secs sont des résidus broyés ou déchiquetés qui ne sont pas susceptibles de fermenter et qui ne contiennent pas de déchets dangereux (bois tronçonné, gravats et plâtras, pièces de béton et de maçonnerie, morceaux de pavage, etc.). Les matériaux secs comprennent, entre autre, les matériaux issus de la construction, de la rénovation et de la démolition.</p> <p>Les fibres synthétiques (polyester, lycra, nylon, polar, etc.) dérivées du pétrole comme le plastique occupent aujourd'hui environ 80 % du marché des matières textiles tandis que le coton, la laine et les autres fibres naturelles se partagent le reste. Les produits textiles, frêpes et articles de maison ont une durée de vie moyenne de sept ans. Selon les plus récentes données recueillies par Statistique Canada, les Québécois généreraient, dans l'ensemble, 166 000 tonnes de résidus textiles par année.</p> <p>Les résidus domestiques dangereux comprennent tous les résidus générés à la maison qui ont les propriétés d'une matière dangereuse (lixivable, inflammable, toxique, corrosive, explosive, comburante ou radioactive) ou qui sont contaminés par une telle matière, qu'ils soient sous formes solide, liquide ou gazeuse. Les résidus domestiques dangereux sont les solvants, les huiles, les oxydants, les pesticides, les peintures, les réactifs, les cyanures, les acides, les piles, les batteries, etc.</p>
<p><b>POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</b></p>	<p>La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles ne traite pas spécifiquement de la gestion des résidus encombrants, toutefois elle a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ de prévenir ou réduire la production de matières résiduelles, notamment en agissant sur la fabrication et la mise en marché des produits;</li> <li>▪ de promouvoir la récupération et la valorisation des matières résiduelles;</li> <li>▪ de réduire la quantité de matières résiduelles à éliminer et d'assurer une gestion sécuritaire des installations d'élimination;</li> <li>▪ d'obliger la prise en compte par les fabricants et importateurs de produits des effets qu'ont ces produits sur l'environnement et des coûts afférents à la récupération, à la valorisation et à l'élimination des matières résiduelles générées par ces produits.</li> </ul> <p>La Politique québécoise de gestion des matériaux secs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'objectif du Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008 est de récupérer et de mettre en valeur au moins 60 % des débris de construction et de démolition;</li> <li>▪ Vise directement à augmenter la quantité de résidus récupérés par les divers intervenants dans le domaine de la construction, de la rénovation et de la démolition;</li> <li>▪ Vise à rendre plus sécuritaires les lieux d'élimination actuels;</li> <li>▪ L'objectif global du Plan est de mettre en valeur 1,5 million de tonnes de débris de construction et de démolition par année. L'augmentation des quantités récupérées stimulera l'implantation ou la consolidation d'installations de tri et de conditionnement dans tout le Québec.</li> </ul> <p>La Politique québécoise de gestion des résidus textiles a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prévoir un soutien gouvernemental de près de 6 millions de dollars, par année, pendant 5 ans. Cette somme vise à soutenir le démarrage, le développement ou la</li> </ul>

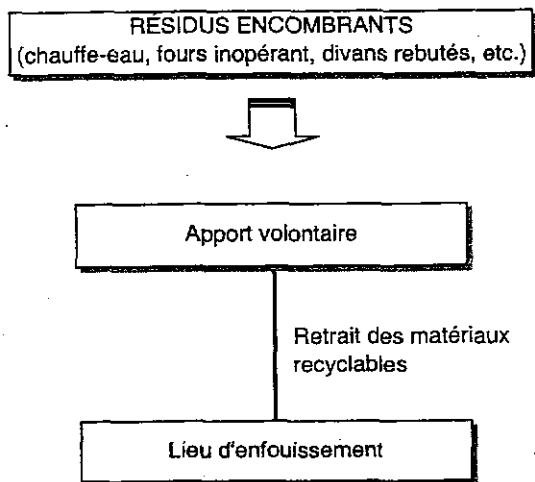
	<p>consolidation des entreprises d'économie sociale œuvrant dans la gestion des matières résiduelles en général.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appuyer par une série de mesures l'éducation ainsi que la sensibilisation de la population et des entreprises.</li> <li>▪ Donner accès à des fonds de recherche et de développement pour mettre au point des technologies de séparation ou de recyclage. Les actions des entreprises seront reconnues et devront être prises en considération par les municipalités au moment de l'élaboration des plans de gestion des matières résiduelles à l'échelle de la municipalité régionale de comté ou de la communauté urbaine.</li> <li>▪ Accroître la quantité de textiles récupérés par les ménages québécois de 25 000 tonnes à 42 000 tonnes par an, en haussant si possible la part du réemploi, et d'augmenter d'environ 30 000 tonnes la quantité de textile mis en valeur par le secteur industriel, commercial et institutionnel.</li> </ul> <p><b>La Politique québécoise de gestion des résidus domestiques dangereux a pour objet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ D'imposer aux entreprises qui mettent en marché, à l'intention des particuliers, des produits ayant un caractère de dangerosité, de récupérer et de mettre en valeur les résidus qui en résulteront ou, lorsque ce n'est pas possible, de les éliminer de façon sécuritaire.</li> <li>▪ De détourner l'ensemble de ces produits des lieux d'élimination qui ne sont pas conçus pour les recevoir. La diversité des produits suggère toutefois, dans un premier temps, de concentrer les efforts sur les produits rebutés en plus grande quantité. C'est pourquoi le Plan fixe un objectif de 75 % pour les huiles usées, les peintures, les batteries et les piles.</li> <li>▪ Les municipalités récupéreront, pour leur part, les quelque 4 millions de dollars qu'elles consacraient annuellement à cette activité. Les entreprises pourront répercuter ou non, en tout ou en partie, ces coûts sur le prix des produits, selon les lois du marché et de la concurrence. Le choix des moyens leur est laissé. Elles pourront s'associer avec les détaillants ou avec les municipalités, ou créer leurs réseaux de dépôts permanents.</li> <li>▪ Les efforts de tous les intervenants privés et publics convergeront pour réduire au minimum les dangers encourus par l'exposition de la population aux produits dangereux et les risques environnementaux associés à une gestion déficiente des résidus domestiques dangereux.</li> </ul>
<p><b>CIRCUIT D'ACHEMINEMENT</b></p>	<p>De façon générale, les résidus encombrants sont directement dirigés vers les lieux d'enfouissement et les matériaux recyclables ont été retirés.</p> <p>De façon générale les matériaux secs sont soit directement acheminés dans un lieu d'enfouissement, soit collectés auprès des ménages ou soit portés dans un éco-centre. Lorsqu'ils sont collectés, ils se dirigent vers un poste de transbordement pour ensuite être dirigés vers un lieu d'enfouissement.</p> <p>De façon générale les résidus textiles sont soit recyclés dans des ressourceries ou soit acheminés vers des éco-centres.</p> <p>De façon générale, les résidus domestiques dangereux sont soit collectés un jour de collecte municipale, soit volontairement déposés au dépôt municipal ou soit collectés aux points de vente. Les résidus sont par la suite acheminés vers un poste de traitement.</p> <p>Les figures suivantes représentent le circuit d'acheminement de chacune de ces matières.</p>
<p><b>SCÉNARIOS ENVISAGÉS</b></p>	<p><b>Les scénarios envisagés dans le cadre des objectifs du mandat sont les suivants :</b></p> <p><b>Scénario 1 :</b> Système décentralisé de 2 ou 3 petits dépôts volontaires (concept d'éco-centre) sur le territoire d'application. Organisation de 2 collectes municipales porte-à-porte par année des résidus encombrants sur l'ensemble des municipalités du territoire. Mise en place de programmes de sensibilisation. Maintien du dépôt permanent de RDD</p>

	<p>du site de Marchand.</p> <p><b>Scénario 2 :</b> Organisation de 12 collectes municipales porte-à-porte par année des résidus encombrants sur l'ensemble des municipalités du territoire. Organisation d'une collecte mobile annuelle de RDD dans les 4 principaux pôles semi-urbains du territoire (Mont-Laurier, Marchand, Mont-Tremblant et Ste-Agathe-des-Monts). Ententes avec le milieu privé et communautaire. Maintien du dépôt permanent de RDD sur le site de Marchand.</p>
<p><b>PARAMÈTRES OPÉRATIONNELS</b></p>	<p>Les principales informations portant sur les paramètres opérationnels de la gestion des résidus encombrants, matériaux secs, résidus de construction et démolition, textile et RDD sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fréquence de collectes : varie selon les scénarios</li> <li>▪ Type de camions : à déterminer</li> <li>▪ Infrastructure : éco-centre à venir</li> </ul>
<p><b>ASPECTS ÉCONOMIQUES</b></p>	<p><b>Prévision du tonnage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le volume des résidus encombrants n'est pas disponible.</li> <li>▪ En 2001, le volume de matériaux secs collectés était de tonnes au total, soit tonne /personne ou 0,23 tonne/porte. Selon les objectifs de la politique québécoise de gestion des matières résiduelles, le volume prévu pour 2008, serait de 18 610 tonnes, soit 60 % de plus que le total actuel.</li> <li>▪ En 2001, le volume de déchets dangereux collectés était de 63,2 tonnes au total, soit, de 0,0009 tonnes /pers ou 0,0014 tonnes/portes. Selon les objectifs de la politique québécoise de gestion des matières résiduelles, le volume prévu pour 2008, serait de 237,51 tonnes, soit 60 % de plus que le total actuel.</li> </ul> <p><b>Catégories de coûts</b></p> <p>Les coûts considérés pour ce mode de gestion sont de deux types :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Collecte</u> : ces coûts réfèrent au salaire et au temps du personnel affecté à la collecte des matières (un chauffeur et un aide à la collecte) ainsi qu'au coûts d'entretien du camion;</li> <li>▪ <u>Implantation et opération d'un éco-centre</u> : ces coûts incluent les dépenses d'investissement liées à la construction du centre et les dépenses annuelles d'opération.</li> </ul> <p><b>Description de l'analyse économique</b></p> <p>L'analyse économique présente un coût global (et non annuel) associé à chacun des scénarios sur l'ensemble de la période considérée (2004-2008 en l'occurrence). Pour permettre la combinaison de coûts survenant à divers moment au cours de cette période, l'ensemble des coûts sont convertis en une seule unité monétaire (ou actualisés). Dans le cas présent, les coûts sont actualisés en \$ 2003 avec un taux d'actualisation de 8%. Par ailleurs, l'approche économique ne tient pas compte des conditions offertes pour financer la construction ou l'investissement dans les infrastructures. De plus, une estimation de la « valeur résiduelle » des scénarios a été ajoutée aux coûts totaux afin d'inclure les effets (et coûts) à long terme des options considérées. Cette valeur terminale a été estimée à partir d'une annuité de 8%.</p> <p><b>Résultats de l'analyse économique</b></p> <p>Dans le cas présent, les paramètres précis (camion utilisé, volumes anticipés) de la collecte envisagée aux scénarios 1 et 2 restent à définir. De plus, les coûts de collecte varie de manière considérable selon la nature des matières collectées. À titre indicatif, le coût d'une unité mobile servant à la collecte des RDD est d'environ 200 000\$ et son coût d'opération est de 45\$/heure. Selon Recyc-Québec, les coûts de collecte de certains RDD peuvent monter jusqu'à 1 500\$ la tonne.</p>



	Les estimations présentées ci-après se sont concentrées sur les coûts reliés à l'implantation et à l'opération d'un éco-centre.					
		Investissement en infrastructure (\$2003)	Valeur résiduelle (\$ 2008)	Total actualisé (\$ 2003)		
	1 Éco-centre	45 000 \$	593 750 \$	638 750 \$		
<b>ASPECTS FINANCIERS</b>	<b>Description de l'analyse financière</b> L'analyse financière présente le coût moyen annuel associé à chacun des scénarios. L'approche financière tient compte des paramètres de financement pour la construction ou l'investissement dans les infrastructures. Les hypothèses de financement des infrastructures sont les suivantes : taux de financement à 5% et période de financement de 20 ans.					
	<b>Résultats de l'analyse financière</b>					
		Financement annuel des infrastructures	Coûts d'opération annuels moyens	Total annuel	Coût moyen à la tonne	Coût moyen à la porte
	1 Éco-centre	3 611 \$	47 500 \$	51 111 \$	18 \$	0,83 \$
<b>RECOMMANDATION</b>	<b>Le scénario privilégié est le scénario 1 qui offre l'avantage de réduire les coûts de collecte tout en fournissant un service d'accès facile aux populations du territoire. La collecte par apport volontaire permet également d'impliquer davantage les réels producteurs des résidus collectés. Par ailleurs, la campagne de sensibilisation sera un facteur important dans le succès de ce scénario, en favorisant la conscientisation des citoyens et leur participation active à cette initiative.</b>					

FTMG-02



**FIGURE FTMG-02a** Gestion des encombrants des secteurs résidentiels et ICI

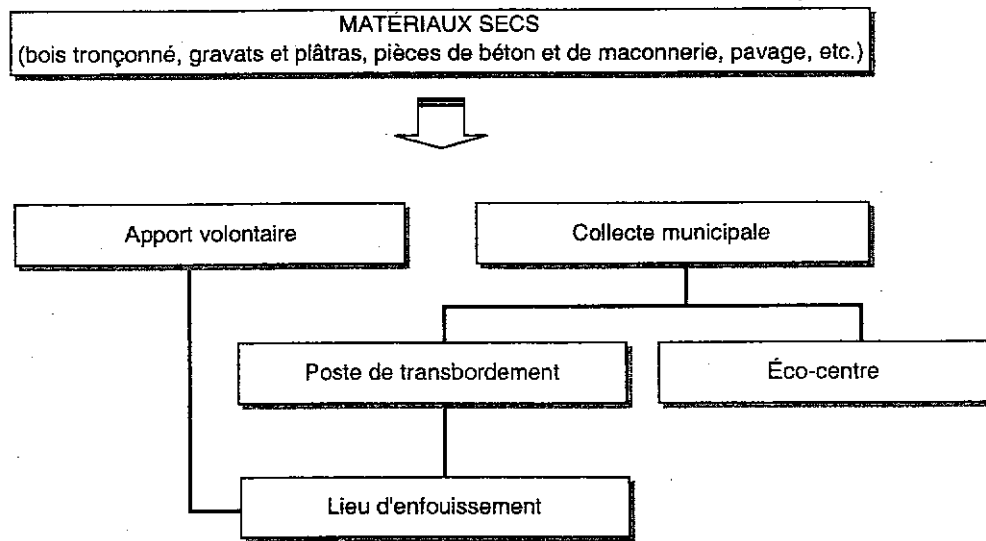
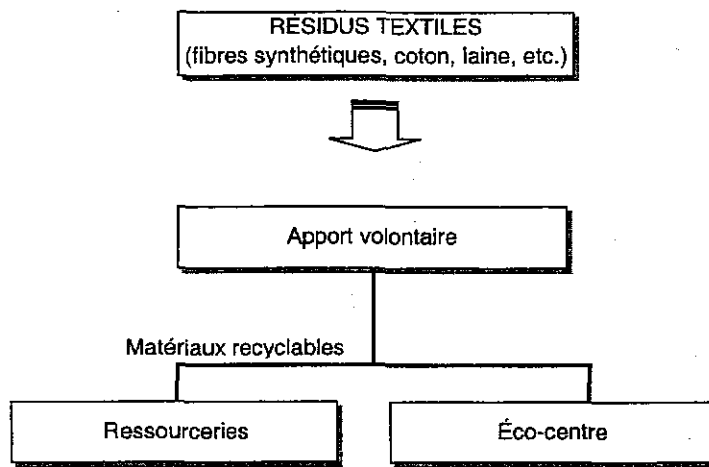


FIGURE FTMG-02b Gestion des matériaux secs



---

FIGURE FTMG-02c Gestion des résidus textiles

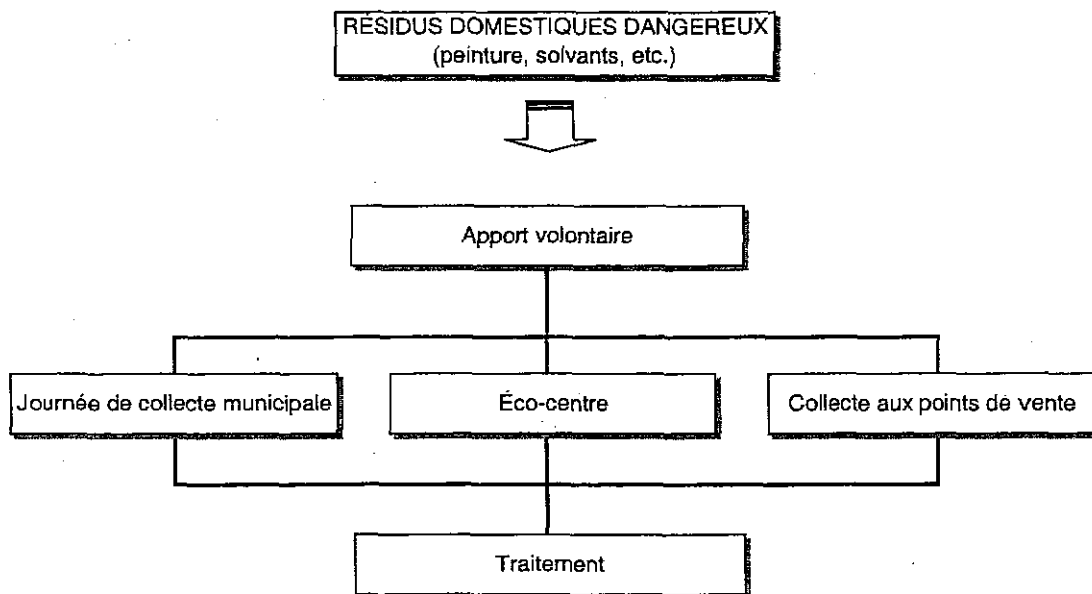


FIGURE FTMG-02d Gestion des résidus domestiques dangereux

## FICHE TECHNIQUE INFRASTRUCTURE

<b>INFRASTRUCTURE</b>	<b>ÉCO-CENTRE (FUTUR)</b>								
<b>PRÉSENTATION</b>	<p><b>Localisation:</b> Il existe différents types d'installations pour la récupération, le réemploi ou le recyclage des matériaux secs. À titre d'exemples, on peut mentionner les déchetteries et les éco-centres où les citoyens peuvent venir porter eux-mêmes leurs résidus de construction et de démolition dans divers conteneurs.</p>								
<b>ENJEUX RÉGIONAUX</b>	À déterminer selon les emplacements choisis.								
<b>ASPECTS TECHNIQUES</b>	<p>Il existe plusieurs options d'aménagement d'un éco-centre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Présence ou non d'un parc à conteneurs permettant aux citoyens de trier leurs matières et de les déposer dans les conteneurs appropriés. Ces aménagements sont favorisés dans la région à densité de population élevée.</li> <li><input type="checkbox"/> Présence ou non d'une remise pour l'entreposage des biens réutilisables. Cet abri est généralement un petit bâtiment fermé où sont déposés les biens réutilisables (textiles, meubles, ordinateurs, etc.);</li> <li><input type="checkbox"/> Présence ou non d'un lieu d'information, sensibilisation et d'éducation. Des dépliants et documents d'information sont ainsi présentés dans un bâtiment fermé.</li> <li><input type="checkbox"/> Présence ou non d'un dépôt permanent de RDD.</li> </ul> <p>Dans le cas présent, l'implantation d'une remise pour les biens réutilisables a été considérée.</p>								
<b>ASPECTS ÉCONOMIQUES</b>	<p><b>Catégories de coûts</b> Les coûts des scénarios considérés se rapportent au coût de revient de l'infrastructure. Ce coût doit être distingué du tarif chargé aux municipalités, qui ne correspond pas toujours aux véritables coûts d'utilisation des infrastructures. Le coût de revient est calculé à la tonne et inclut les investissements, les salaires ainsi que les dépenses d'opération, d'entretien et de gestion. Étant donné la présence de coûts fixes et de coûts variables, le coût de revient estimé varie selon le scénario considéré. Les coûts considérés pour cette infrastructure sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Investissement</u> : soit les investissements ou dépenses de construction nécessaires à l'utilisation de l'infrastructure;</li> <li>▪ <u>Opération</u> : soit le coût annuel d'opération et d'entretien de l'infrastructure.</li> </ul> <p><b>Description de l'analyse économique</b> L'analyse économique présente un coût global (et non annuel) associé à chacun des scénarios sur l'ensemble de la période considérée (2004-2008 en l'occurrence). Pour permettre la combinaison de coûts survenant à divers moments au cours de cette période, l'ensemble des coûts sont convertis en une seule unité monétaire (ou actualisés). Dans le cas présent, les coûts sont actualisés en \$ 2003 avec un taux d'actualisation de 8%. Par ailleurs, l'approche économique ne tient pas compte des conditions offertes pour financer la construction ou l'investissement de l'infrastructure. De plus, une estimation de la « valeur résiduelle » des scénarios a été ajoutée aux coûts totaux afin d'inclure les effets (et coûts) à long terme des options considérées. Cette valeur terminale a été estimée à partir d'une annuité de 8%.</p> <p><b>Résultats de l'analyse économique</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">Investissement en infrastructure. (\$2003)</th> <th style="text-align: center;">Valeur résiduelle (\$ 2008)</th> <th style="text-align: center;">Total actualisé (\$ 2003)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 Éco-centre</td> <td style="text-align: center;">45 000 \$</td> <td style="text-align: center;">593 750 \$</td> <td style="text-align: center;">638 750 \$</td> </tr> </tbody> </table>		Investissement en infrastructure. (\$2003)	Valeur résiduelle (\$ 2008)	Total actualisé (\$ 2003)	1 Éco-centre	45 000 \$	593 750 \$	638 750 \$
	Investissement en infrastructure. (\$2003)	Valeur résiduelle (\$ 2008)	Total actualisé (\$ 2003)						
1 Éco-centre	45 000 \$	593 750 \$	638 750 \$						

<b>ASPECTS FINANCIERS</b>	<p><b>Description de l'analyse financière</b></p> <p>L'analyse financière présente le coût moyen annuel associé à l'utilisation de l'infrastructure pour chacun des scénarios. L'approche financière tient compte des paramètres de financement pour la construction ou l'investissement de l'infrastructure. Les hypothèses de financement sont les suivantes : taux de financement à 5% et période de financement de 20 ans.</p> <p><b>Résultats de l'analyse financière</b></p> <table border="1" data-bbox="607 449 1280 555"> <thead> <tr> <th></th> <th>Financement annuel des infrastructures</th> <th>Coûts d'opération annuels moyens</th> <th>Total annuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 Éco-centre</td> <td>3 611 \$</td> <td>47 500 \$</td> <td>51 111 \$</td> </tr> </tbody> </table>		Financement annuel des infrastructures	Coûts d'opération annuels moyens	Total annuel	1 Éco-centre	3 611 \$	47 500 \$	51 111 \$
	Financement annuel des infrastructures	Coûts d'opération annuels moyens	Total annuel						
1 Éco-centre	3 611 \$	47 500 \$	51 111 \$						
<b>ÉLÉMENTS DE PRISE DE DÉCISION</b>	<p>Voir recommandations fiche FTMG-02</p>								

**FTIN-02-a**

## FICHE TECHNIQUE INFRASTRUCTURE

INFRASTRUCTURE	DÉPÔT DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD) DE MARCHAND (EXISTANT)
<b>PRÉSENTATION</b>	<p><b>Localisation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bâtiment construit sur le lot 14 rang ouest de la rivière Rouge dans la municipalité de Marchand</li> </ul> <p><b>Contexte:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ouverture remonte en 1996</li> </ul> <p><b>Scénarios envisagés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Scénarios 1 et 2 : Maintien du dépôt permanent de RDD du site de Marchand.</li> </ul>
<b>ENJEUX RÉGIONAUX</b>	<p><b>Population desservie:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La population des deux MRC</li> </ul> <p><b>Contexte gouvernemental:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La Politique gouvernementale demande à ce qu'il y ait 75% des huiles, peintures et pesticides générés en secteur municipal soient récupérés d'ici 2008.</li> </ul>
<b>ASPECTS TECHNIQUES</b>	<p><b>Données actuelles:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les résidants peuvent venir disposer, à l'année, diverses matières dangereuses telles les batteries, huiles usées, peinture, pesticides, acides, bonbonnes d'aérosols, etc.</li> </ul> <p><b>Caractéristiques:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ LA RIDR détient, depuis le 13 avril 1995, un certificat d'autorisation lui permettant de construire et d'exploiter un lieu d'entreposage permanent de RDD</li> <li>▪ Aucune information sur les quantités y ayant transité au cours des ans</li> <li>▪ Aucune information sur la capacité d'entreposage et le type d'opération qui y est réalisé</li> </ul> <p><b>Agrandissement:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les besoins en agrandissement varieront en fonction de la capacité actuelle du centre par rapport à l'augmentation des RDD pouvant y transiter. Or, nous n'avons pas d'information permettant de vérifier si un agrandissement est nécessaire.</li> </ul>
<b>ASPECTS ÉCONOMIQUES</b>	<p><b>Capacité :</b> Les données actuelles et futures pour la capacité du site ne sont pas disponibles.</p> <p><b>Coûts unitaires:</b> Données non disponibles pour chaque municipalité car inclus dans les coûts globaux du service offert par les régies. Les données de moyenne par ménage ne sont pas disponibles, toutefois on sait que 18 municipalités sont desservies par les RDD de Marchand.</p>
<b>ASPECTS FINANCIERS</b>	Non applicable. Données sur les coûts manquantes.
<b>ÉLÉMENTS DE PRISE DE DÉCISION</b>	Voir recommandations fiche FTMG-02.

**FTIN-02-b**



## FICHE TECHNIQUE INFRASTRUCTURE

<b>INFRASTRUCTURE</b>	<b>POSTE DE TRANSBORDEMENT DES MATÉRIAUX SECS À VILLE DE MONT-TREMBLANT (EXISTANT)</b>
<b>PRÉSENTATION</b>	<p><b>Localisation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lot 826 du canton de Salaberry</li> </ul> <p><b>Contexte:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les Placements Jean Miller inc. s'occupe de la gestion des matières résiduelles. Leurs activités se tournent principalement vers la collecte et la location de conteneurs pour les matières résiduelles des secteurs résidentiels et ICI, incluant la station Mont-Tremblant, ainsi que le transbordement des matières résiduelles infermentescibles ou matériaux secs.</li> <li>▪ Selon les informations obtenues, le poste de transbordement peut être opéré sans certificat d'autorisation en raison de son non-assujettissement à l'article 22 de la LQE</li> </ul>
<b>ENJEUX RÉGIONAUX</b>	<p><b>Population desservie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Actuellement, le poste dessert les résidents des municipalités membres de la RIDR</li> <li>▪ Le poste dessert aussi une clientèle du secteur privé</li> </ul> <p><b>Contexte gouvernemental :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'objectif du Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008 est de récupérer et de mettre en valeur au moins 60 % des débris de construction et de démolition</li> </ul>
<b>ASPECTS TECHNIQUES</b>	<p><b>Caractéristiques actuelles de l'infrastructure:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La capacité du poste de transbordement est fixée par le MENV à 10 000 tonnes métriques par année;</li> <li>▪ Au total, la capacité du poste de transbordement atteint près de la limite autorisée par la MENV;</li> <li>▪ Le volume réel de matériaux secs éliminés représente un peu plus de 6000 tonnes par années et le tout est acheminé au LES de la RIADM à Lachute.</li> <li>▪ Le poste reçoit aussi du papier, du carton, du bois, du métal et des matières minérales</li> </ul> <p><b>Contraintes techniques:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Puisque ce poste de transbordement atteint près de sa capacité maximale annuellement, l'entrepreneur a déposé à la Ville de Mont-Tremblant à l'hiver 2002, une demande de modification à la réglementation d'urbanisme afin de permettre la relocalisation du site pour éventuellement augmenter la capacité de traitement de ces matières ainsi que l'entreposage extérieur d'équipements lourds saisonniers. La Ville étudie présentement le dossier et prend en considération qu'il existe actuellement un processus d'élaboration de plan de gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC et que ce plan directeur permettra d'évaluer l'importance d'un tel équipement en fonction des besoins actuels et futurs de la région.</li> </ul> <p><b>Coûts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nous ne possédons pas l'information pour déterminer les coûts reliés à l'exploitation de poste relativement au traitement des matériaux secs provenant du secteur municipal.</li> </ul>
<b>ÉLÉMENTS DE PRISE DE DÉCISION</b>	Voir recommandations fiche FTMG-02.

FTIN-02-c

## FICHE TECHNIQUE INFRASTRUCTURE

<b>INFRASTRUCTURE</b>	<b>POSTE DE TRANSBORDEMENT DES MATÉRIAUX SECS À STE-AGATHE-DES-MONTS (EXISTANT)</b>
<b>PRÉSENTATION</b>	<p><b>Localisation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faisant partie du lot P.1, rang 4, canton de Beresford, localisé au 1700, rue Principale est, en front du chemin menant au poste de pompage Rivière-du-Nord à une distance approximative de 150 mètres de la Rivière-du-Nord dans la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts;</li> </ul> <p><b>Contexte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les terrains sur lesquels se situe le poste de transbordement peuvent être transformés en Eco-Centre.</li> </ul>
<b>ENJEUX RÉGIONAUX</b>	<p><b>Population desservie:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Service offert aux citoyens des municipalités membres de la RIDR afin de disposer de leurs gros rebuts et matériaux de construction dans des conteneurs utilisés à cette fin dans le secteur plus au sud de la MRC des Laurentides, soit Ste-Agathe, Val-des-Lacs et Val-David.</li> </ul> <p><b>Contexte gouvernemental :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'objectif du Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008 est de récupérer et de mettre en valeur au moins 60 % des débris de construction et de démolition</li> </ul>
<b>ASPECTS TECHNIQUES</b>	<p><b>Caractéristiques actuelles de l'infrastructure :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Emplacement d'une superficie de 4000 m<sup>2</sup></li> <li>▪ Un contrat de location de terrain lie la RIDR à la Ville jusqu'au 4 juin 2004 (cie <i>Opération Gestion</i>).</li> <li>▪ Site ouvert au public du mercredi au samedi et opère un volume d'un peu plus de 150 tonnes annuellement.</li> <li>▪ De cette quantité, environ 100 tonnes sont éliminées à l'extérieur du territoire, soit au LES d'Intersan à Ste-Sophie alors que le volume récupéré est acheminé au LES de Marchand.</li> <li>▪ Il n'y a aucune information sur la capacité de ce poste de transbordement ni sur le type d'installation (équipement, etc.)</li> <li>▪ Les coûts d'exploitation actuels de ce poste de transbordement ne sont pas connus</li> </ul>
<b>ÉLÉMENTS DE PRISE DE DÉCISION</b>	Voir recommandations fiche FTMG-02.

**FTIN-02-d**

## FICHE TECHNIQUE INFRASTRUCTURE

<b>INFRASTRUCTURE</b>	<b>DÉPÔT DE MATÉRIAUX SECS À SAINT-ADÈLE (DMS) (EXISTANT)</b>
<b>PRÉSENTATION</b>	<p><b>Localisation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1158, rue Notre-Dame sur le lot 19-B, rang X, canton Abercrombie dans la municipalité de Sainte-Adèle sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut;</li> </ul> <p><b>Contexte:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exploité par un entrepreneur privé 1348-1288 Québec, inc. dont l'ouverture date de 1992.</li> </ul>
<b>ENJEUX RÉGIONAUX</b>	<p><b>Population desservie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un volume important de débris de construction et de démolition provenant de la partie sud de la MRC des Laurentides, notamment des municipalités non membres de la régie, est acheminé au dépôt de matériaux secs de Ste-Adèle.</li> </ul> <p><b>Contexte gouvernemental :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'objectif du Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008 est de récupérer et de mettre en valeur au moins 60 % des débris de construction et de démolition</li> </ul>
<b>ASPECTS TECHNIQUES</b>	<p><b>Données actuelles:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le volume autorisé par le MENV correspond à 162 000 m<sup>3</sup> avec un volume annuel de 18 000 m<sup>3</sup></li> <li>▪ La quantité de matériaux secs récupérée provenant de la MRC des Laurentides pour l'année 2001 est estimé à environ 5000 tonnes métriques.</li> <li>▪ De ce nombre près de 1500 tonnes ont été récupérées : asphalte, béton, métaux, pierre concassée, sable, terre et bois et transformation du bois en copeaux;</li> <li>▪ Les activités de récupération et de valorisation permettront de prolonger d'une dizaine d'années encore la longévité du DMS de Ste-Adèle.</li> </ul> <p><b>Contrainte de capacité :</b> Au rythme actuel, la durée de vie du site est estimée à 9 ans. Toutefois, les activités de récupération et de valorisation permettent de prolonger la longévité du DMS de 10 ans;</p> <p><b>Coût unitaire :</b> Aucune info sur le coût de cette infrastructure (coût unitaire).</p>
<b>ÉLÉMENTS DE PRISE DE DÉCISION</b>	<b>Voir recommandations fiche FTMG-02.</b>

**FTIN-02-e**

---

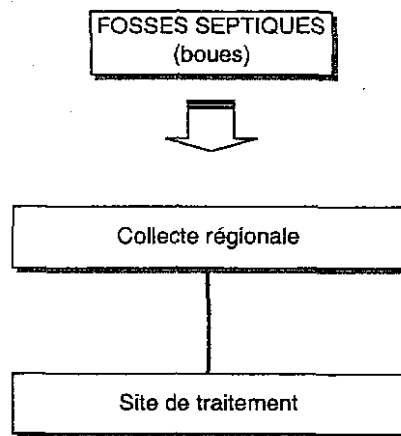
### 3 - Gestion des boues de fosses septiques



## FICHE TECHNIQUE MODE DE GESTION

<b>DESCRIPTION</b>	<b>ÉLIMINATION DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES</b>
<b>MATIÈRES RÉSIDUELLES CONCERNÉES</b>	Boues de fosses septiques
<b>POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>	Des plans de gestion des boues doivent être confectionnés et faire partie intégrante du plan de gestion des matières résiduelles. La Politique prévoit qu'aucune boue ne devrait être enfouie à moins d'avoir démontré qu'elle ne pouvait pas être valorisée.
<b>CIRCUIT D'ACHEMINEMENT</b>	<p>De façon générale les boues de fosses septiques sont prises en charge par les particuliers. Cependant, il existe différents moyens que les municipalités peuvent proposer afin que cette activité soit faite dans le respect de l'environnement</p> <p>La figure FTMG-03 représente le circuit d'acheminement des boues de fosses septiques.</p>
<b>SCÉNARIOS ENVISAGÉS</b>	<p>Pour les boues de fosses septiques, il ne s'agit pas de présenter des scénarios mais plutôt des nouvelles façons de faire afin de contrôler la valorisation et la disposition des boues.</p> <p>Les boues de fosses septiques acheminées aux sites de St-Jovite et Nominique sont traitées par lagunage. Ces sites peuvent opérer parce qu'ils détiennent les autorisations requises pour le faire. Cependant, le ministère de l'Environnement tend à resserrer les critères d'exploitation des stations de traitement par lagunage notamment en ce qui a trait aux objectifs de rejet aux cours d'eau des eaux issues du traitement. Dans plusieurs régions du Québec d'ailleurs, les directions régionales du MENV sont réticentes à émettre des certificats d'autorisation pour ce type d'infrastructures jusqu'à ne plus en permettre dans certaines régions.</p> <p>Il existe cependant des nouvelles technologies disponibles qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le traitement sur place (vidange) par des camions spécialisés notamment dans les secteurs moins densément peuplés. Les boues, dont le volume dans le camion est grandement réduit, peuvent alors être acheminées dans des sites d'enfouissement. L'utilisation de camions spécialisés et plus performants peut représenter des coûts d'environ 100\$ (vidange et transport) comparativement à 55\$ (excluant le transport) pour l'utilisation de camions conventionnels.</li> <li>- différentes technologies de séparation mécanique ou physico-chimiques peuvent être appliquées. La séparation permet de séparer les solides des liquides. Les solides peuvent être enfouis dans les lieux d'enfouissement sanitaire alors que les filtrats peuvent être traités avec les eaux usées municipales.</li> <li>- Les boues de fosses septiques peuvent aussi faire l'objet d'un traitement par stabilisation à la chaux après quoi, elles peuvent être épandues sur des terres pour la sylviculture.</li> </ul>

**FTMG-03**



---

**FIGURE FTMG-03 Gestion des boues de fosses septiques**

## FICHE TECHNIQUE INFRASTRUCTURE

INFRASTRUCTURE	SITE DE TRAITEMENT DE BOUES À MONT-TREMBLANT (EXISTANT)
PRÉSENTATION	<p><b>Localisation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Localisé sur le lot P-518, <i>canton de Salaberry</i> dans la Ville de Mont-Tremblant, anciennement Paroisse St-Jovite</li> </ul> <p><b>Contexte:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Site existant depuis 1985;</li> <li>▪ En 1994, un <i>certificat d'autorisation</i> est émis par le MENV pour l'implantation d'un centre de compostage des boues de fosses septiques;</li> <li>▪ L'<i>entrepreneur assure également</i> un service de collecte des boues sur le territoire de la MRC des Laurentides qui s'étend de Val-David jusqu'à Labelle.</li> </ul> <p>Pour les boues de fosses septiques, il ne s'agit pas de présenter des scénarios ni les infrastructures existantes en tant que telles, mais plutôt des nouvelles façons de faire afin de contrôler la valorisation et la disposition des boues.</p>
ENJEUX RÉGIONAUX	<p><b>Contexte gouvernemental:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le gouvernement du Québec a établi en 1996 un moratoire interdisant tout agrandissement des lagunes existantes et la construction de nouvelles.</li> </ul>
ASPECTS TECHNIQUES	<p><b>Données actuelles:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aucune information ou donnée sur l'exploitation du site.</li> </ul>
ÉLÉMENTS DE PRISE DE DÉCISION	<p>Voir fiche FTMG-03.</p>

**FTIN-03-a**



## FICHE TECHNIQUE INFRASTRUCTURE

INFRASTRUCTURE	SITE DE TRAITEMENT DE BOUES À NOMINGUE (EXISTANT)
<b>PRÉSENTATION</b>	<p><b>Localisation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Situé sur le lot P-50, rang VI du canton Loranger</li> </ul> <p><b>Contexte:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Certificat d'autorisation émis en octobre 1986 par le MENV pour l'exploitation d'un site de lagunage et de compostage dans la municipalité de Nomingue</li> <li>▪ Opéré par un entrepreneur privé : <i>Recyclage Jorg inc.</i></li> <li>▪ Seulement deux sites dans la MRC, incluant Notre-Dame-du-Laus, sont autorisés à recevoir et traiter les boues de fosses septiques.</li> </ul> <p><b>Pour les boues de fosses septiques, il ne s'agit pas de présenter des scénarios ni les infrastructures existantes en tant que telles, mais plutôt des nouvelles façons de faire afin de contrôler la valorisation et la disposition des boues.</b></p>
<b>ENJEUX RÉGIONAUX</b>	<p><b>Population desservie:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ce site dessert présentement la majorité des municipalités du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, à l'exception de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus qui possède son propre site et des TNM.</li> </ul> <p><b>Contexte gouvernemental:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La capacité de traitement limité pose actuellement un problème particulier sur le territoire, et ce, depuis que le gouvernement du Québec a établi en 1996 un moratoire interdisant tout agrandissement des lagunes existantes et la construction de nouvelles.</li> </ul>
<b>ASPECTS TECHNIQUES</b>	<p><b>Données actuelles:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le site est constitué de quatre bassins où le traitement des boues se fait par lagunage, le lixiviat étant traité par atténuation dans le sol.</li> <li>▪ La capacité maximale du site correspondrait environ à plus de 1,5M de gallons de boues par année;</li> <li>▪ L'entrepreneur y pratique le compostage à partir des boues récupérées;</li> </ul>
<b>ÉLÉMENTS DE PRISE DE DÉCISION</b>	Voir fiche FTMG-03.

**FTIN-03-b**

---

#### 4 - Valorisation des matières compostables



## FICHE TECHNIQUE MODE DE GESTION

<b>DESCRIPTION</b>	<b>DÉCHETS ORGANIQUES</b>
<b>MATIÈRES RÉSIDUELLES CONCERNÉES</b>	Les matières résiduelles concernées sont les résidus verts (feuilles, gazon) et les résidus organiques (résidus de table)
<b>POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>	<p><b>La Politique québécoise de gestion des déchets organiques a pour objectif de valoriser progressivement la plus grande quantité possible de déchets organiques. Ainsi les municipalités seront assujetties à l'obligation réglementaire de récupérer les herbes et les feuilles qui n'auront pu être laissées sur place.</b></p> <p>De plus, les municipalités ont à prévoir des programmes et des services permettant de détourner de l'enfouissement, 60% en poids des matières putrescibles générées en secteur municipal</p>
<b>CIRCUIT D'ACHEMINEMENT</b>	La figure FTMG-07 montre le diagramme de cheminement pour les matières putrescibles alors que les cartes couleur ci-jointes illustrent les secteurs pour chacun des scénarios.
<b>SCÉNARIOS ENVISAGÉS</b>	<p><b>Les scénarios envisagés dans le cadre des objectifs du mandat sont détaillés ci-dessous.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Scénario 1 : Système de « collecte à trois voies » pour l'ensemble des 40 municipalités (ménages et ICI desservis par la collecte municipale) et acheminement à la plate-forme de compostage aménagée sur le site de Marchand</b></li> <li>▪ <b>Scénario 1-a : Système de « collecte à trois voies » pour l'ensemble des 40 municipalités (ménages et ICI desservis par la collecte municipale). Dans le cas des 25 municipalités de La Rouge, acheminement à la plate-forme de compostage aménagée sur le site de Marchand. Dans le cas des 15 municipalités de La Lièvre, acheminement à la plate-forme de compostage aménagée sur le site de Mont-Laurier.</b></li> <li>▪ <b>Scénario 2 : Projet pilote : système de « collecte à trois voies » pour 9 municipalités urbaines et semi-urbaines (ménages et ICI desservis par la collecte municipale) et acheminement à la plate-forme de compostage aménagée sur le site de Marchand. Distribution de composteur domestique dans les autres municipalités du territoire.</b></li> </ul>
<b>PARAMÈTRES OPÉRATIONNELS</b>	<p><b>Les principales informations portant sur les paramètres opérationnels de la gestion des déchets organiques sont les suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Fréquence de collectes : 26 fois par année (en alternance avec la collecte des matières recyclables)</b></li> <li>▪ <b>Type de camions : 6 tonnes</b></li> <li>▪ <b>Infrastructures : plate-forme de compostage à venir à Marchand et/ou à Mont-Laurier (voir fiches FTIN-04-a et FTIN-04-b)</b></li> </ul>
<b>ASPECTS ÉCONOMIQUES</b>	<p><b>Prévision du tonnage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La prévision du tonnage de matières compostables sur la période 2001-2008 a été faite sur la base du taux de génération actuel de matières compostables, du taux de croissance de la population et des objectifs de la politique québécoise de gestion des matières résiduelles;</li> <li>▪ En ce qui concerne les ICI présentement desservis par un entrepreneur privé, la masse de matières a été projetée en fonction du taux de croissance de la population et d'une croissance économique moyenne de 2% par année;</li> <li>▪ Au total, deux types de prévisions de tonnage de matières compostables ont été faites : une prévision optimiste, qui anticipe une participation de la population en ligne avec les objectifs gouvernementaux, et une prévision réaliste qui suppose que l'effort de compostage fourni par la population ne permettra pas d'atteindre ces objectifs (par un facteur de d'environ 17%);</li> </ul>

- Prévission du tonnage résidentiel sur l'ensemble du territoire:
  - Prévissions optimistes : 3 105 tonnes en 2004 à 7 246 tonnes en 2008
  - Prévissions réalistes : 2 588 tonnes en 2004 à 6 038 tonnes en 2008
- Prévission du tonnage ICI sur l'ensemble du territoire :
  - Prévissions optimistes : 7 266 tonnes en 2004 à 16 955 tonnes en 2008
  - Prévissions réalistes : 4 668 tonnes en 2004 à 10 893 tonnes en 2008
- Prévission du tonnage total :
  - Prévissions optimistes : 10 372 tonnes en 2004 à 24 200 tonnes en 2008
  - Prévissions réalistes : 7 256 tonnes en 2004 à 16 931 tonnes en 2008
- Le nombre de ménages qui bénéficieront d'une distribution de bacs pour la collecte à 3 voies a été estimé à partir du nombre de portes à 59 262 en 2004 pour les scénarios 1 et 1-a, et à 27 504 pour le scénario 2.
- Par ailleurs, les ménages qui recevront des composteurs domestiques (scénario 2) a été fixé à 31 758 en 2004.

**Catégories de coûts**

Les coûts considérés pour ce mode de gestion sont de six types :

- Achat de bacs ou composteurs : l'achat de bacs est nécessaire pour les municipalités nouvellement desservies par la collecte à trois voies. Des composteurs seront achetés dans le cadre du scénario 2 dans les municipalités rurales. Le prix des bacs de collecte est estimé à 70\$ l'unité. Celui des composteurs domestiques est estimé à 20\$ l'unité;
- Collecte : ces coûts réfèrent au salaire et au temps du personnel affecté à la collecte des matières (un chauffeur et un aide à la collecte);
- Premier transport : le premier transport s'effectue de la résidence collectée au poste de traitement. Son coût est déterminé en fonction du type de camion, du coût d'entretien au kilomètre du camion ainsi que du salaire et du temps de travail du chauffeur;
- Traitement : le coût de traitement des matière est calculé selon le coût à la tonne de construction et d'opération du centre utilisé.

**Description de l'analyse économique**

L'analyse économique présente un coût global (et non annuel) associé à chacun des scénarios sur l'ensemble de la période considérée (2004-2008 en l'occurrence). Pour permettre la combinaison de coûts survenant à divers moment au cours de cette période, l'ensemble des coûts sont convertis en une seule unité monétaire (ou actualisés). Dans le cas présent, les coûts sont actualisés en \$ 2003 avec un taux d'actualisation de 8%. Par ailleurs, l'approche économique ne tient pas compte des conditions offertes pour financer la construction ou l'investissement dans les infrastructures. De plus, une estimation de la « valeur résiduelle » des scénarios a été ajoutée aux coûts totaux afin d'inclure les effets (et coûts) à long terme des options considérées. Cette valeur terminale a été estimée à partir d'une annuité de 8%.

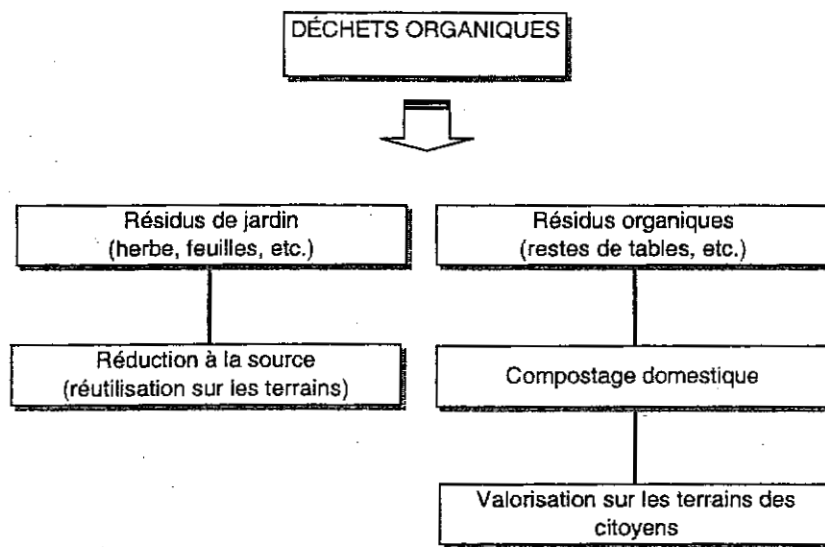
**Résultats de l'analyse économique**

Les résultats détaillés, par municipalité et par catégorie de coûts, sont présentés à l'annexe 1 du présent document. Le tableau suivant résume le total de ces coûts selon les scénarios :

Scénarios	Investissement en infrastructure (\$2003)	Valeur résiduelle (\$ 2008)	Total actualisé (\$ 2003)
Scénario 1 – optimiste	704 744 \$	16 893 591 \$	20 902 202 \$
Scénario 1a – optimiste	933 452 \$	17 175 250 \$	21 330 557 \$
Scénario 2 – optimiste	704 744 \$	8 651 572 \$	11 338 915 \$
Scénario 1 – réaliste	534 549 \$	17 043 458 \$	20 874 252 \$
Scénario 1a – réaliste	763 257 \$	17 849 346 \$	21 772 914 \$
Scénario 2 – réaliste	534 549 \$	8 908 392 \$	11 402 112 \$

<b>ASPECTS FINANCIERS</b>	<p><b>Description de l'analyse financière</b>  L'analyse financière présente le coût moyen annuel associé à chacun des scénarios. L'approche financière tient compte des paramètres de financement pour la construction ou l'investissement dans les infrastructures. Les hypothèses de financement des infrastructures sont les suivantes : taux de financement à 5% et période de financement de 20 ans. D'autre part, l'achat de bacs pour la collecte ou de composteurs est financé sur une période de 7 ans au taux de 5%.</p> <p><b>Résultats de l'analyse financière</b>  Les résultats détaillés, par municipalité et par catégorie de coûts, sont présentés à l'annexe 1 du présent document. Le tableau suivant résume le total de ces coûts selon les scénarios :</p> <table border="1" data-bbox="470 585 1461 978"> <thead> <tr> <th>Scénarios</th> <th>Financement annuel des infrastructures</th> <th>Coûts d'opération annuels moyens</th> <th>Total annuel</th> <th>Coût moyen à la tonne</th> <th>Coût moyen à la porte</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Scénario 1 - optimiste</td> <td>773 469 \$</td> <td>1 246 431 \$</td> <td>2 019 900 \$</td> <td>390 \$</td> <td>32,62 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 1a - optimiste</td> <td>791 821 \$</td> <td>1 249 925 \$</td> <td>2 041 746 \$</td> <td>395 \$</td> <td>32,98 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 2 - optimiste</td> <td>497 983 \$</td> <td>615 855 \$</td> <td>1 113 838 \$</td> <td>215 \$</td> <td>17,99 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 1 - réaliste</td> <td>759 812 \$</td> <td>1 256 602 \$</td> <td>2 016 414 \$</td> <td>468 \$</td> <td>32,57 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 1b - réaliste</td> <td>778 165 \$</td> <td>1 289 508 \$</td> <td>2 067 672 \$</td> <td>479 \$</td> <td>33,40 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 2 - réaliste</td> <td>485 389 \$</td> <td>630 936 \$</td> <td>1 116 325 \$</td> <td>259 \$</td> <td>18,03 \$</td> </tr> </tbody> </table>	Scénarios	Financement annuel des infrastructures	Coûts d'opération annuels moyens	Total annuel	Coût moyen à la tonne	Coût moyen à la porte	Scénario 1 - optimiste	773 469 \$	1 246 431 \$	2 019 900 \$	390 \$	32,62 \$	Scénario 1a - optimiste	791 821 \$	1 249 925 \$	2 041 746 \$	395 \$	32,98 \$	Scénario 2 - optimiste	497 983 \$	615 855 \$	1 113 838 \$	215 \$	17,99 \$	Scénario 1 - réaliste	759 812 \$	1 256 602 \$	2 016 414 \$	468 \$	32,57 \$	Scénario 1b - réaliste	778 165 \$	1 289 508 \$	2 067 672 \$	479 \$	33,40 \$	Scénario 2 - réaliste	485 389 \$	630 936 \$	1 116 325 \$	259 \$	18,03 \$
Scénarios	Financement annuel des infrastructures	Coûts d'opération annuels moyens	Total annuel	Coût moyen à la tonne	Coût moyen à la porte																																						
Scénario 1 - optimiste	773 469 \$	1 246 431 \$	2 019 900 \$	390 \$	32,62 \$																																						
Scénario 1a - optimiste	791 821 \$	1 249 925 \$	2 041 746 \$	395 \$	32,98 \$																																						
Scénario 2 - optimiste	497 983 \$	615 855 \$	1 113 838 \$	215 \$	17,99 \$																																						
Scénario 1 - réaliste	759 812 \$	1 256 602 \$	2 016 414 \$	468 \$	32,57 \$																																						
Scénario 1b - réaliste	778 165 \$	1 289 508 \$	2 067 672 \$	479 \$	33,40 \$																																						
Scénario 2 - réaliste	485 389 \$	630 936 \$	1 116 325 \$	259 \$	18,03 \$																																						
<b>RECOMMANDATION</b>	<p>En considérant la densité de la population sur le territoire des deux MRC, il est recommandé de prévoir une collecte à trois voies uniquement pour les secteurs les plus urbanisés. En effet, les coûts de transport requis pour aller collecter les matières putrescibles provenant des secteurs ruraux sont beaucoup trop élevés par rapport aux quantités susceptibles d'y être récupérées.</p> <p>Bien que les rendements associés à l'utilisation de composteurs domestiques sont moins intéressants que par une collecte à trois voies, cette avenue demeure intéressante relativement aux faibles coûts d'investissement demandés et relativement au fait qu'il est fort probable qu'une bonne partie de la population des secteurs ruraux procède probablement déjà à la valorisation de ses résidus de jardin.</p>																																										

FTMG-04



**FIGURE FTMG-04 Gestion des matières compostables**

VALORISATION DES  
MATIÈRES PUTRESCIBLES

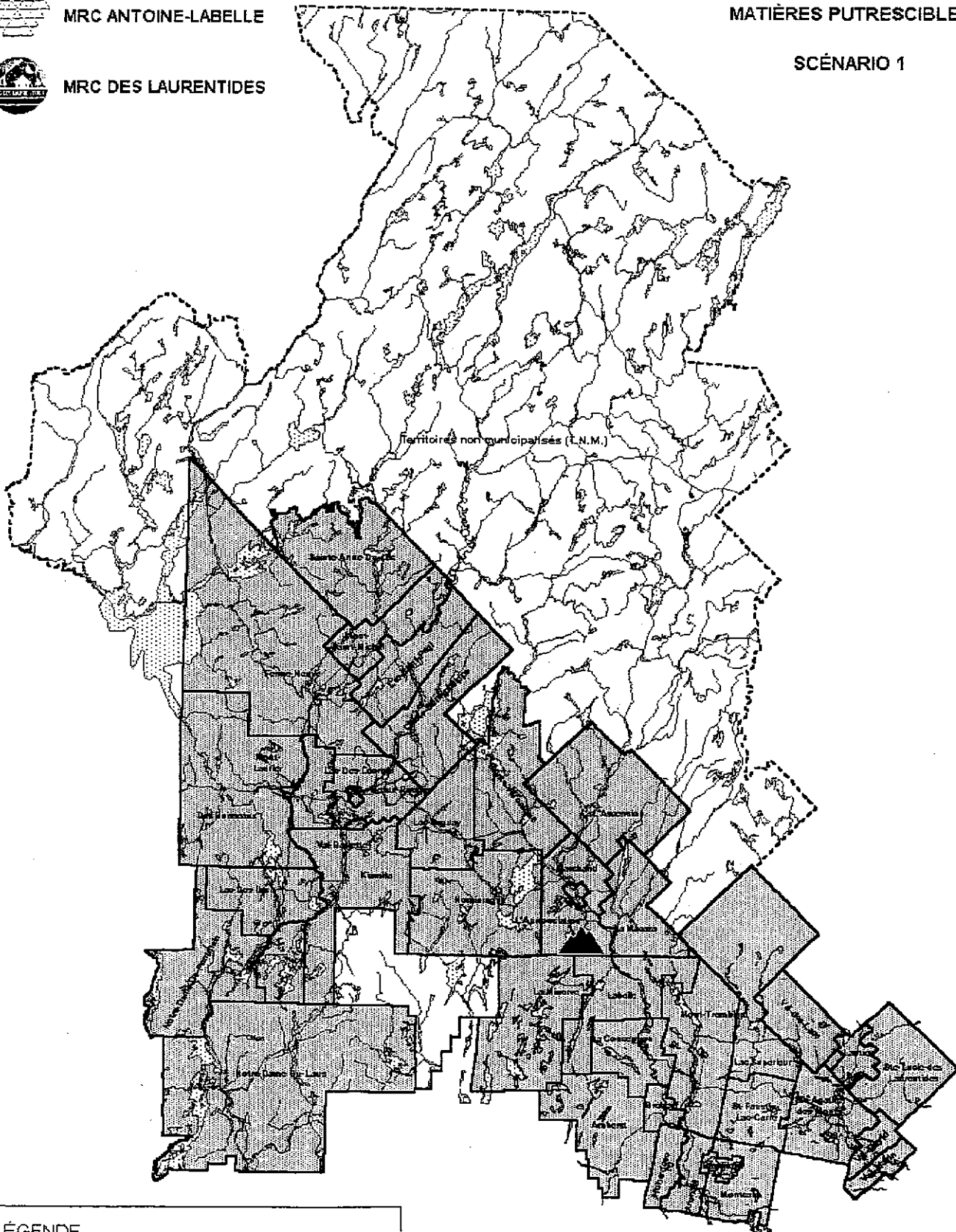
SCÉNARIO 1



MRC ANTOINE-LABELLE



MRC DES LAURENTIDES



LÉGENDE



Acheminement et traitement secteur Marchand

Plate-forme de compostage

15 0 15 30Km

Échelle: 1:900 000





VALORISATION DES  
MATIÈRES PUTRESCIBLES

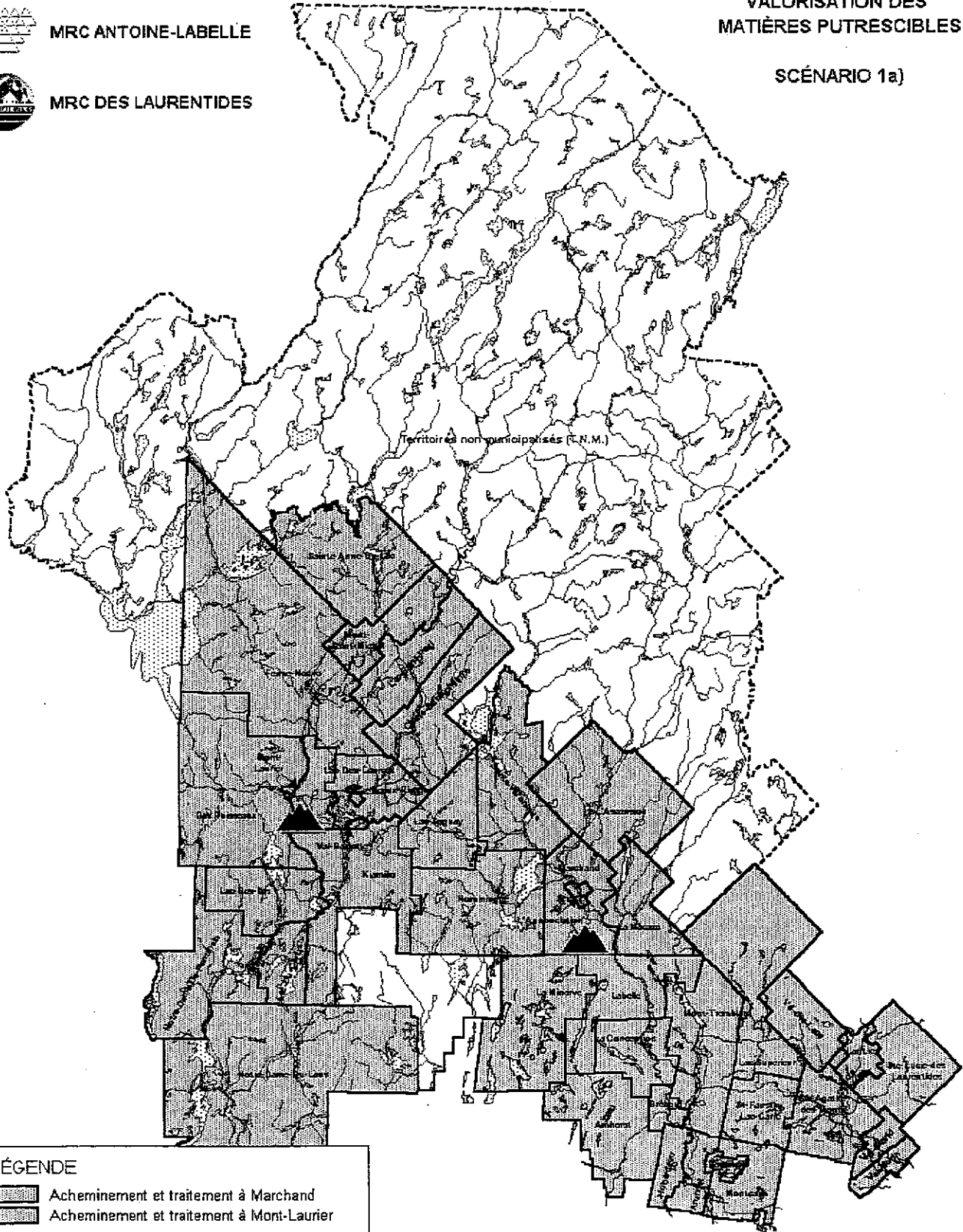
SCÉNARIO 1a)



MRC ANTOINE-LABELLE



MRC DES LAURENTIDES



Territoires non participatifs (T.N.M.)

LÉGENDE



Acheminement et traitement à Marchand



Acheminement et traitement à Mont-Laurier



Plate-forme de compostage de Mont-Laurier



Plate-forme de compostage de Marchand

15 0 15 30Km



Échelle: 1:900 000



# VALORISATION DES MATIÈRES PUTRESCIBLES

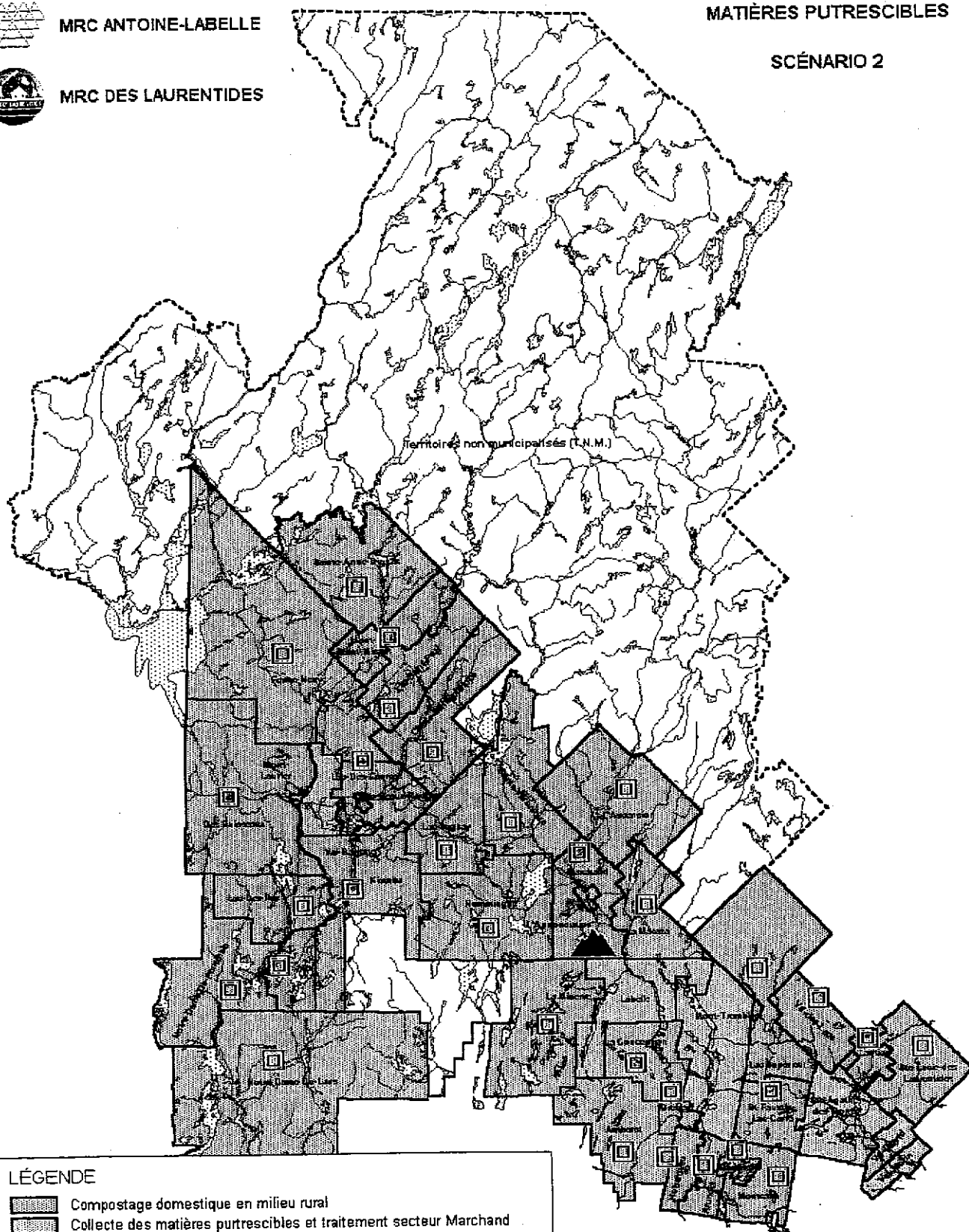
## SCÉNARIO 2







MRC ANTOINE-LABELLE



MRC DES LAURENTIDES



### LÉGENDE

-  Compostage domestique en milieu rural
-  Collecte des matières putrescibles et traitement secteur Marchand (Projet-pilote pour 9 municipalités semi-urbaines)
-  Plate-forme de compostage secteur Marchand
-  Composteur domestique (machine à terre)

15 0 15 30Km

Échelle: 1:900 000



## FICHE TECHNIQUE INFRASTRUCTURE

INFRASTRUCTURE	PLATE-FORME DE COMPOSTAGE À MARCHAND (FUTURE)
<b>PRÉSENTATION</b>	<p><b>Localisation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sur le site du LES de Marchand.</li> </ul> <p><b>Contexte:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À déterminer</li> </ul> <p><b>Caractéristiques:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À déterminer</li> </ul> <p><b>Scénarios envisagés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Scénario 1 :</b> Traitement des matières putrescibles provenant des 40 municipalités du territoire.</li> <li>▪ <b>Scénario 1-a :</b> Traitement des matières putrescibles provenant de 25 municipalités du territoire (les 15 municipalités de La Rouge étant exclues).</li> <li>▪ <b>Scénario 2 :</b> Traitement des matières putrescibles de 9 municipalités urbaines et semi-urbaines.</li> </ul>
<b>ENJEUX RÉGIONAUX</b>	<p><b>Population desservie:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Selon les scénarios, de l'ensemble de la population du territoire des deux MRC à seulement neuf municipalités urbaines et semi-urbaines (Labelle, Mont-tremblant, Ste-Agathe-des-Monts, Val-David, Val-Morin, Lac-des-Écorces, l'Annonciation, Mont-Laurier, Val-Barrette).</li> </ul>
<b>ASPECTS TECHNIQUES</b>	<p><b>Caractéristiques éventuelles de l'infrastructure:</b></p> <p>Plusieurs techniques de compostage sont disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> compostage en andains retournés. Moins dispendieuse, c'est la méthode la plus utilisée au Québec.</li> <li><input type="checkbox"/> compostage en piles sous aération forcée. Peu de municipalités utilisent cette technologie du fait des coûts élevés reliés au système d'aération et au bâtiment.</li> <li><input type="checkbox"/> compostage en bio-réacteur. Ce procédé est utilisé pour de grandes quantités de matières organiques car les coûts d'immobilisation et d'opération sont élevés.</li> </ul> <p>Dans le cas présent, l'implantation d'une plate-forme de compostage en andains retournés a été considérée.</p>
<b>ASPECTS ÉCONOMIQUES</b>	<p><b>Prévision du tonnage</b></p> <p>Les prévisions de tonnage de matières putrescibles résidentielles sur la période 2001-2008 ont été appliquées aux scénarios pertinents à l'éventuelle plate-forme de compostage à Marchand pour produire les résultats suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Scénario 1:             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prévisions optimistes : 3 105 tonnes en 2004 à 7 246 tonnes en 2008</li> <li>○ Prévisions réalistes : 2 588 tonnes en 2004 à 6 038 tonnes en 2008</li> </ul> </li> <li>▪ Scénario 1a :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prévisions optimistes : 2 115 tonnes en 2004 à 4 936 tonnes en 2008</li> <li>○ Prévisions réalistes : 1 763 tonnes en 2004 à 4 113 tonnes en 2008</li> </ul> </li> <li>▪ Scénario 2:             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prévisions optimistes : 1 555 tonnes en 2004 à 3 629 tonnes en 2008</li> <li>○ Prévisions réalistes : 1 296 tonnes en 2004 à 3 024 tonnes en 2008</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Catégories de coûts</b></p> <p>Les coûts des scénarios considérés se rapportent aux coût de revient de l'infrastructure. Ce coût doit être distingué du tarif chargé aux municipalités, qui ne correspond pas toujours aux véritables coûts d'utilisation des infrastructures. Le coût de revient est calculé à la tonne et inclut les investissements, les salaires ainsi que les dépenses d'opération, d'entretien et de</p>

gestion. Étant donné la présence de coûts fixes et de coûts variables, le coût de revient estimé varie selon le scénario considéré. Les coûts considérés pour cette infrastructure sont:

- Investissement : soit les investissements ou dépenses de construction nécessaires à l'utilisation de l'infrastructure;
- Opération : soit le coût annuel d'opération et d'entretien de l'infrastructure.

**Description de l'analyse économique**

L'analyse économique présente un coût global (et non annuel) associé à chacun des scénarios sur l'ensemble de la période considérée (2004-2008 en l'occurrence). Pour permettre la combinaison de coûts survenant à divers moment au cours de cette période, l'ensemble des coûts sont convertis en une seule unité monétaire (ou actualisés). Dans le cas présent, les coûts sont actualisés en \$ 2003 avec un taux d'actualisation de 8%. Par ailleurs, l'approche économique ne tient pas compte des conditions offertes pour financer la construction ou l'investissement de l'infrastructure. De plus, une estimation de la « valeur résiduelle » des scénarios a été ajoutée aux coûts totaux afin d'inclure les effets (et coûts) à long terme des options considérées. Cette valeur terminale a été estimée à partir d'une annuité de 8%.

**Résultats de l'analyse économique**

Les résultats détaillés, par municipalité, sont présentés à l'annexe 1 du présent document. Le tableau suivant résume le total de ces coûts selon les scénarios :

Scénarios	Investissement en infrastructure (\$2003)	Valeur résiduelle (\$ 2008)	Total actualisé (\$ 2003)
Scénario 1 - optimiste	704 744 \$	1 420 955 \$	1 986 065 \$
Scénario 1a - optimiste	553 002 \$	1 420 955 \$	1 834 323 \$
Scénario 2 - optimiste	467 133 \$	1 420 955 \$	1 986 065 \$
Scénario 1 - réaliste	534 549 \$	1 843 073 \$	2 196 508 \$
Scénario 1a - réaliste	437 059 \$	1 843 073 \$	2 099 018 \$
Scénario 2 - réaliste	381 890 \$	1 843 073 \$	2 196 508 \$

**ASPECTS FINANCIERS**

**Description de l'analyse financière**

L'analyse financière présente le coût moyen annuel associé à l'utilisation de l'infrastructure pour chacun des scénarios. L'approche financière tient compte des paramètres de financement pour la construction ou l'investissement de l'infrastructure. Les hypothèses de financement sont les suivantes : taux de financement à 5% et période de financement de 20 ans.

**Résultats de l'analyse financière**

Les résultats détaillés, par municipalité, sont présentés à l'annexe 1 du présent document. Le tableau suivant résume le total de ces coûts selon les scénarios :

Scénarios	Financement annuel des infrastructures	Coûts d'opération annuels moyens	Total annuel
Scénario 1 - optimiste	56 550 \$	81 197 \$	137 748 \$
Scénario 1a - optimiste	44 374 \$	81 197 \$	125 572 \$
Scénario 2 - optimiste	37 484 \$	81 197 \$	118 681 \$
Scénario 1 - réaliste	42 894 \$	105 318 \$	148 212 \$
Scénario 1a - réaliste	35 071 \$	105 318 \$	140 389 \$
Scénario 2 - réaliste	30 644 \$	105 318 \$	135 962 \$

**ÉLÉMENTS DE PRISE DE DÉCISION**

Voir recommandations de la fiche FTMG-04

## FICHE TECHNIQUE INFRASTRUCTURE

INFRASTRUCTURE	PLATE-FORME DE COMPOSTAGE À MONT-LAURIER (FUTURE)
<b>PRÉSENTATION</b>	<p><b>Localisation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sur le site de Mont-Laurier.</li> </ul> <p><b>Contexte:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À déterminer</li> </ul> <p><b>Caractéristiques:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À déterminer</li> </ul> <p><b>Scénarios envisagés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Scénario 1-a :</b> Traitement des matières putrescibles provenant des 15 municipalités de La Rouge.</li> </ul>
<b>ENJEUX RÉGIONAUX</b>	<p><b>Population desservie:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Municipalités de La Rouge.</li> </ul>
<b>ASPECTS TECHNIQUES</b>	<p><b>Caractéristiques éventuelles de l'infrastructure:</b></p> <p>Plusieurs techniques de compostage sont disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> compostage en andains retournés. Moins dispendieuse, c'est la méthode la plus utilisée au Québec.</li> <li><input type="checkbox"/> compostage en piles sous aération forcée. Peu de municipalités utilisent cette technologie du fait des coûts élevés reliés au système d'aération et au bâtiment.</li> <li><input type="checkbox"/> compostage en bio-réacteur. Ce procédé est utilisé pour de grandes quantités de matières organiques car les coûts d'immobilisation et d'opération sont élevés.</li> </ul> <p>Dans le cas présent, l'implantation d'une plate-forme de compostage en andains retournés a été considérée.</p>
<b>ASPECTS ÉCONOMIQUES</b>	<p><b>Prévision du tonnage</b></p> <p>Les prévisions de tonnage de matières putrescibles résidentielles sur la période 2001-2008 ont été appliquées aux scénarios pertinents à l'éventuelle plate-forme de compostage à Mont-Laurier pour produire les résultats suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Scénario 1a :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prévisions optimistes : 990 tonnes en 2004 à 2 310 tonnes en 2008</li> <li>○ Prévisions réalistes : 825 tonnes en 2004 à 1 925 tonnes en 2008</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Catégories de coûts</b></p> <p>Les coûts des scénarios considérés se rapportent aux coût de revient de l'infrastructure. Ce coût doit être distingué du tarif chargé aux municipalités, qui ne correspond pas toujours aux véritables coûts d'utilisation des infrastructures. Le coût de revient est calculé à la tonne et inclut les investissements, les salaires ainsi que les dépenses d'opération, d'entretien et de gestion. Étant donné la présence de coûts fixes et de coûts variables, le coût de revient estimé varie selon le scénario considéré. Les coûts considérés pour cette infrastructure sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Investissement</u> : soit les investissements ou dépenses de construction nécessaires à l'utilisation de l'infrastructure;</li> <li>▪ <u>Opération</u> : soit le coût annuel d'opération et d'entretien de l'infrastructure.</li> </ul> <p><b>Description de l'analyse économique</b></p> <p>L'analyse économique présente un coût global (et non annuel) associé à chacun des scénarios sur l'ensemble de la période considérée (2004-2008 en l'occurrence). Pour permettre la combinaison de coûts survenant à divers moment au cours de cette période, l'ensemble des</p>

coûts sont convertis en une seule unité monétaire (ou actualisés). Dans le cas présent, les coûts sont actualisés en \$ 2003 avec un taux d'actualisation de 8%. Par ailleurs, l'approche économique ne tient pas compte des conditions offertes pour financer la construction ou l'investissement de l'infrastructure. De plus, une estimation de la « valeur résiduelle » des scénarios a été ajoutée aux coûts totaux afin d'inclure les effets (et coûts) à long terme des options considérées. Cette valeur terminale a été estimée à partir d'une annuité de 8%.

**Résultats de l'analyse économique**

Les résultats détaillés, par municipalité, sont présentés à l'annexe 1 du présent document. Le tableau suivant résume le total de ces coûts selon les scénarios :

Scénarios	Investissement en infrastructure (\$2003)	Valeur résiduelle (\$ 2008)	Total actualisé (\$ 2003)
Scénario 1a – optimiste	380 450 \$	1 420 955 \$	1 661 771 \$
Scénario 1a – réaliste	326 198 \$	1 843 073 \$	1 988 157 \$

**ASPECTS FINANCIERS**

**Description de l'analyse financière**

L'analyse financière présente le coût moyen annuel associé à l'utilisation de l'infrastructure pour chacun des scénarios. L'approche financière tient compte des paramètres de financement pour la construction ou l'investissement de l'infrastructure. Les hypothèses de financement sont les suivantes : taux de financement à 5% et période de financement de 20 ans.

**Résultats de l'analyse financière**

Les résultats détaillés, par municipalité, sont présentés à l'annexe 1 du présent document. Le tableau suivant résume le total de ces coûts selon les scénarios :

Scénarios	Financement annuel des infrastructures	Coûts d'opération annuels moyens	Total annuel
Scénario 1a – optimiste	30 528 \$	81 197 \$	111 726 \$
Scénario 1a – réaliste	26 175 \$	105 318 \$	131 493 \$

**ÉLÉMENTS DE PRISE DE DÉCISION**

Voir recommandations de la fiche FTMG-04

**FTIN-04-b**



---

5 - Élimination des déchets ultimes





## FICHE TECHNIQUE MODE DE GESTION

DESCRIPTION	ÉLIMINATION DES DÉCHETS ULTIMES
<b>MATIÈRES RÉSIDUELLES CONCERNÉES</b>	Les déchets ultimes constituent l'ensemble des matières résiduelles qui ne peuvent pas être recyclées ou valorisées et dont l'élimination est, pour le moment, la seule alternative possible.
<b>POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>	<p>Les nouvelles exigences en matière d'enfouissement technique porteront principalement sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'aménagement de cellules d'enfouissement étanches assurant une grande protection des eaux souterraines ;</li> <li>▪ le captage des eaux de lixiviation et au besoin, leur traitement pour assurer la protection des eaux et la qualité des milieux récepteurs ;</li> <li>▪ le captage et l'évacuation sécuritaires des biogaz et, dans certains cas, leur brûlage.</li> </ul> <p>En ce qui a trait aux dépôts en tranchée, la politique souligne les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ afin de réduire l'élimination des déchets par dépôt en tranchée, considérant les risques d'impact de cette activité sur la qualité des eaux, le nombre de ces installations sera limité.</li> <li>▪ les exploitants de dépôts en tranchée existants devront faire le suivi de la qualité des eaux de surface et souterraines</li> </ul>
<b>CIRCUIT D'ACHEMINEMENT</b>	<p>Dans la région, les déchets ultimes pourront être enfouis dans l'un ou dans les deux sites d'enfouissement existants (Marchand et Mont-Laurier) ou dans un lieu d'enfouissement situé à l'extérieur du territoire des deux MRC.</p> <p>La figure FTMG-05 représente le circuit d'acheminement des déchets ultimes et les cartes couleur montrent les secteurs concernés par l'un ou l'autre des scénarios.</p>
<b>SCÉNARIOS ENVISAGÉS</b>	<p>Les scénarios envisagés dans le cadre des objectifs du mandat sont détaillés ci-dessous. Les grands scénarios constitués à partir de ces blocs sont présentés à la fin de cette section.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Scénario 1</b> : Acheminement des déchets des 15 municipalités de La Lièvre au site de Mont-Laurier pour disposition finale, acheminement des déchets de 10 municipalités de La Rouge au site de Marchand pour disposition finale et acheminement des déchets de 15 municipalités de la région sud-est de la MRC des Laurentides au poste de transbordement de St-Faustin, pour disposition finale au site de Marchand.</li> <li>▪ <b>Scénario 1-a</b> : Acheminement des déchets des 15 municipalités de La Lièvre au site de Mont-Laurier pour disposition finale, acheminement des déchets des 25 municipalités restantes au site de Marchand pour disposition finale.</li> <li>▪ <b>Scénario 2</b> : Acheminement des déchets des 15 municipalités de La Lièvre au site de Mont-Laurier pour disposition finale, acheminement des déchets de 10 municipalités de La Rouge au site de Marchand pour disposition finale, acheminement des déchets de 9 municipalités de la région sud-est de la MRC des Laurentides au poste de transbordement de St-Faustin, pour disposition finale au site de Marchand et acheminement des déchets des 6 municipalités du secteur Ste-Agathe-des-Monts à l'extérieur du territoire.</li> <li>▪ <b>Scénario 3</b> : Acheminement des déchets de 25 municipalités au nord-ouest du territoire au site de Mont-Laurier pour disposition finale, acheminement des déchets des 15 municipalités du sud-est du territoire au poste de transbordement de St-Faustin, pour disposition finale au site de Mont-Laurier.</li> <li>▪ <b>Scénario 3-a</b> : Acheminement des déchets des 40 municipalités du territoire au site de Mont-Laurier pour disposition finale.</li> <li>▪ <b>Scénario 4</b> : Acheminement des déchets de 25 municipalités au nord-ouest du territoire au site de Mont-Laurier pour disposition finale, acheminement des déchets des 15 municipalités du sud-est du territoire au poste de transbordement de St-</li> </ul>

	<p>Faustin, pour disposition finale à l'extérieur du territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Scénario 4-a</b> : Acheminement des déchets de 25 municipalités au nord-ouest du territoire au site de Mont-Laurier pour disposition finale, acheminement des déchets des 15 municipalités à l'extérieur du territoire pour disposition finale.</li> <li>▪ <b>Scénario 5</b> : Acheminement des déchets des 15 municipalités de La Lièvre au poste de transbordement de Mont-Laurier pour disposition finale au site de Marchand, acheminement des déchets de 10 municipalités de La Rouge au site de Marchand pour disposition finale et acheminement des déchets de 15 municipalités de la région sud-est de la MRC des Laurentides au poste de transbordement de St-Faustin, pour disposition finale au site de Marchand.</li> <li>▪ <b>Scénario 5-a</b> : Acheminement des déchets des 40 municipalités du territoire au site de Marchand pour disposition finale.</li> <li>▪ <b>Scénario 6</b> : Acheminement des déchets des 15 municipalités de La Lièvre au poste de transbordement de Mont-Laurier pour disposition finale au site de Marchand, acheminement des déchets de 10 municipalités de La Rouge au site de Marchand pour disposition finale, acheminement des déchets de 9 municipalités de la région sud-est de la MRC des Laurentides au poste de transbordement de St-Faustin, pour disposition finale au site de Marchand et acheminement des déchets de 6 municipalités du secteur Ste-Agathe-des-Monts à l'extérieur du territoire.</li> </ul>
<p><b>PARAMÈTRES OPÉRATIONNELS</b></p>	<p>Les principales informations portant sur les paramètres opérationnels de la gestion des déchets ultimes sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Fréquence de collectes</b> : 32 fois/année</li> <li>▪ <b>Type de camions</b> : camions conventionnels 10 tonnes pour la collecte et 15 tonnes pour le transbordement</li> <li>▪ <b>Infrastructures</b> : lieu d'enfouissement à Mont-Laurier et Marchand, postes de transbordement éventuels à Mont-Laurier et St-Faustin</li> </ul>
<p><b>ASPECTS ÉCONOMIQUES</b></p>	<p><b>Prévision du tonnage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En 2001, le volume de déchets collectés était de 29 447 tonnes au total (secteur municipal);</li> <li>▪ La prévision du tonnage de déchets ultimes sur la période 2001-2008 a été faite sur la base du taux de génération actuel de déchets, du taux de croissance de la population et des objectifs de la politique québécoise de gestion des matières résiduelles;</li> <li>▪ En ce qui concerne les ICI présentement desservis par un entrepreneur privé, la masse de matières a été projetée en fonction du taux de croissance de la population et d'une croissance économique moyenne de 2% par année;</li> <li>▪ Au total, deux types de prévisions de tonnage de déchets ultimes ont été faites : une <i>prévision optimiste</i>, qui anticipe une participation de la population en ligne avec les objectifs gouvernementaux, et une <i>prévision réaliste</i> qui suppose que l'effort de recyclage et compostage fourni par la population ne permettra pas d'atteindre ces objectifs (par un facteur de d'environ 17%);</li> <li>▪ Prévision du tonnage résidentiel sur l'ensemble du territoire: <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prévisions optimistes : 24 430 tonnes en 2004 à 18 903 tonnes en 2008</li> <li>○ Prévisions réalistes : 25 699 tonnes en 2004 à 21 863 tonnes en 2008</li> </ul> </li> <li>▪ Prévision du tonnage ICI sur l'ensemble du territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prévisions optimistes : 37 929 tonnes en 2004 à 29 348 tonnes en 2008</li> <li>○ Prévisions réalistes : 51 810 tonnes en 2004 à 44 077 tonnes en 2008</li> </ul> </li> <li>▪ Prévision du tonnage total : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prévisions optimistes : 62 359 tonnes en 2004 à 48 251 tonnes en 2008</li> <li>○ Prévisions réalistes : 77 509 tonnes en 2004 à 65 940 tonnes en 2008</li> </ul> </li> <li>▪ Le nombre de ménages qui bénéficieront d'une distribution de bacs pour la collecte a été estimé à partir du nombre de portes à 9 658 en 2004.</li> </ul> <p><b>Catégories de coûts</b></p> <p>Les coûts considérés pour ce mode de gestion sont de six types :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Achat de bacs</u> : l'achat de bacs est nécessaire pour les municipalités qui ne disposent pas de bacs roulants. Le prix des bacs est estimé à 85\$ l'unité;</li> </ul>

- **Collecte** : ces coûts réfèrent au salaire et au temps du personnel affecté à la collecte des déchets (un chauffeur et un aide à la collecte);
- **Premier transport** : le premier transport s'effectue de la résidence collectée à la première destination (poste de transbordement ou lieu d'enfouissement). Son coût est déterminé en fonction du type de camion, du coût d'entretien au kilomètre du camion ainsi que du salaire et du temps de travail du chauffeur;
- **Transbordement** : s'il y a lieu, un coût de transbordement est calculé selon le coût à la tonne de construction et d'opération du centre de transbordement utilisé;
- **Transport subséquent** : le transport subséquent s'effectue, s'il y a lieu, entre le poste de transbordement et le lieu d'enfouissement. Son coût est déterminé en fonction du type de camion, du coût d'entretien au kilomètre du camion ainsi que du salaire et du temps de travail du chauffeur;
- **Traitement** : le coût de traitement des matières est calculé selon le coût à la tonne de construction et d'opération du lieu d'enfouissement utilisé, ou en fonction du prix chargé à la tonne pour l'utilisation d'infrastructures situées à l'extérieur du territoire.

#### Description de l'analyse économique

L'analyse économique présente un coût global (et non annuel) associé à chacun des scénarios sur l'ensemble de la période considérée (2004-2008 en l'occurrence). Pour permettre la combinaison de coûts survenant à divers moments au cours de cette période, l'ensemble des coûts sont convertis en une seule unité monétaire (ou actualisés). Dans le cas présent, les coûts sont actualisés en \$ 2003 avec un taux d'actualisation de 8%. Par ailleurs, l'approche économique ne tient pas compte des conditions offertes pour financer la construction ou l'investissement dans les infrastructures. De plus, une estimation de la « valeur résiduelle » des scénarios a été ajoutée aux coûts totaux afin d'inclure les effets (et coûts) à long terme des options considérées. Cette valeur terminale a été estimée à partir d'une annuité de 8%.

#### Résultats de l'analyse économique

Les résultats détaillés, par municipalité et par catégorie de coûts, sont présentés à l'annexe 1 du présent document. Le tableau suivant résume le total de ces coûts selon les scénarios :

Scénarios	Investissement en infrastructure (\$2003)	Valeur résiduelle (\$ 2008)	Total actualisé (\$ 2003)
Scénario 1 – optimiste	8 084 473 \$	24 251 487 \$	34 033 207 \$
Scénario 1a – optimiste	7 325 308 \$	23 458 962 \$	31 928 775 \$
Scénario 2 – optimiste	7 531 031 \$	26 323 020 \$	35 152 471 \$
Scénario 3 – optimiste	5 454 965 \$	20 991 010 \$	27 492 458 \$
Scénario 3a – optimiste	4 695 800 \$	21 708 712 \$	27 468 894 \$
Scénario 4 – optimiste	4 376 848 \$	24 330 737 \$	29 918 475 \$
Scénario 4a – optimiste	3 617 883 \$	24 128 844 \$	28 928 818 \$
Scénario 5 – optimiste	6 310 073 \$	21 262 293 \$	28 620 698 \$
Scénario 5a – optimiste	4 791 743 \$	20 481 085 \$	26 247 822 \$
Scénario 6 – optimiste	5 756 631 \$	23 547 347 \$	30 465 753 \$
Scénario 1 – réaliste	8 999 353 \$	24 029 905 \$	33 970 443 \$
Scénario 1a – réaliste	8 240 188 \$	23 695 475 \$	32 862 926 \$
Scénario 2 – réaliste	8 211 490 \$	26 614 881 \$	35 849 237 \$
Scénario 3 – réaliste	6 378 354 \$	21 346 621 \$	28 599 822 \$
Scénario 3a – réaliste	5 619 189 \$	22 580 399 \$	29 103 636 \$
Scénario 4 – réaliste	4 842 943 \$	25 131 623 \$	30 962 334 \$
Scénario 4a – réaliste	4 083 778 \$	25 211 605 \$	30 276 769 \$
Scénario 5 – réaliste	7 221 025 \$	21 285 248 \$	29 368 958 \$
Scénario 5a – réaliste	5 702 695 \$	21 025 120 \$	27 562 767 \$
Scénario 6 – réaliste	6 433 159 \$	23 874 440 \$	31 250 515 \$

**ASPECTS FINANCIERS**

**Description de l'analyse financière**

L'analyse financière présente le coût moyen annuel associé à chacun des scénarios. L'approche financière tient compte des paramètres de financement pour la construction ou l'investissement dans les infrastructures. Les hypothèses de financement des infrastructures sont les suivantes : taux de financement à 5%, période de financement de 35 ans pour les coûts fixes et de 5 ans pour les coûts variables. D'autre part, l'achat de bacs pour la collecte est financé sur une période de 7 ans au taux de 5%.

**Résultats de l'analyse financière**

Les résultats détaillés, par municipalité et par catégorie de coûts, sont présentés à l'annexe 1 du présent document. Le tableau suivant résume le total de ces coûts selon les scénarios :

Scénarios	Financement annuel des infrastructures	Coûts d'opération annuels moyens	Total annuel	Coût moyen à la tonne	Coût moyen à la porte
Scénario 1 - optimiste	1 226 359 \$	2 041 516 \$	3 267 874 \$	151 \$	53 \$
Scénario 1a - optimiste	1 066 634 \$	1 969 076 \$	3 035 710 \$	140 \$	49 \$
Scénario 2 - optimiste	999 721 \$	2 234 009 \$	3 233 730 \$	149 \$	52 \$
Scénario 3 - optimiste	903 801 \$	1 748 843 \$	2 652 643 \$	122 \$	43 \$
Scénario 3a - optimiste	842 883 \$	1 810 397 \$	2 653 280 \$	122 \$	43 \$
Scénario 4 - optimiste	654 783 \$	2 054 262 \$	2 709 045 \$	125 \$	44 \$
Scénario 4a - optimiste	593 865 \$	2 031 443 \$	2 625 308 \$	121 \$	42 \$
Scénario 5 - optimiste	986 878 \$	1 770 981 \$	2 757 859 \$	127 \$	45 \$
Scénario 5a - optimiste	865 044 \$	1 691 415 \$	2 556 459 \$	118 \$	41 \$
Scénario 6 - optimiste	859 047 \$	1 980 172 \$	2 839 219 \$	131 \$	46 \$
Scénario 1 - réaliste	1 338 866 \$	1 967 469 \$	3 306 335 \$	139 \$	53 \$
Scénario 1a - réaliste	1 277 949 \$	1 937 473 \$	3 215 421 \$	135 \$	52 \$
Scénario 2 - réaliste	1 156 889 \$	2 193 264 \$	3 350 153 \$	141 \$	54 \$
Scénario 3 - réaliste	1 117 080 \$	1 737 369 \$	2 854 449 \$	120 \$	46 \$
Scénario 3a - réaliste	1 056 163 \$	1 842 854 \$	2 899 017 \$	122 \$	47 \$
Scénario 4 - réaliste	762 439 \$	2 066 435 \$	2 828 874 \$	119 \$	46 \$
Scénario 4a - réaliste	701 522 \$	2 071 345 \$	2 772 867 \$	117 \$	45 \$
Scénario 5 - réaliste	1 197 285 \$	1 729 637 \$	2 926 923 \$	123 \$	47 \$
Scénario 5a - réaliste	1 075 451 \$	1 702 365 \$	2 777 816 \$	117 \$	45 \$
Scénario 6 - réaliste	1 015 308 \$	1 955 432 \$	2 970 740 \$	125 \$	48 \$

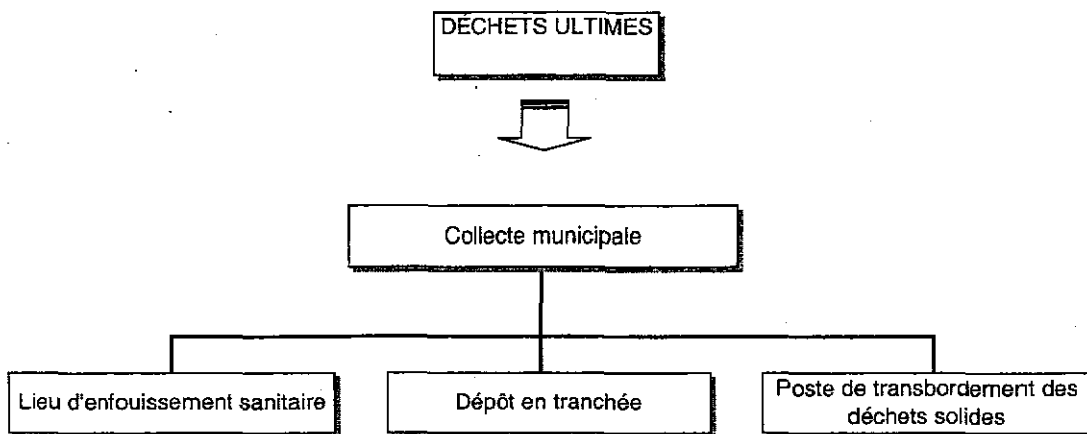
75 total/t

**RECOMMANDATION**

- Les scénarios 2, 4 et 6 prévoyant l'élimination des déchets ultimes provenant d'une partie de la MRC des Laurentides vers l'extérieur sont généralement plus avantageux du point de vue financier. Cependant, ils comportent une part de risque en ce sens que la MRC est à la merci de ce que les exploitants du ou des sites d'élimination extérieurs choisissent de faire pour l'exploitation de leur site respectif.
- Par ailleurs, les scénarios 3 et 4 prévoient la fermeture du site de Marchand qui est

	<p>actuellement à la fin de sa durée de vie.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La situation la plus avantageuse du point de vue économique s'avère celle où seul un site demeure en opération, soit notamment dans le cas des scénarios 3, 3a, 5 et 5a. Ceci est dû au fait que les deux lieux d'enfouissement devront être transformés en lieux d'enfouissement technique répondant aux nouvelles normes d'aménagement. De plus, la prise en charge de deux installations similaires sur un territoire relativement petit n'est pas nécessairement souhaitable dans le contexte réglementaire actuel et futur.</li> <li>▪ Ainsi, les scénarios 3, 3a, 5 et 5a prévoient la fermeture de l'un ou l'autre des deux sites d'enfouissement. Bien que les scénarios 3 et 3a soient légèrement plus dispendieux, en raison du plus grand tonnage s'y référant, il est plus avantageux du point de vue opération. En effet, le site de Mont-Laurier dispose actuellement de plus de terrain pour poursuivre les opérations d'enfouissement. Quant au site de Marchand, il pourrait être transformé en lieu de traitement multi-ressources en considérant sa localisation plus centralisée et les marchés d'écoulement de plusieurs types de matières situés au sud de la région.</li> <li>▪ Les scénarios 2, 4, 4a et 6 demeurent une avenue intéressante dans la mesure où les dirigeants de la région de Ste-Agathe désirent poursuivre leur affiliation avec les sites d'enfouissement localisés à l'extérieur des la MRC des Laurentides.</li> <li>▪ Le scénario 4 n'est pas recommandé en ce sens qu'il prévoit un retour des déchets vers le nord (St-Faustin) avant qu'ils ne soient retournés vers le sud (extérieur) pour être enfouis. Le transport étant souvent la variable la plus importante économiquement, il est préférable de limiter le nombre de transport à effectuer.</li> <li>▪ L'analyse des différents scénarios conclut que le scénario 3, prévoyant la fermeture du site de Marchand et la construction d'un poste de transbordement à St-Faustin, s'avère le plus avantageux si l'on considère l'ensemble des points de vue économique, social et environnemental</li> </ul>
--	---

FTMG-05



---

**FIGURE FTMG-05** Gestion des déchets ultimes

ÉLIMINATION DES DÉCHETS ULTIMES

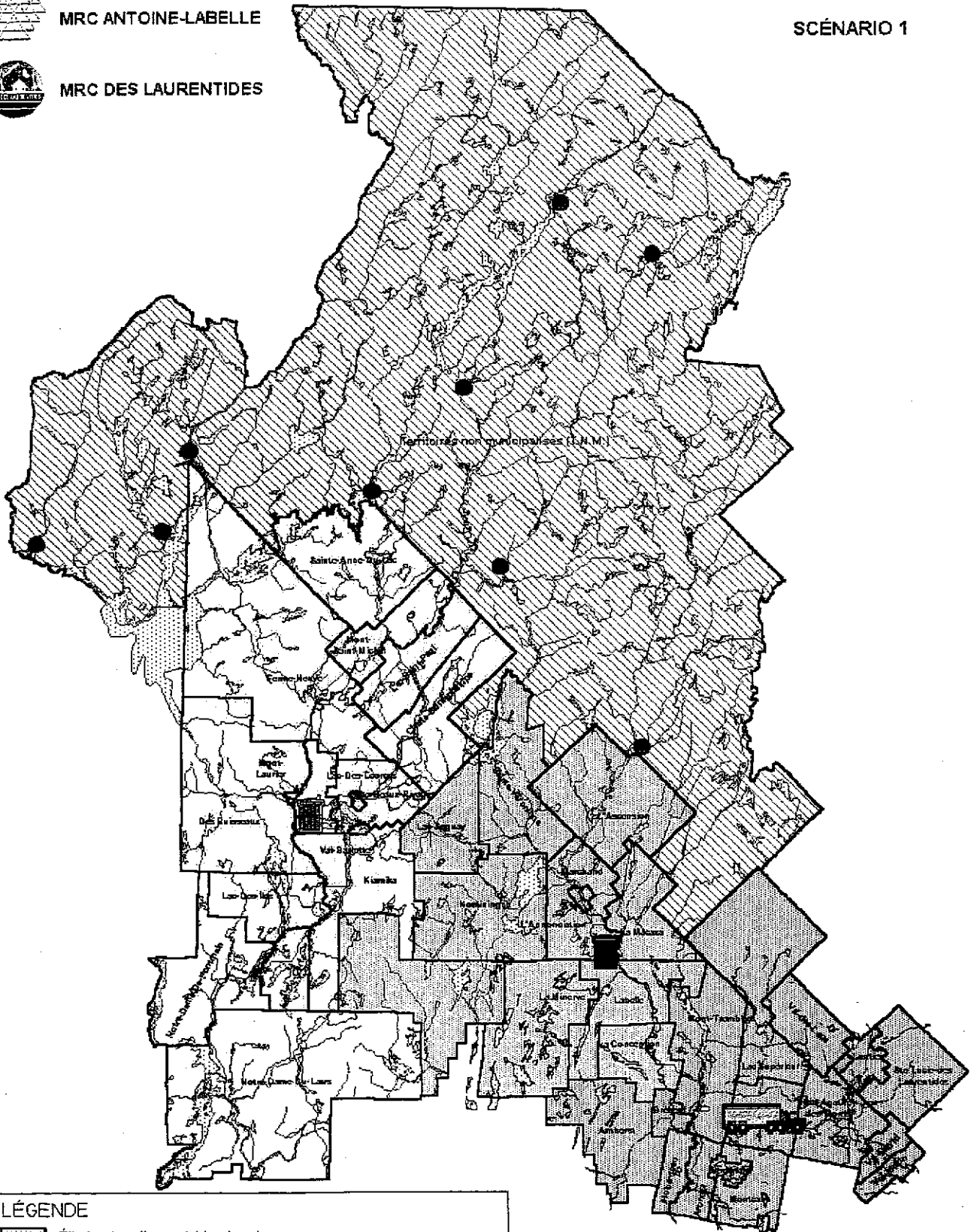
SCÉNARIO 1



MRC ANTOINE-LABELLE



MRC DES LAURENTIDES



LÉGENDE

- Élimination directe à Marchand
- Élimination directe à Mont-Laurier
- Transbordement secteur St-Faustin et élimination à Marchand
- Élimination en TNM

15 0 15 30Km

Échelle: 1:900 000







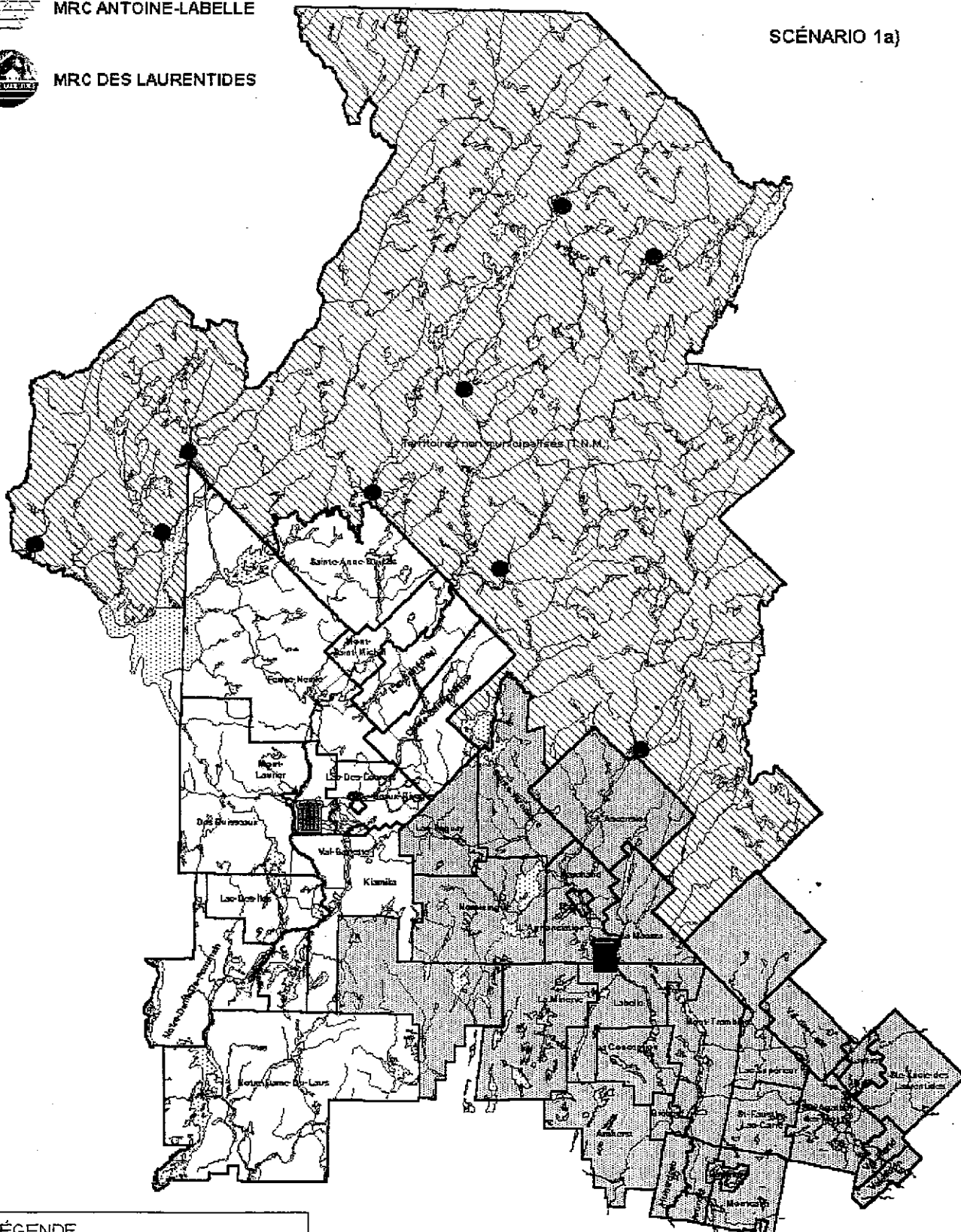
MRC ANTOINE-LABELLE




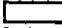

MRC DES LAURENTIDES

# ÉLIMINATION DES DÉCHETS ULTIMES

## SCÉNARIO 1a)



### LÉGENDE

-  Élimination directe à Marchand
-  Élimination directe à Mont-Laurier
-  Élimination en TNM

15 0 15 30Km

Échelle: 1:900 000



# ÉLIMINATION DES DÉCHETS ULTIMES

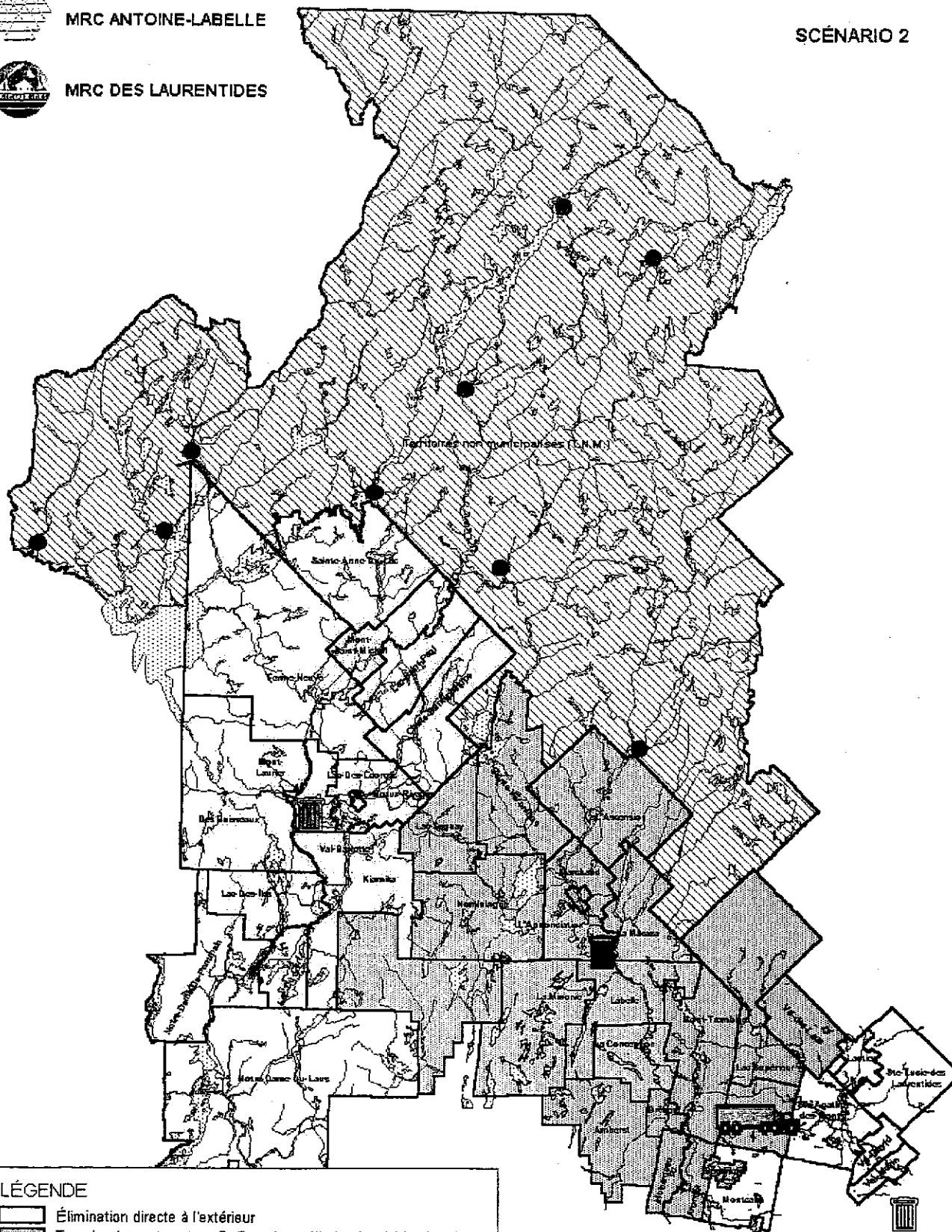
## SCÉNARIO 2



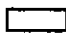



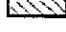
MRC ANTOINE-LABELLE



MRC DES LAURENTIDES



### LÉGENDE

-  Élimination directe à l'extérieur
-  Transbordement secteur St-Faustin et élimination à Marchand
-  Élimination directe à Marchand
-  Élimination directe à Mont-Laurier
-  Élimination en TNM

15 0 15 30Km

Échelle: 1:900 000

ÉLIMINATION DES DÉCHETS ULTIMES

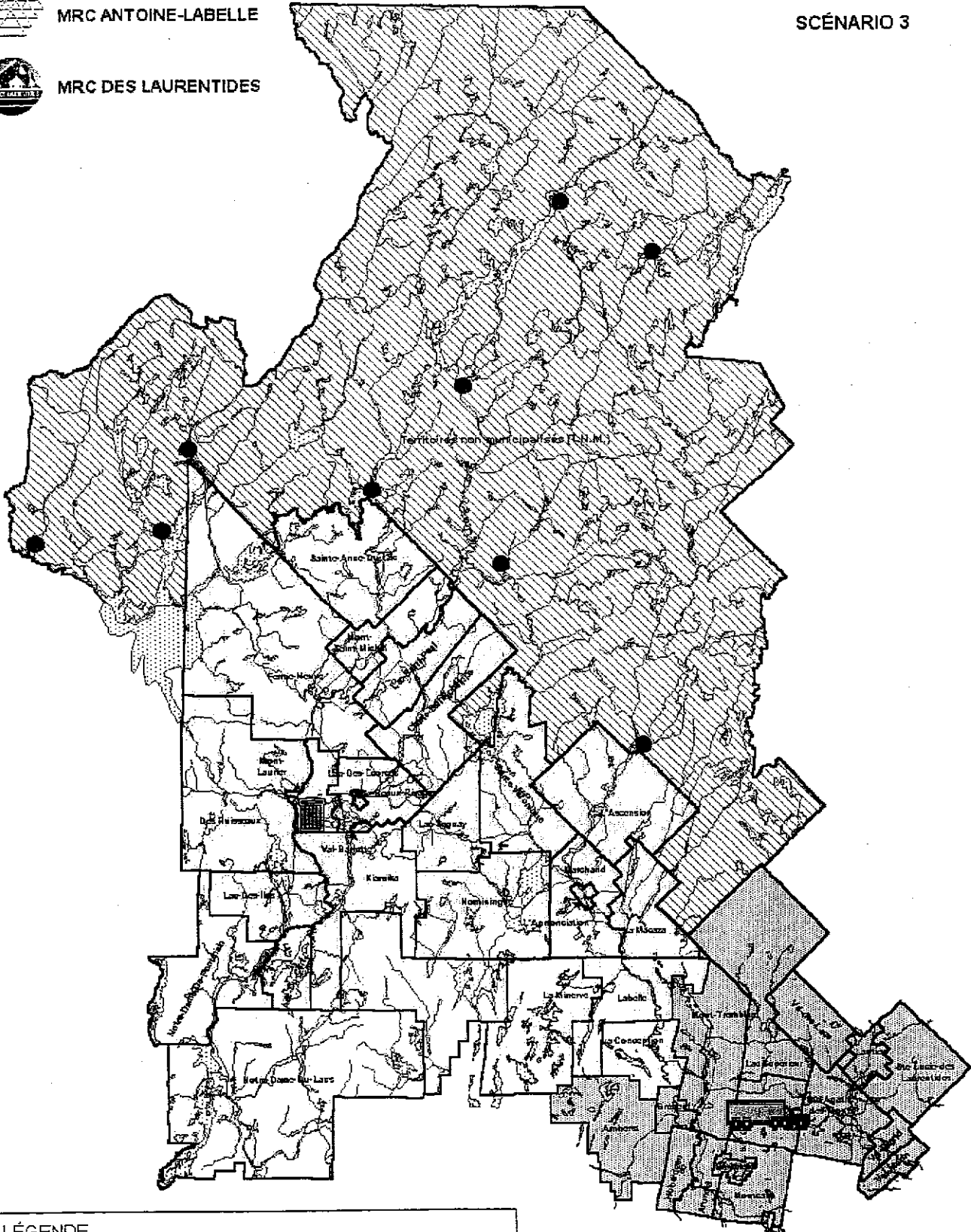
SCÉNARIO 3






MRC ANTOINE-LABELLE



MRC DES LAURENTIDES



LÉGENDE

-  Transbordement secteur St-Faustin et élimination à Mont-Laurier
-  Élimination directe à Mont-Laurier
-  Élimination en TNM

15 0 15 30Km

Échelle: 1:900 000



ÉLIMINATION DES DÉCHETS ULTIMES

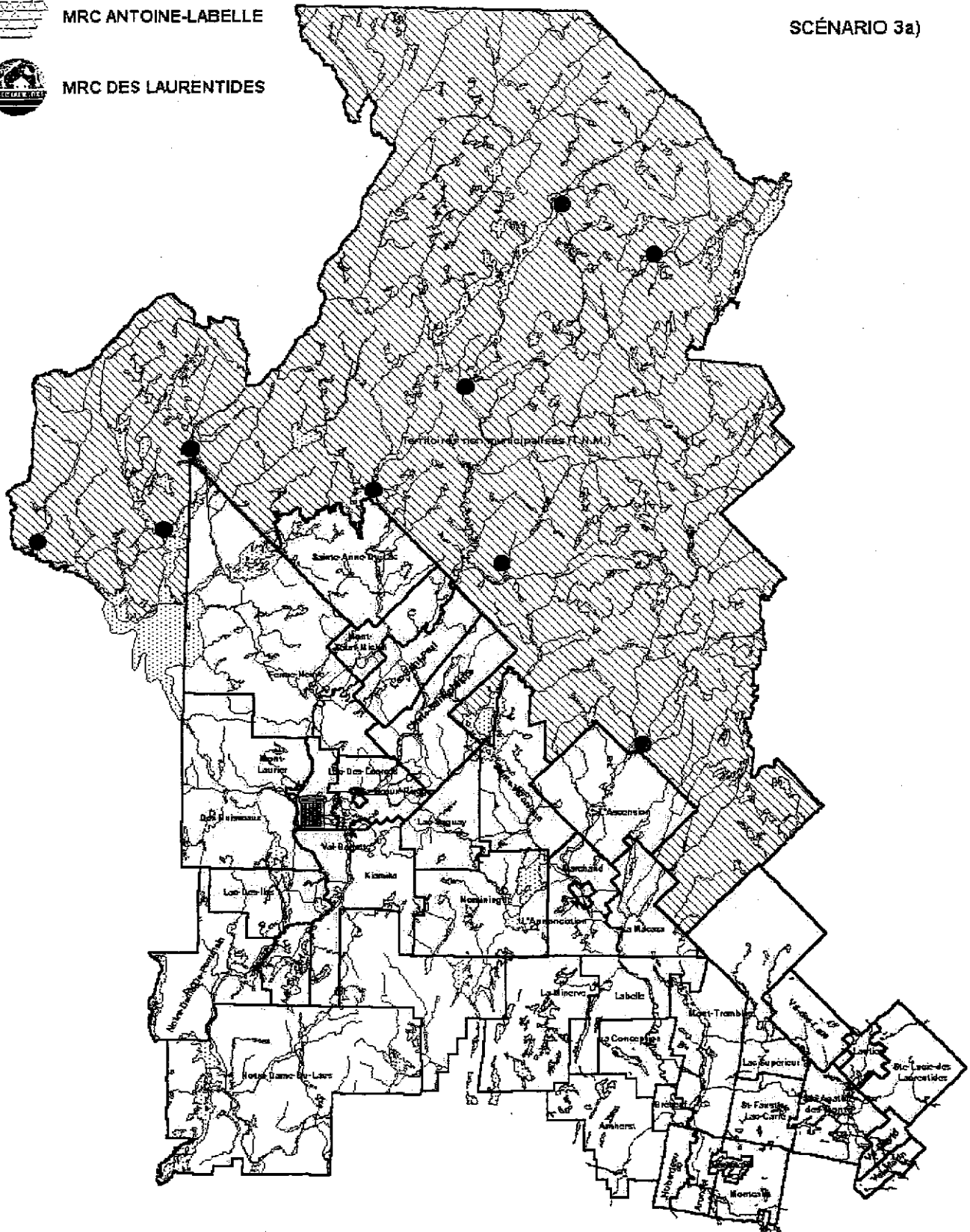
SCÉNARIO 3a)





MRC ANTOINE-LABELLE



MRC DES LAURENTIDES



LÉGENDE

-  Élimination directe à Mont-Laurier
-  Élimination en TNO

15 0 15 30Km

Échelle: 1:900 000



# ÉLIMINATION DES DÉCHETS ULTIMES

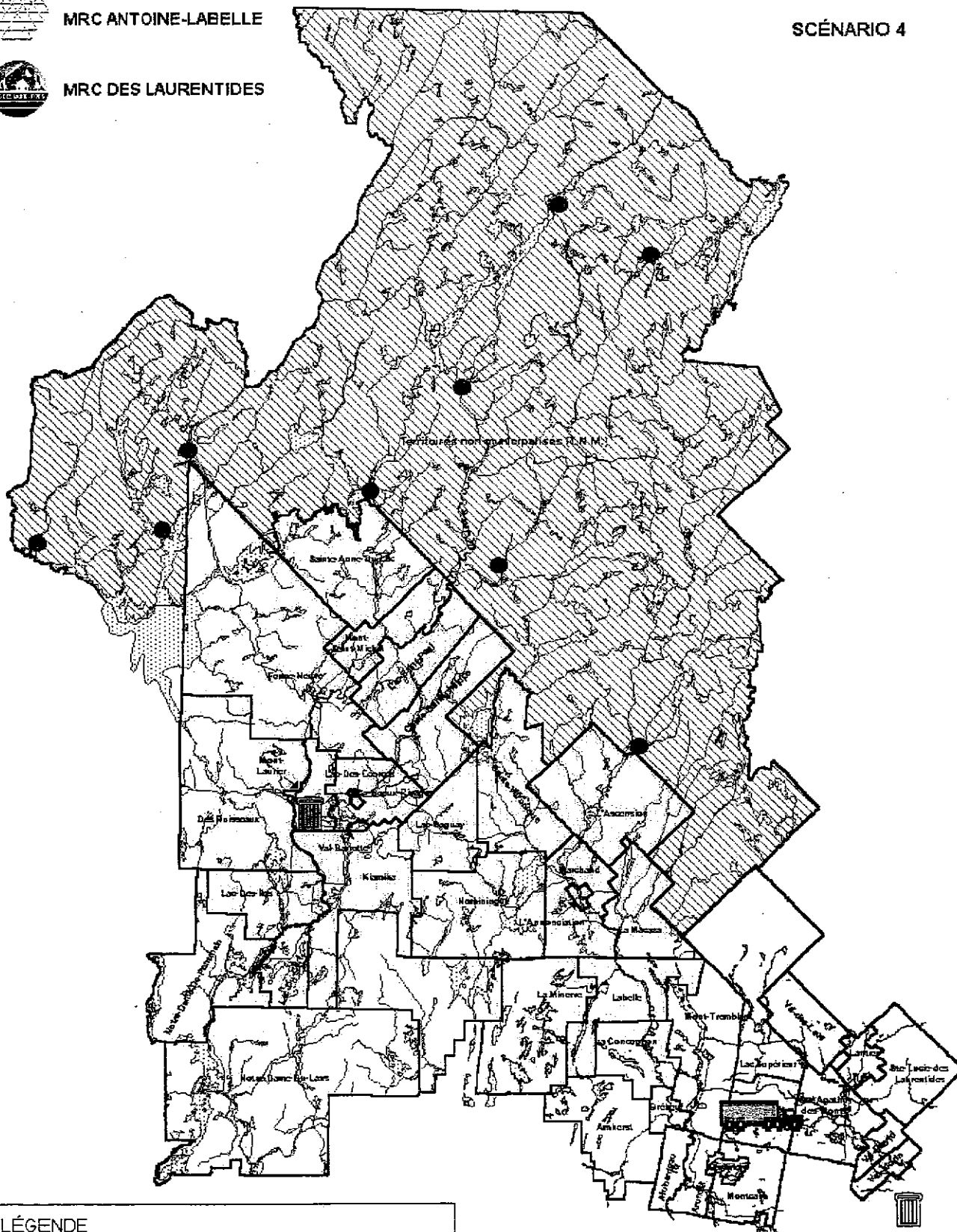
## SCÉNARIO 4



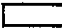
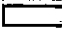

MRC ANTOINE-LABELLE



MRC DES LAURENTIDES



### LÉGENDE

-  Transbordement à St-Faustin et élimination à l'extérieur
-  Élimination directe à Mont-Laurier
-  Élimination en TNM

15 0 15 30Km

Échelle: 1:900 000



ÉLIMINATION DES DÉCHETS ULTIMES

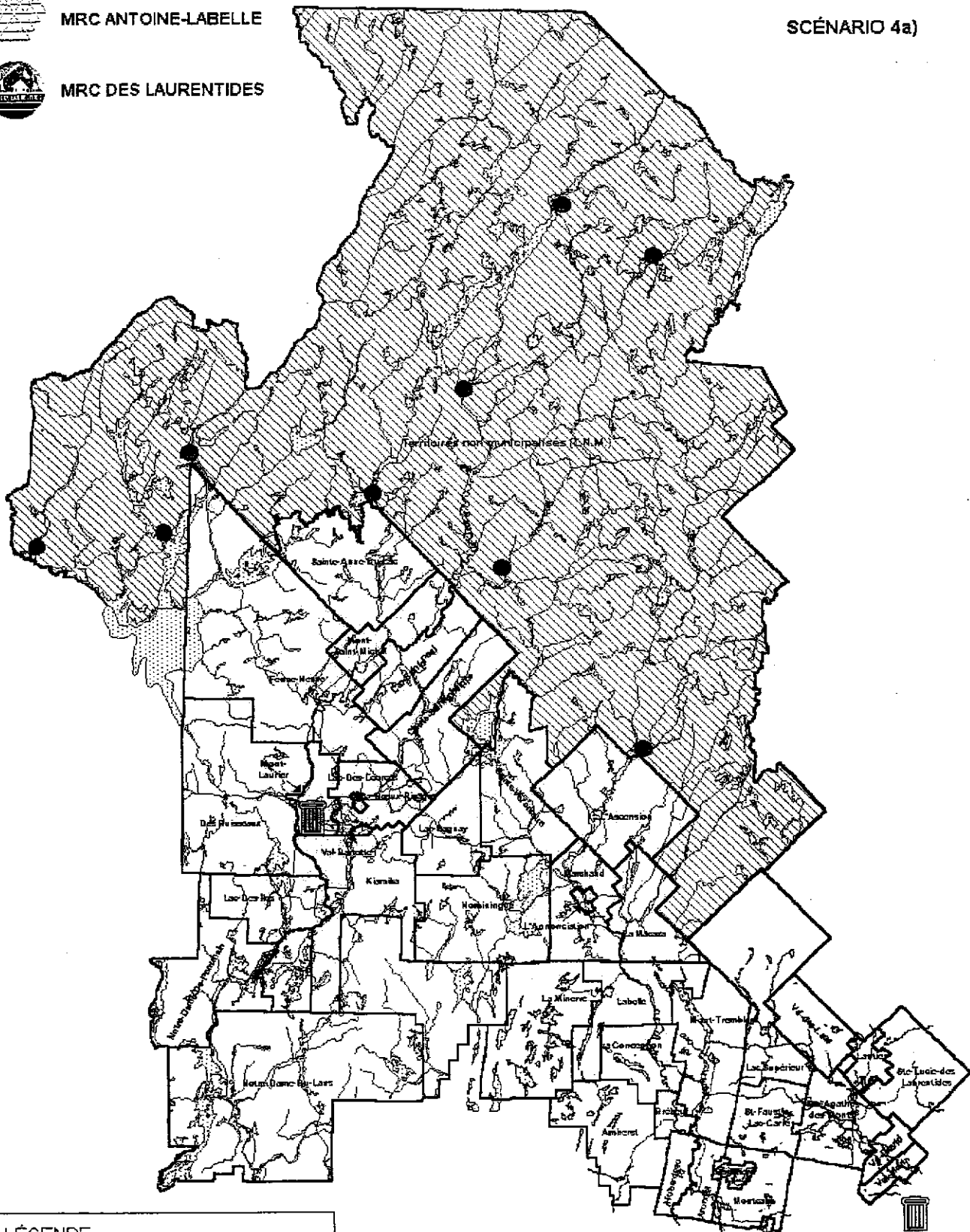
SCÉNARIO 4a)



MRC ANTOINE-LABELLE



MRC DES LAURENTIDES



LÉGENDE

- Élimination à l'extérieur du territoire
- Élimination directe à Mont-Laurier
- Élimination en TNM

15 0 15 30Km

Échelle: 1:900 000

ÉLIMINATION DES DÉCHETS ULTIMES

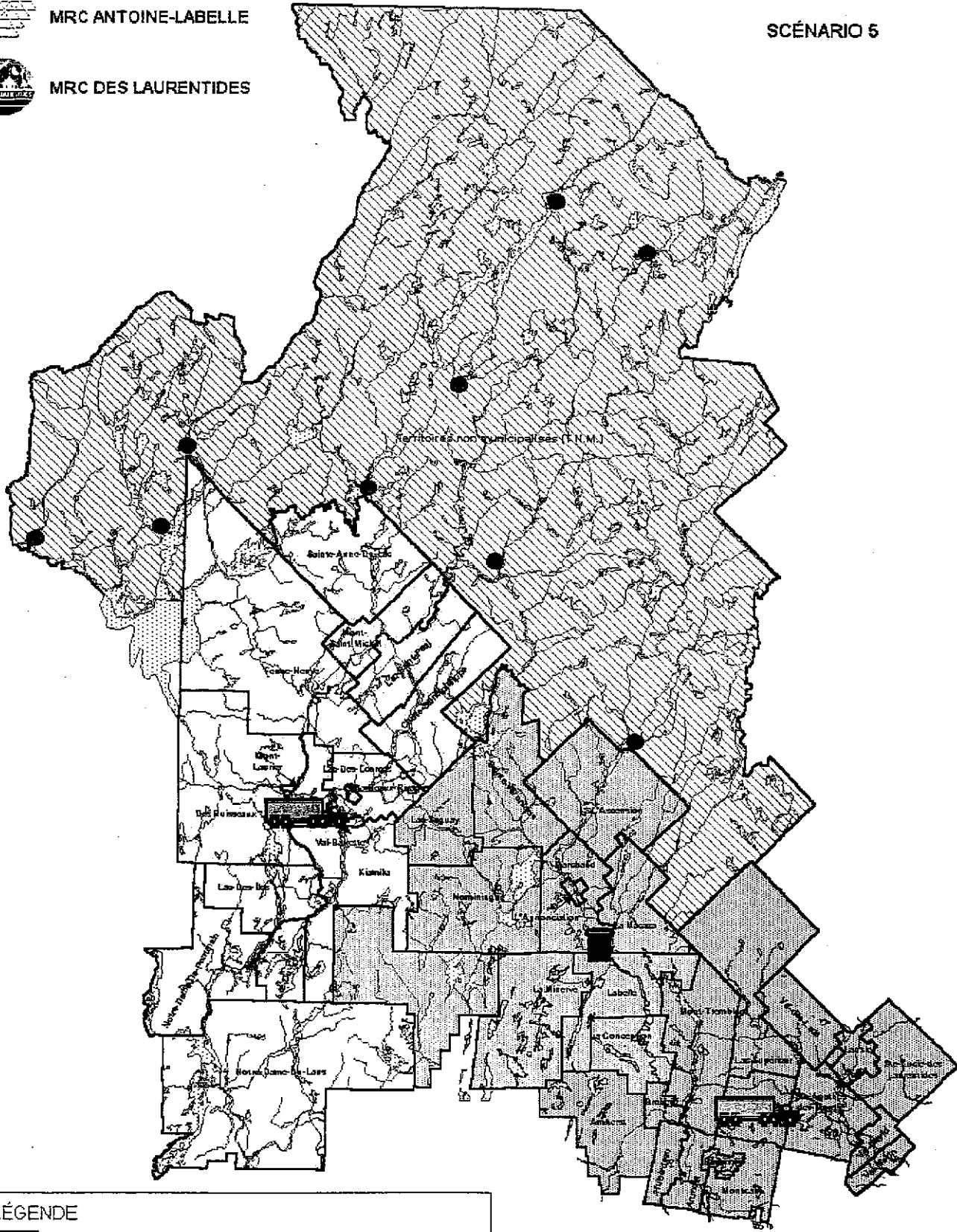
SCÉNARIO 5






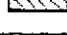
MRC ANTOINE-LABELLE



MRC DES LAURENTIDES



LÉGENDE

-  Transbordement secteur St-Faustin et élimination à Marchand
-  Élimination directe à Marchand
-  Transbordement à Mont-Laurier et élimination à Marchand
-  Élimination en TNO

15 0 15 30Km

Échelle: 1:900 000



# ÉLIMINATION DES DÉCHETS ULTIMES

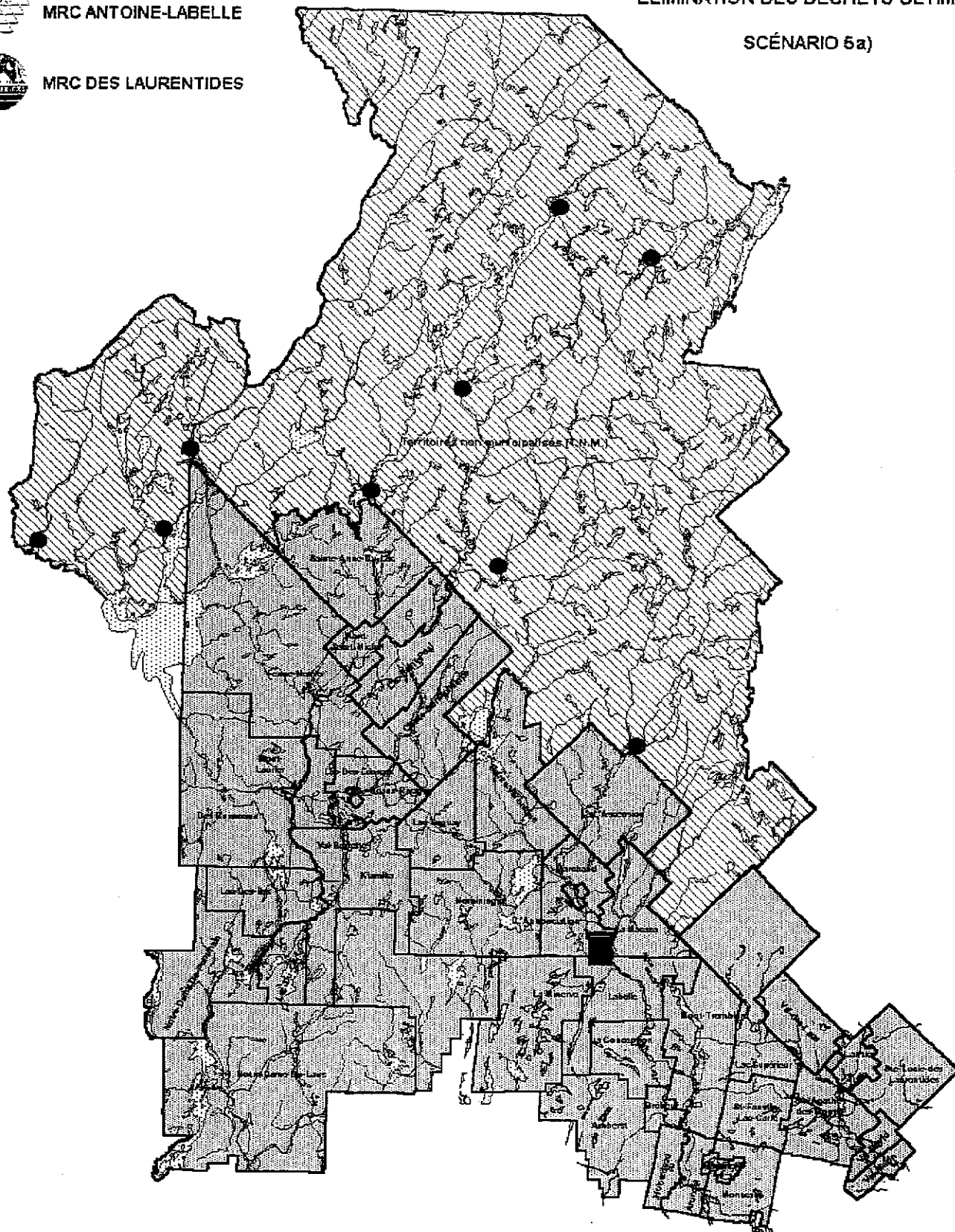
## SCÉNARIO 5a)





MRC ANTOINE-LABELLE



MRC DES LAURENTIDES



### LÉGENDE

-  Élimination directe à Marchand
-  Élimination en TNM

15 0 15 30Km

Échelle: 1:900 000





# ÉLIMINATION DES DÉCHETS ULTIMES

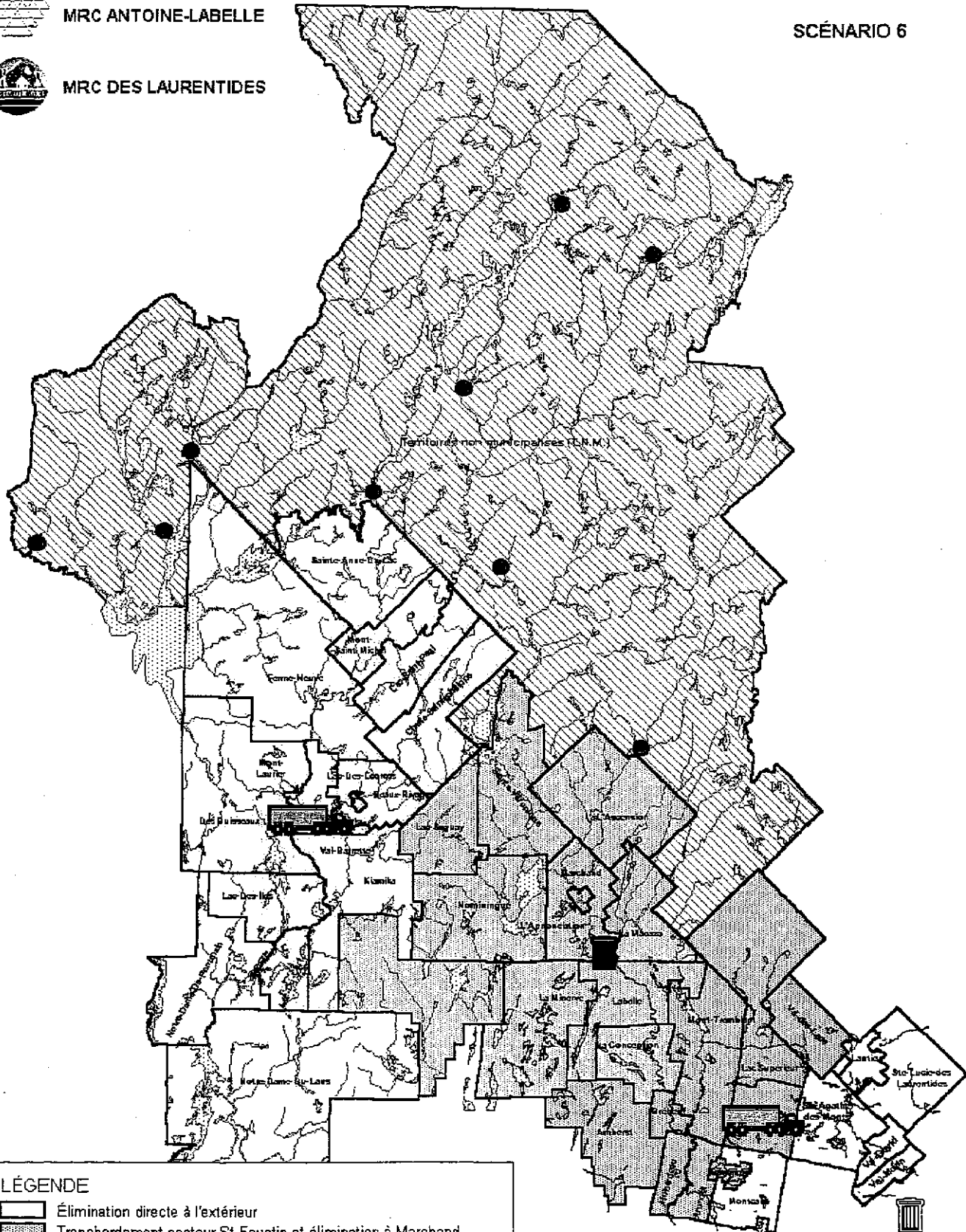
## SCÉNARIO 6



MRC ANTOINE-LABELLE



MRC DES LAURENTIDES



### LÉGENDE

- Élimination directe à l'extérieur
- Transbordement secteur St-Faustin et élimination à Marchand
- Élimination directe à Marchand
- Transbordement à Mont-Laurier et élimination à Marchand
- Élimination en TNM

15 0 15 30Km

Échelle: 1:900 000

Conception: Suzanne Mercure, cartographie: Martin Chabot MRC des Laurentides 2003/01

## FICHE TECHNIQUE INFRASTRUCTURE

INFRASTRUCTURE	LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (L.E.S) DE MARCHAND (EXISTANT)
<b>PRÉSENTATION</b>	<p><b>Localisation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À proximité de la route 117, à environ 5 km au nord de la municipalité de Labelle;</li> <li>▪ Localisé sur les rangs 2 et 3 du rang ouest de la rivière Rouge dans la municipalité de Marchand;</li> <li>▪ Situé dans une petite vallée dont la topographie est plane avec une légère pente descendante vers le nord-est, soit en direction de la rivière Rouge.</li> </ul> <p><b>Contexte:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ouverture en 1984</li> <li>▪ Année de fermeture fixée originellement en 1999;</li> <li>▪ Mise en place de diverses mesures de réduction du volume de déchets à enfouir et l'acquisition récente d'un compacteur : prolongation de la vie utile du site et fermeture repoussée à l'année 2003.</li> </ul> <p><b>Caractéristiques:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Doté d'un dépôt pour l'entreposage des déchets domestiques dangereux qui dessert les municipalités membres.</li> </ul> <p><b>Scénarios envisagés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Scénarios 1 et 1a:</b> Enfouissement des déchets provenant de 25 municipalités du territoire (les 15 municipalités de La Lièvre étant exclues).</li> <li>▪ <b>Scénario 2 :</b> Enfouissement des déchets provenant de 19 municipalités du territoire (les 15 municipalités de La Lièvre et les 6 municipalités du secteur Ste-Agathe-des-Monts étant exclues).</li> <li>▪ <b>Scénarios 5 et 5a :</b> Enfouissement des déchets provenant de 40 municipalités du territoire.</li> <li>▪ <b>Scénario 6 :</b> Enfouissement des déchets provenant de 34 municipalités du territoire (les 6 municipalités du secteur Ste-Agathe-des-Monts étant exclues).</li> </ul>
<b>ENJEUX RÉGIONAUX</b>	<p><b>Population desservie:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Site conçu à l'origine pour une population de 16 950 personnes (35 131 m<sup>3</sup> de déchets domestiques, commerciaux et industriels);</li> <li>▪ Dessert la population et les commerces des municipalités membres situées sur le territoire des MRC des Laurentides et Antoine-Labelle;</li> <li>▪ 18 municipalités membres dont 6 dans la MRC d'Antoine-Labelle et 12 dans la MRC des Laurentides (36 323 résidents permanents);</li> <li>▪ Région touristique achalandée en période estivale, la population totale, incluant les résidents saisonniers, s'élève aujourd'hui à 63 415 personnes par été.</li> </ul> <p><b>Contexte gouvernemental:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les futures exigences pour les lieux d'enfouissement sanitaire obligeront l'imperméabilisation, le traitement du lixiviat et le captage des biogaz des lieux opérés par la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge;</li> <li>▪ La norme de localisation des dépôts en tranchée qui passera de 30 kilomètres à 100 kilomètres d'un lieu d'enfouissement sanitaire, selon la nouvelle réglementation, entraînera la fermeture de plusieurs dépôts en tranchée situés dans la MRC d'Antoine-Labelle.</li> </ul>
<b>ASPECTS TECHNIQUES</b>	<p><b>Caractéristiques actuelles de l'infrastructure:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le volume autorisé par le MENV est de 439 200 m<sup>3</sup>;</li> <li>▪ Le site avait été conçu pour une vie utile se terminant en 1999. Grâce à des méthodes de réduction de volume des déchets, la durée a pu être prolongée de quelques années supplémentaires.</li> <li>▪ En 2001 24 000 tonnes de déchets ont été enfouis</li> <li>▪ Les hypothèses de base comprennent la fermeture du site actuel dans tous les cas de figure (ces coûts ne sont donc pas considérés dans la comparaison des scénarios). Il est prévu de rendre le nouveau LET opérationnel en 2004.</li> </ul> <p><b>Agrandissement:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nouveau LET d'une vie utile de 2004 à 2008</li> </ul>

**ASPECTS  
ÉCONOMIQUES**

**Prévision du tonnage**

Les prévisions de tonnage de déchets ultimes résidentiels sur la période 2001-2008 ont été appliquées aux scénarios pertinents au lieu d'enfouissement de Marchand pour produire les résultats suivants:

Un tonnage de 39 422 tonnes est enfouis sur la période 2002-2003 au LES de Marchand.

- Scénarios 1 et 1a:
  - Prévisions optimistes : 16 865 tonnes en 2004 à 12 878 tonnes en 2008
  - Prévisions réalistes : 17 729 tonnes en 2004 à 14 894 tonnes en 2008
- Scénario 2 :
  - Prévisions optimistes : 10 488 tonnes en 2004 à 8 059 tonnes en 2008
  - Prévisions réalistes : 11 029 tonnes en 2004 à 9 321 tonnes en 2008
- Scénarios 5 et 5a:
  - Prévisions optimistes : 24 430 tonnes en 2004 à 18 903 tonnes en 2008
  - Prévisions réalistes : 25 699 tonnes en 2004 à 21 863 tonnes en 2008
- Scénario 6 :
  - Prévisions optimistes : 18 053 tonnes en 2004 à 14 085 tonnes en 2008
  - Prévisions réalistes : 18 999 tonnes en 2004 à 16 290 tonnes en 2008

**Catégories de coûts**

Les coûts des scénarios considérés se rapportent aux coût de revient de l'infrastructure. Ce coût doit être distingué du tarif chargé aux municipalités, qui ne correspond pas toujours aux véritables coûts d'utilisation des infrastructures. Le coût de revient est calculé à la tonne et inclut les investissements, les salaires ainsi que les dépenses d'opération, d'entretien et de gestion. Étant donné la présence de coûts fixes et de coûts variables, le coût de revient estimé varie selon le scénario considéré. Les coûts considérés pour cette infrastructure sont:

- Investissement : soit les investissements ou dépenses de construction nécessaires à l'utilisation de l'infrastructure;
- Opération : soit le coût annuel d'opération et d'entretien de l'infrastructure.

**Description de l'analyse économique**

L'analyse économique présente un coût global (et non annuel) associé à chacun des scénarios sur l'ensemble de la période considérée (2004-2008 en l'occurrence). Pour permettre la combinaison de coûts survenant à divers moment au cours de cette période, l'ensemble des coûts sont convertis en une seule unité monétaire (ou actualisés). Dans le cas présent, les coûts sont actualisés en \$ 2003 avec un taux d'actualisation de 8%. Par ailleurs, l'approche économique ne tient pas compte des conditions offertes pour financer la construction ou l'investissement de l'infrastructure. De plus, une estimation de la « valeur résiduelle » des scénarios a été ajoutée aux coûts totaux afin d'inclure les effets (et coûts) à long terme des options considérées. Cette valeur terminale a été estimée à partir d'une annuité de 8%.

**Résultats de l'analyse économique**

Les résultats détaillés, par municipalité, sont présentés à l'annexe 1 du présent document. Le tableau suivant résume le total de ces coûts selon les scénarios :

Scénarios	Investissement en infrastructure (\$2003)	Valeur résiduelle (\$ 2008)	Total actualisé (\$ 2003)
Scénario 1 – optimiste	4 119 892 \$	4 794 217 \$	9 169 396 \$
Scénario 2 – optimiste	3 566 450 \$	4 659 568 \$	8 467 470 \$
Scénario 5 – optimiste	4 791 743 \$	5 015 522 \$	10 059 448 \$
Scénario 6 – optimiste	4 238 301 \$	4 885 688 \$	9 360 684 \$
Scénario 1 – réaliste	4 743 752 \$	4 808 557 \$	9 709 725 \$
Scénario 2 – réaliste	3 955 889 \$	4 613 645 \$	8 714 863 \$
Scénario 5 – réaliste	5 702 695 \$	5 098 973 \$	10 955 504 \$
Scénario 6 – réaliste	4 914 829 \$	4 908 275 \$	9 963 404 \$

<b>ASPECTS FINANCIERS</b>	<p><b>Description de l'analyse financière</b></p> <p>L'analyse financière présente le coût moyen annuel associé à l'utilisation de l'infrastructure pour chacun des scénarios. L'approche financière tient compte des paramètres de financement pour la construction ou l'investissement de l'infrastructure. Les hypothèses de financement sont les suivantes : taux de financement à 5% et période de financement de 35 ans pour les coûts fixes (soit 2 257 752\$) et de 5 ans pour les coûts variables (soit la différence entre les coûts totaux de construction et les coûts fixes) .</p> <p><b>Résultats de l'analyse financière</b></p> <p>Les résultats détaillés, par municipalité, sont présentés à l'annexe 1 du présent document. Le tableau suivant résume le total de ces coûts selon les scénarios :</p> <table border="1" data-bbox="520 563 1362 861"> <thead> <tr> <th>Scénarios</th> <th>Financement annuel des infrastructures</th> <th>Coûts d'opération annuels moyens</th> <th>Total annuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Scénario 1 – optimiste</td> <td>520 104 \$</td> <td>442 917 \$</td> <td>963 022 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 2 – optimiste</td> <td>419 710 \$</td> <td>428 927 \$</td> <td>848 637 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 5 – optimiste</td> <td>723 173 \$</td> <td>459 900 \$</td> <td>1 183 073 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 6 – optimiste</td> <td>595 342 \$</td> <td>445 910 \$</td> <td>1 041 252 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 1 – réaliste</td> <td>654 023 \$</td> <td>421 300 \$</td> <td>1 075 322 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 2 – réaliste</td> <td>506 462 \$</td> <td>402 895 \$</td> <td>909 357 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 5 – réaliste</td> <td>933 580 \$</td> <td>443 700 \$</td> <td>1 377 280 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 6 – réaliste</td> <td>751 603 \$</td> <td>425 296 \$</td> <td>1 176 898 \$</td> </tr> </tbody> </table>	Scénarios	Financement annuel des infrastructures	Coûts d'opération annuels moyens	Total annuel	Scénario 1 – optimiste	520 104 \$	442 917 \$	963 022 \$	Scénario 2 – optimiste	419 710 \$	428 927 \$	848 637 \$	Scénario 5 – optimiste	723 173 \$	459 900 \$	1 183 073 \$	Scénario 6 – optimiste	595 342 \$	445 910 \$	1 041 252 \$	Scénario 1 – réaliste	654 023 \$	421 300 \$	1 075 322 \$	Scénario 2 – réaliste	506 462 \$	402 895 \$	909 357 \$	Scénario 5 – réaliste	933 580 \$	443 700 \$	1 377 280 \$	Scénario 6 – réaliste	751 603 \$	425 296 \$	1 176 898 \$
Scénarios	Financement annuel des infrastructures	Coûts d'opération annuels moyens	Total annuel																																		
Scénario 1 – optimiste	520 104 \$	442 917 \$	963 022 \$																																		
Scénario 2 – optimiste	419 710 \$	428 927 \$	848 637 \$																																		
Scénario 5 – optimiste	723 173 \$	459 900 \$	1 183 073 \$																																		
Scénario 6 – optimiste	595 342 \$	445 910 \$	1 041 252 \$																																		
Scénario 1 – réaliste	654 023 \$	421 300 \$	1 075 322 \$																																		
Scénario 2 – réaliste	506 462 \$	402 895 \$	909 357 \$																																		
Scénario 5 – réaliste	933 580 \$	443 700 \$	1 377 280 \$																																		
Scénario 6 – réaliste	751 603 \$	425 296 \$	1 176 898 \$																																		
<b>ASPECTS ENVIRONNEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présence de résidences privées à 1 km autour du site. Résidences alimentées par des puits (de surface, artésien), pas d'aqueduc. L'analyse des puits au printemps 2002 n'a décelé aucun problème de contamination susceptible de provenir du site d'enfouissement</li> <li>▪ Présence de 7 piézomètres sur le site permettant de suivre la qualité de l'eau souterraine. Toutes les analyses réalisées répondent aux normes exigées par le MENV jusqu'à présent.</li> <li>▪ Aucun commerce, ni industrie aux alentours du site (à part le centre de tri)</li> <li>▪ Localisation de la Rivière Rouge à environ 1 km du site.</li> <li>▪ Présence de fossés dans les boisés autour du site.</li> </ul>																																				
<b>ÉLÉMENTS DE PRISE DE DÉCISION</b>	<b>Voir recommandations de la fiche FTMG-05</b>																																				

**FTIN-05-a**

## FICHE TECHNIQUE INFRASTRUCTURE

INFRASTRUCTURE	LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (L.E.S) DE MONT-LAURIER (EXISTANT)
<p><b>PRÉSENTATION</b></p>	<p><b>Localisation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans le parc industriel au sud-est de la ville de Mont-Laurier, à près de 1 km au sud de son centre ville;</li> <li>▪ Partie du lot 17 du rang 1, du cadastre officiel du canton de Campbell dans la ville de Mont-Laurier;</li> <li>▪ Le site possède une pente d'environ 2 à 3 % vers le nord-est en direction du ruisseau Villemaire;</li> <li>▪ La superficie totale du terrain étant de 58,21 hectares (ha) dont environ 13,4 ha peuvent être utilisés l'exploitation du site.</li> </ul> <p><b>Contexte:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Début de l'exploitation en 1988;</li> <li>▪ En 2001, desservait 10 municipalité de la M.R.C. d'Antoine-Labelle soit une population de 22 478 et 12 533 portes.</li> </ul> <p><b>Scénarios envisagés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Scénarios 1, 1a et 2:</b> Enfouissement des déchets provenant des 15 municipalités de La Lièvre.</li> <li>▪ <b>Scénario 3 et 3a:</b> Enfouissement des déchets provenant des 40 municipalités du territoire.</li> <li>▪ <b>Scénario 4 et 4a:</b> Enfouissement des déchets provenant de 25 municipalités au nord-ouest du territoire au site de Mont-Laurier.</li> </ul>
<p><b>ENJEUX RÉGIONAUX</b></p>	<p><b>Population desservie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Opéré par une régie comptabilisant 10 municipalités membres, dont deux nouvelles s'ajouteront dans le courant de l'année 2002;</li> <li>▪ Dessert une population d'environ 22 478 résidents permanents;</li> <li>▪ La population permanente et saisonnière peut s'élever jusqu'à 29 339 personnes;</li> </ul> <p><b>Lieux d'enfouissement sanitaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence de 2 lieux d'enfouissement sanitaire par atténuation naturelle dans la MRC d'Antoine-Labelle gérés par les deux Régies (RIDR et RIDL) soit le L.E.S. de Mont-Laurier et le L.E.S. de Marchand.</li> </ul>
<p><b>ASPECTS TECHNIQUES</b></p>	<p><b>Caractéristiques actuelles de l'infrastructure:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Reçoit annuellement un peu plus de 21 000 tonnes de matières résiduelles en provenance du secteur résidentiel (34%); des ICI (53%) et du secteur C&amp;D (13%);</li> <li>▪ De ces 21 000 tonnes, 6800 tonnes sont récupérées et valorisées et 14 000 tonnes (pour 2001) de matières sont réellement enfouies;</li> <li>▪ Capacité originale du L.E.S. : 670 000 m<sup>3</sup> ou 368 500 tonnes avec une densité de 550kg/m<sup>3</sup> selon rapport de P. Ryan et Ass. Août 84, rév. Juillet 87 et rév. Avril 99;</li> <li>▪ Capacité additionnelle générée par pente de 5% (pente de toit) vers le centre du site (approbation du MENV le 03/03/95) : 274000 m<sup>3</sup> ou 150 700 tonnes avec une densité de 550kg/m<sup>3</sup></li> <li>▪ Quantité enfouie en date du 31 octobre 2001 : 222 081 tonnes ou 403 783 m<sup>3</sup> avec une densité de 550kg/m<sup>3</sup> (selon rapport de Génipro Inc).</li> <li>▪ Capacité résiduelle du site : (670 000 m<sup>3</sup> + 274000 m<sup>3</sup>) - (222 081 tonnes • m<sup>3</sup>/0.55tonne) = 540 216 m<sup>3</sup></li> <li>▪ Avec l'achat d'un compacteur (1060 kg/m<sup>3</sup>) en 1999, la capacité du site est augmentée</li> <li>▪ En considérant 0,2 m. de sable de recouvrement par mètre de déchets, la capacité résiduelle réelle du site est de (540 216 m<sup>3</sup> x 1,06 t)/1,2 m<sup>3</sup> = 477 190 tonnes de déchets</li> </ul> <p><b>Contraintes techniques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avec la nouvelle réglementation le L.E.S. doit être mis aux normes et devenir un L.E.T. (lieu d'enfouissement technique).</li> <li>▪ Le site actuel est suffisamment grand pour y aménager un nouveau L.E.T. et ce dernier pourra satisfaire à la demande maximale de 239 717 tonnes correspondant au tonnage</li> </ul>

	<p>cumulatif (jusqu'en 2008 et incluant le tonnage ICI) pour la prévision réaliste 3 et 3a.</p> <p><b>Usine d'épuration des eaux usées:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'usine d'épuration des eaux usées est située à proximité du L.E.T. projeté. Actuellement, elle ne fonctionne pas à pleine capacité. Elle pourrait recevoir une charge additionnelle de 260 kg/jour.</li> <li>▪ Advenant que la ville de Mont-Laurier accepte d'y traiter les eaux de lixiviation provenant du LET, les MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle devront prévoir défrayer des coûts à la ville de Mont-Laurier.</li> <li>▪ Pour fins d'estimation des coûts des infrastructures, l'utilisation de cette usine d'épuration n'a pas été considéré puisqu'il n'est pas certain que la Ville de Mont-Laurier accepte de traiter les eaux de lixiviation provenant du LET.</li> </ul>
<p><b>ASPECTS ÉCONOMIQUES</b></p>	<p><b>Prévision du tonnage</b></p> <p>Les prévisions de tonnage de déchets ultimes résidentiels sur la période 2001-2008 ont été appliquées aux scénarios pertinents au lieu d'enfouissement de Mont-Laurier pour produire les résultats suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Scénarios 1, 1a et 2: <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prévisions optimistes : 7 565 tonnes en 2004 à 6 026 tonnes en 2008</li> <li>○ Prévisions réalistes : 7 969 tonnes en 2004 à 6 969 tonnes en 2008</li> </ul> </li> <li>▪ Scénario 3 et 3a : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prévisions optimistes : 24 430 tonnes en 2004 à 18 903 tonnes en 2008</li> <li>○ Prévisions réalistes : 25 699 tonnes en 2004 à 21 863 tonnes en 2008</li> </ul> </li> <li>▪ Scénarios 4 et 4a: <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prévisions optimistes : 12 219 tonnes en 2004 à 9 599 tonnes en 2008</li> <li>○ Prévisions réalistes : 12 863 tonnes en 2004 à 11 102 tonnes en 2008</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Catégories de coûts</b></p> <p>Les coûts des scénarios considérés se rapportent aux coût de revient de l'infrastructure. Ce coût doit être distingué du tarif chargé aux municipalités, qui ne correspond pas toujours aux véritables coûts d'utilisation des infrastructures. Le coût de revient est calculé à la tonne et inclut les investissements, les salaires ainsi que les dépenses d'opération, d'entretien et de gestion. Étant donné la présence de coûts fixes et de coûts variables, le coût de revient estimé varie selon le scénario considéré. Les coûts considérés pour cette infrastructure sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Investissement</u> : soit les investissements ou dépenses de construction nécessaires à l'utilisation de l'infrastructure;</li> <li>▪ <u>Opération</u> : soit le coût annuel d'opération et d'entretien de l'infrastructure.</li> </ul> <p><b>Description de l'analyse économique</b></p> <p>L'analyse économique présente un coût global (et non annuel) associé à chacun des scénarios sur l'ensemble de la période considérée (2004-2008 en l'occurrence). Pour permettre la combinaison de coûts survenant à divers moment au cours de cette période, l'ensemble des coûts sont convertis en une seule unité monétaire (ou actualisés). Dans le cas présent, les coûts sont actualisés en \$ 2003 avec un taux d'actualisation de 8%. Par ailleurs, l'approche économique ne tient pas compte des conditions offertes pour financer la construction ou l'investissement de l'infrastructure. De plus, une estimation de la « valeur résiduelle » des scénarios a été ajoutée aux coûts totaux afin d'inclure les effets (et coûts) à long terme des options considérées. Cette valeur terminale a été estimée à partir d'une annuité de 8%.</p>

	<p><b>Résultats de l'analyse économique</b>  Les résultats détaillés, par municipalité, sont présentés à l'annexe 1 du présent document. Le tableau suivant résume le total de ces coûts selon les scénarios :</p> <table border="1" data-bbox="414 314 1438 538"> <thead> <tr> <th>Scénarios</th> <th>Investissement en infrastructure (\$2003)</th> <th>Valeur résiduelle (\$ 2008)</th> <th>Total actualisé (\$ 2003)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Scénario 1 – optimiste</td> <td>3 205 416 \$</td> <td>4 685 605 \$</td> <td>8 096 891 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 3 – optimiste</td> <td>4 695 800 \$</td> <td>5 015 522 \$</td> <td>9 963 505 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 4 – optimiste</td> <td>3 617 683 \$</td> <td>4 762 540 \$</td> <td>8 603 832 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 1 – réaliste</td> <td>3 496 436 \$</td> <td>4 604 307 \$</td> <td>8 214 400 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 3 – réaliste</td> <td>5 619 189 \$</td> <td>5 098 973 \$</td> <td>10 871 998 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 4 – réaliste</td> <td>4 083 778 \$</td> <td>4 728 727 \$</td> <td>8 941 560 \$</td> </tr> </tbody> </table>	Scénarios	Investissement en infrastructure (\$2003)	Valeur résiduelle (\$ 2008)	Total actualisé (\$ 2003)	Scénario 1 – optimiste	3 205 416 \$	4 685 605 \$	8 096 891 \$	Scénario 3 – optimiste	4 695 800 \$	5 015 522 \$	9 963 505 \$	Scénario 4 – optimiste	3 617 683 \$	4 762 540 \$	8 603 832 \$	Scénario 1 – réaliste	3 496 436 \$	4 604 307 \$	8 214 400 \$	Scénario 3 – réaliste	5 619 189 \$	5 098 973 \$	10 871 998 \$	Scénario 4 – réaliste	4 083 778 \$	4 728 727 \$	8 941 560 \$
Scénarios	Investissement en infrastructure (\$2003)	Valeur résiduelle (\$ 2008)	Total actualisé (\$ 2003)																										
Scénario 1 – optimiste	3 205 416 \$	4 685 605 \$	8 096 891 \$																										
Scénario 3 – optimiste	4 695 800 \$	5 015 522 \$	9 963 505 \$																										
Scénario 4 – optimiste	3 617 683 \$	4 762 540 \$	8 603 832 \$																										
Scénario 1 – réaliste	3 496 436 \$	4 604 307 \$	8 214 400 \$																										
Scénario 3 – réaliste	5 619 189 \$	5 098 973 \$	10 871 998 \$																										
Scénario 4 – réaliste	4 083 778 \$	4 728 727 \$	8 941 560 \$																										
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p>	<p><b>Description de l'analyse financière</b>  L'analyse financière présente le coût moyen annuel associé à l'utilisation de l'infrastructure pour chacun des scénarios. L'approche financière tient compte des paramètres de financement pour la construction ou l'investissement de l'infrastructure. Les hypothèses de financement sont les suivantes : taux de financement à 5% et période de financement de 35 ans pour les coûts fixes (soit 2 257 752\$) et de 5 ans pour les coûts variables (soit la différence entre les coûts totaux de construction et les coûts fixes) .</p> <p><b>Résultats de l'analyse financière</b>  Les résultats détaillés, par municipalité, sont présentés à l'annexe 1 du présent document. Le tableau suivant résume le total de ces coûts selon les scénarios :</p> <table border="1" data-bbox="530 949 1372 1193"> <thead> <tr> <th>Scénarios</th> <th>Financement annuel des infrastructures</th> <th>Coûts d'opération annuels moyens</th> <th>Total annuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Scénario 1 – optimiste</td> <td>404 659 \$</td> <td>422 734 \$</td> <td>827 393 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 3 – optimiste</td> <td>701 012 \$</td> <td>459 900 \$</td> <td>1 160 912 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 4 – optimiste</td> <td>451 995 \$</td> <td>433 015 \$</td> <td>885 009 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 1 – réaliste</td> <td>482 055 \$</td> <td>394 781 \$</td> <td>876 836 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 3 – réaliste</td> <td>914 292 \$</td> <td>443 700 \$</td> <td>1 357 992 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 4 – réaliste</td> <td>559 651 \$</td> <td>408 317 \$</td> <td>967 967 \$</td> </tr> </tbody> </table>	Scénarios	Financement annuel des infrastructures	Coûts d'opération annuels moyens	Total annuel	Scénario 1 – optimiste	404 659 \$	422 734 \$	827 393 \$	Scénario 3 – optimiste	701 012 \$	459 900 \$	1 160 912 \$	Scénario 4 – optimiste	451 995 \$	433 015 \$	885 009 \$	Scénario 1 – réaliste	482 055 \$	394 781 \$	876 836 \$	Scénario 3 – réaliste	914 292 \$	443 700 \$	1 357 992 \$	Scénario 4 – réaliste	559 651 \$	408 317 \$	967 967 \$
Scénarios	Financement annuel des infrastructures	Coûts d'opération annuels moyens	Total annuel																										
Scénario 1 – optimiste	404 659 \$	422 734 \$	827 393 \$																										
Scénario 3 – optimiste	701 012 \$	459 900 \$	1 160 912 \$																										
Scénario 4 – optimiste	451 995 \$	433 015 \$	885 009 \$																										
Scénario 1 – réaliste	482 055 \$	394 781 \$	876 836 \$																										
Scénario 3 – réaliste	914 292 \$	443 700 \$	1 357 992 \$																										
Scénario 4 – réaliste	559 651 \$	408 317 \$	967 967 \$																										
<p><b>ASPECT ENVIRONNEMENT</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les résidences situées à proximité du L.E.S. existant sont desservies par le réseau d'aqueduc de la ville et par des puits personnels.</li> <li>- Le ruisseau Villemaire est situé à proximité du L.E.S. existant, il s'agit d'un cours d'eau permanent.</li> </ul>																												
<p><b>ÉLÉMENTS DE PRISE DE DÉCISION</b></p>	<p>Voir recommandations fiche FTMG-05</p>																												

FTIN-05-b

## FICHE TECHNIQUE INFRASTRUCTURE

INFRASTRUCTURE	POSTE DE TRANSBORDEMENT DES DÉCHETS ULTIMES DE MONT-LAURIER (FUTUR)
<b>PRÉSENTATION</b>	<p><b>Localisation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans le parc industriel au sud-est de la ville de Mont-Laurier, à près de 1 km au sud de son centre ville;</li> <li>▪ Partie du lot 17 du rang 1, du cadastre officiel du canton de Campbell dans la ville de Mont-Laurier;</li> </ul> <p><b>Contexte:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utilisation d'une partie des terrains disponibles à l'emplacement du lieu d'enfouissement sanitaire</li> </ul> <p><b>Scénarios envisagés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Scénarios 5 et 6:</b> Transbordement des déchets des 15 municipalités de La Lièvre.</li> </ul>
<b>ENJEUX RÉGIONAUX</b>	<p><b>Population desservie:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lieu d'enfouissement sanitaire présentement opéré par une régie comptabilisant 10 municipalités membres, dont deux nouvelles s'ajouteront dans le courant de l'année 2002;</li> <li>▪ Dessert une population d'environ 22 478 résidents permanents;</li> <li>▪ La population permanente et saisonnière peut s'élever jusqu'à 29 339 personnes.</li> </ul>
<b>ASPECTS TECHNIQUES</b>	<p><b>Caractéristiques actuelles de l'infrastructure:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentement un lieu d'enfouissement sanitaire (voir fiche FTIN-15)</li> </ul> <p><b>Contraintes techniques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'aménagement d'un poste de transbordement à Mont-Laurier implique l'achat de machinerie (2 conteneurs, 2 camions, balance), la construction de bâtiments et d'autres frais (taxes et imprévus).</li> </ul>
<b>ASPECTS ÉCONOMIQUES</b>	<p><b>Prévision du tonnage</b> Les prévisions de tonnage de déchets ultimes sur la période 2001-2008 ont été appliquées aux scénarios pertinents à l'éventuel poste de transbordement des déchets ultimes de Mont-Laurier pour produire les résultats suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Scénarios 5 et 6 : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prévisions optimistes : 7 565 tonnes en 2004 à 6 026 tonnes en 2008</li> <li>○ Prévisions réalistes : 7 969 tonnes en 2004 à 6 969 tonnes en 2008</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Catégories de coûts</b> Les coûts des scénarios considérés se rapportent aux coût de revient de l'infrastructure. Ce coût doit être distingué du tarif chargé aux municipalités, qui ne correspond pas toujours aux véritables coûts d'utilisation des infrastructures. Le coût de revient est calculé à la tonne et inclut les investissements, les salaires ainsi que les dépenses d'opération, d'entretien et de gestion. Étant donné la présence de coûts fixes et de coûts variables, le coût de revient estimé varie selon le scénario considéré. Les coûts considérés pour cette infrastructure sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Investissement</u> : soit les investissements ou dépenses de construction nécessaires à l'utilisation de l'infrastructure;</li> <li>▪ <u>Opération</u> : soit le coût annuel d'opération et d'entretien de l'infrastructure.</li> </ul> <p><b>Description de l'analyse économique</b> L'analyse économique présente un coût global (et non annuel) associé à chacun des scénarios sur l'ensemble de la période considérée (2004-2008 en l'occurrence). Pour permettre la combinaison de coûts survenant à divers moment au cours de cette période, l'ensemble des coûts sont convertis en une seule unité monétaire (ou actualisés). Dans le cas présent, les coûts sont actualisés en \$ 2003 avec un taux d'actualisation de 8%. Par ailleurs, l'approche</p>



	<p>économique ne tient pas compte des conditions offertes pour financer la construction ou l'investissement de l'infrastructure. De plus, une estimation de la « valeur résiduelle » des scénarios a été ajoutée aux coûts totaux afin d'inclure les effets (et coûts) à long terme des options considérées. Cette valeur terminale a été estimée à partir d'une annuité de 8%.</p> <p><b>Résultats de l'analyse économique</b> Les résultats détaillés, par municipalité, sont présentés à l'annexe 1 du présent document. Le tableau suivant résume le total de ces coûts selon les scénarios :</p> <table border="1" data-bbox="399 463 1377 576"> <thead> <tr> <th>Scénarios</th> <th>Investissement en infrastructure (\$2003)</th> <th>Valeur résiduelle (\$ 2008)</th> <th>Total actualisé (\$ 2003)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Scénario 5-6 – optimiste</td> <td>759 165 \$</td> <td>1 092 306 \$</td> <td>1 899 463 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 5-6 – réaliste</td> <td>759 165 \$</td> <td>885 110 \$</td> <td>1 666 124 \$</td> </tr> </tbody> </table>	Scénarios	Investissement en infrastructure (\$2003)	Valeur résiduelle (\$ 2008)	Total actualisé (\$ 2003)	Scénario 5-6 – optimiste	759 165 \$	1 092 306 \$	1 899 463 \$	Scénario 5-6 – réaliste	759 165 \$	885 110 \$	1 666 124 \$
Scénarios	Investissement en infrastructure (\$2003)	Valeur résiduelle (\$ 2008)	Total actualisé (\$ 2003)										
Scénario 5-6 – optimiste	759 165 \$	1 092 306 \$	1 899 463 \$										
Scénario 5-6 – réaliste	759 165 \$	885 110 \$	1 666 124 \$										
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p>	<p><b>Description de l'analyse financière</b> L'analyse financière présente le coût moyen annuel associé à l'utilisation de l'infrastructure pour chacun des scénarios. L'approche financière tient compte des paramètres de financement pour la construction ou l'investissement de l'infrastructure. Les hypothèses de financement sont les suivantes : taux de financement à 5% et période de financement de 20 ans.</p> <p><b>Résultats de l'analyse financière</b> Les résultats détaillés, par municipalité, sont présentés à l'annexe 1 du présent document. Le tableau suivant résume le total de ces coûts selon les scénarios :</p> <table border="1" data-bbox="521 870 1356 1008"> <thead> <tr> <th>Scénarios</th> <th>Financement annuel des infrastructures</th> <th>Coûts d'opération annuels moyens</th> <th>Total annuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Scénario 5-6 – optimiste</td> <td>60 917 \$</td> <td>98 547 \$</td> <td>159 465 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 5-6 – réaliste</td> <td>60 917 \$</td> <td>75 891 \$</td> <td>136 808 \$</td> </tr> </tbody> </table>	Scénarios	Financement annuel des infrastructures	Coûts d'opération annuels moyens	Total annuel	Scénario 5-6 – optimiste	60 917 \$	98 547 \$	159 465 \$	Scénario 5-6 – réaliste	60 917 \$	75 891 \$	136 808 \$
Scénarios	Financement annuel des infrastructures	Coûts d'opération annuels moyens	Total annuel										
Scénario 5-6 – optimiste	60 917 \$	98 547 \$	159 465 \$										
Scénario 5-6 – réaliste	60 917 \$	75 891 \$	136 808 \$										
<p><b>ÉLÉMENTS DE PRISE DE DÉCISION</b></p>	<p>Voir recommandations fiche FTMG-05</p>												

FTIN-05-c

## FICHE TECHNIQUE INFRASTRUCTURE

INFRASTRUCTURE	POSTE DE TRANSBORDEMENT DES DÉCHETS ULTIMES DE ST-FAUSTIN (FUTUR)
PRÉSENTATION	<p><b>Localisation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À déterminer</li> </ul> <p><b>Contexte:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le poste de transbordement pouvant desservir le territoire sud-est de la MRC des Laurentides (avec ou sans le secteur Ste-Agathe-des-Monts)</li> </ul> <p><b>Scénarios envisagés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Scénario 1, 3, 4 et 5 :</b> Transbordement des déchets de 15 municipalités de la région sud-est de la MRC des Laurentides.</li> <li>▪ <b>Scénario 2 et 6 :</b> Transbordement des déchets de 9 municipalités de la région sud-est de la MRC des Laurentides au poste de transbordement de St-Faustin (6 municipalités du secteur Ste-Agathe-des-Monts étant exclues).</li> </ul>
ENJEUX RÉGIONAUX	<p><b>Population desservie:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les populations résidant dans les municipalités de Amherst, Brébeuf, Mont-Tremblant, Val-des-Lacs, Lac Supérieur, Huberdeau, Arundel, Montcalm, Barkmere, Ste-Agathe-des-Monts, Lantier, St-Faustin, Ste-Lucie, Val David, Val Morin.</li> </ul>
ASPECTS TECHNIQUES	<p><b>Caractéristiques actuelles de l'infrastructure:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À construire.</li> </ul> <p><b>Contraintes techniques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'aménagement d'un poste de transbordement à St-Faustin implique l'achat de machinerie (2 conteneurs, 2 camions, balance), la construction de bâtiments et d'autres frais (taxes et imprévus).</li> </ul>
ASPECTS ÉCONOMIQUES	<p><b>Prévision du tonnage</b></p> <p>Les prévisions de tonnage de déchets ultimes sur la période 2001-2008 ont été appliquées aux scénarios pertinents à l'éventuel poste de transbordement des déchets ultimes de Mont-Laurier pour produire les résultats suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Scénarios 1, 3, 4 et 5 :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prévisions optimistes : 12 211 tonnes en 2004 à 9 305 tonnes en 2008</li> <li>○ Prévisions réalistes : 12 835 tonnes en 2004 à 10 761 tonnes en 2008</li> </ul> </li> <li>▪ Scénarios 2 et 6 :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prévisions optimistes : 5 834 tonnes en 2004 à 4 486 tonnes en 2008</li> <li>○ Prévisions réalistes : 6 135 tonnes en 2004 à 5 189 tonnes en 2008</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Catégories de coûts</b></p> <p>Les coûts des scénarios considérés se rapportent aux coût de revient de l'infrastructure. Ce coût doit être distingué du tarif chargé aux municipalités, qui ne correspond pas toujours aux véritables coûts d'utilisation des infrastructures. Le coût de revient est calculé à la tonne et inclut les investissements, les salaires ainsi que les dépenses d'opération, d'entretien et de gestion. Étant donné la présence de coûts fixes et de coûts variables, le coût de revient estimé varie selon le scénario considéré. Les coûts considérés pour cette infrastructure sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Investissement</u> : soit les investissements ou dépenses de construction nécessaires à l'utilisation de l'infrastructure;</li> <li>▪ <u>Opération</u> : soit le coût annuel d'opération et d'entretien de l'infrastructure.</li> </ul> <p><b>Description de l'analyse économique</b></p> <p>L'analyse économique présente un coût global (et non annuel) associé à chacun des scénarios sur l'ensemble de la période considérée (2004-2008 en l'occurrence). Pour permettre la</p>

	<p>combinaison de coûts survenant à divers moment au cours de cette période, l'ensemble des coûts sont convertis en une seule unité monétaire (ou actualisés). Dans le cas présent, les coûts sont actualisés en \$ 2003 avec un taux d'actualisation de 8%. Par ailleurs, l'approche économique ne tient pas compte des conditions offertes pour financer la construction ou l'investissement de l'infrastructure. De plus, une estimation de la « valeur résiduelle » des scénarios a été ajoutée aux coûts totaux afin d'inclure les effets (et coûts) à long terme des options considérées. Cette valeur terminale a été estimée à partir d'une annuité de 8%.</p> <p><b>Résultats de l'analyse économique</b>  Les résultats détaillés, par municipalité, sont présentés à l'annexe 1 du présent document. Le tableau suivant résume le total de ces coûts selon les scénarios :</p> <table border="1" data-bbox="414 549 1438 715"> <thead> <tr> <th>Scénarios</th> <th>Investissement en infrastructure (\$2003)</th> <th>Valeur résiduelle (\$ 2008)</th> <th>Total actualisé (\$ 2003)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Scénario 1,3,4,5 – optimiste</td> <td>759 165 \$</td> <td>1 065 447 \$</td> <td>1 881 841 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 2-6 – optimiste</td> <td>759 165 \$</td> <td>1 071 020 \$</td> <td>1 885 498 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 1,3,4,5– réaliste</td> <td>759 165 \$</td> <td>865 266 \$</td> <td>1 653 105 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 2-6 – réaliste</td> <td>759 165 \$</td> <td>869 391 \$</td> <td>1 655 811 \$</td> </tr> </tbody> </table>	Scénarios	Investissement en infrastructure (\$2003)	Valeur résiduelle (\$ 2008)	Total actualisé (\$ 2003)	Scénario 1,3,4,5 – optimiste	759 165 \$	1 065 447 \$	1 881 841 \$	Scénario 2-6 – optimiste	759 165 \$	1 071 020 \$	1 885 498 \$	Scénario 1,3,4,5– réaliste	759 165 \$	865 266 \$	1 653 105 \$	Scénario 2-6 – réaliste	759 165 \$	869 391 \$	1 655 811 \$
Scénarios	Investissement en infrastructure (\$2003)	Valeur résiduelle (\$ 2008)	Total actualisé (\$ 2003)																		
Scénario 1,3,4,5 – optimiste	759 165 \$	1 065 447 \$	1 881 841 \$																		
Scénario 2-6 – optimiste	759 165 \$	1 071 020 \$	1 885 498 \$																		
Scénario 1,3,4,5– réaliste	759 165 \$	865 266 \$	1 653 105 \$																		
Scénario 2-6 – réaliste	759 165 \$	869 391 \$	1 655 811 \$																		
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p>	<p><b>Description de l'analyse financière</b>  L'analyse financière présente le coût moyen annuel associé à l'utilisation de l'infrastructure pour chacun des scénarios. L'approche financière tient compte des paramètres de financement pour la construction ou l'investissement de l'infrastructure. Les hypothèses de financement sont les suivantes : taux de financement à 5% et période de financement de 20 ans.</p> <p><b>Résultats de l'analyse financière</b>  Les résultats détaillés, par municipalité, sont présentés à l'annexe 1 du présent document. Le tableau suivant résume le total de ces coûts selon les scénarios :</p> <table border="1" data-bbox="517 1012 1392 1200"> <thead> <tr> <th>Scénarios</th> <th>Financement annuel des infrastructures</th> <th>Coûts d'opération annuels moyens</th> <th>Total annuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Scénario 1,3,4,5 – optimiste</td> <td>60 917 \$</td> <td>98 547 \$</td> <td>159 465 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 2-6 – optimiste</td> <td>60 917 \$</td> <td>98 547 \$</td> <td>159 465 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 1,3,4,5– réaliste</td> <td>60 917 \$</td> <td>75 891 \$</td> <td>136 808 \$</td> </tr> <tr> <td>Scénario 2-6 – réaliste</td> <td>60 917 \$</td> <td>75 891 \$</td> <td>136 808 \$</td> </tr> </tbody> </table>	Scénarios	Financement annuel des infrastructures	Coûts d'opération annuels moyens	Total annuel	Scénario 1,3,4,5 – optimiste	60 917 \$	98 547 \$	159 465 \$	Scénario 2-6 – optimiste	60 917 \$	98 547 \$	159 465 \$	Scénario 1,3,4,5– réaliste	60 917 \$	75 891 \$	136 808 \$	Scénario 2-6 – réaliste	60 917 \$	75 891 \$	136 808 \$
Scénarios	Financement annuel des infrastructures	Coûts d'opération annuels moyens	Total annuel																		
Scénario 1,3,4,5 – optimiste	60 917 \$	98 547 \$	159 465 \$																		
Scénario 2-6 – optimiste	60 917 \$	98 547 \$	159 465 \$																		
Scénario 1,3,4,5– réaliste	60 917 \$	75 891 \$	136 808 \$																		
Scénario 2-6 – réaliste	60 917 \$	75 891 \$	136 808 \$																		
<p><b>ÉLÉMENTS DE PRISE DE DÉCISION</b></p>	<p>Voir recommandations fiche FTMG-05</p>																				

FTIN-05-d



